ED 391 359 FL 023 482

AUTHOR Audette, Julie, Ed.; And Others

TITLE Actes des 9e Journees de linguistique (Proceedings of

the 9th Annual Linguistics Days) (1995).

INSTITUTION International Center for Research on Language

Planning, Quebec (Quebec).

REPORT NO CIRAL-ICRLP-Pub-B-201; ISBN-2-89219-254-4;

ISSN-1196-121X

PUB DATE 95 NOTE 223p.

PUB TYPE Collected Works - Conference Proceedings (021)

LANGUAGE French

EDRS PRICE MF01/PC09 Plus Postage.

DESCRIPTORS Advertising; Arabic; Brain Hemisphere

Functions; Child Language; Cohesion (Written Composition); Contrastive Linguistics; Discourse Analysis; English; Foreign Countries; French; Grammar; \*Language Research; Languages for Special Purposes; Language Usage; Legislators; Linguistic Borrowing; \*Linguistics; \*Linguistic Theory; Metaphors; Morphology (Languages); Negative Forms (Language); Oral Language; Pharmacy; Phonology; Physics; \*Pronunciation; Proverbs; Revision (Written Composition); Spanish; Speech Language Pathology; Syllables; Syntax; Technical Writing; Translation; Uncommonly Taught Languages; Writing Instruction

#### **ABSTRACT**

Papers (entirely in French) presented at the conference on linguistics include these topics: language used in the legislature of New Brunswick; cohesion in the text of Arabic-speaking language learners; automatic adverb recognition; logic of machine translation in teaching revision; expansion in physics texts; discourse analysis and the syntax of terminology; speech pathology and the right brain hemisphere; translating Spanish pronunciation to French; operators and child language competence; prosodic difficulties and the right hemisphere; nasalization in Inor; language planning in Guinea; intrinsic vowel frequency in discourse; pharmacy terminology; intonation patterns in back-channel communication; aphorisms and proverbs in daily conversation; borrowing and variations in adolescent speech in New Brunswick; second language reading; relative propositions in Acadian children's oral language; the language chronicles of Etienne Blanchard; microprosody and discourse type; syllabic adaptation of French borrowing in Kinyarwanda; adjectival quantifiers in Quebec French; modern English advertising grammar; comparison of sung vowels and spoken vowels; influence of the francophone Voyageurs' vocabulary on North American English; past participle agreement in one rule; problems of polysemy; syntactic analysis; homosemy and polysemy; plural of combined words; French head-driven phrase structure grammar; semantics of metaphors; negative quantifiers and double negation; definition of phrasemes; communicative structure of French causative utterances; and a plenary session summary. (MSE)



# Actes des 9<sup>e</sup> Journées de linguistique (1995)

Sous la direction de

Julie Audette, Marc-André Bélanger, André Bourcier, Isabelle Dion, Pierre Larrivée, Julie Nicole, François Pichette, Emily Rosales

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY

1) 1 1000

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION Office of I do altered tescards and Improvement EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)

- 1 This document has been reproduced as received from the person or organization originating it
- Minor changes have been made to improve reproduction quality
- Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official OERI position or policy

**Publication B-201** 

FACULTÉ DES LETTRES



BEST COPY AVAILABLE

1995

# Actes des 9<sup>e</sup> Journées de linguistique (1995)

Sous la direction de

Julie Audette, Marc-André Bélanger, André Bourcier, Isabelle Dion, Pierre Larrivée, Julie Nicole, François Pichette, Emily Rosales

B-201

1995

CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE EN AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE INTERNATIONAL CENTER FOR RESEARCH ON LANGUAGE PLANNING QUÉBEC



#### Données de catalogage avant publication (Canada)

Journées de linguistique

Actes des Journées de linguistique

Annuel. 1987-(Publication B)

ISSN 1196-121X

1. Linguistique - Congrès. I. Centre international de recherche en aménagement linguistique. II. Titre. III. Collection : Publication B (Centre international de recherche en aménagement linguistique).

P115.U532 410 '.5 C93-031310-0

© CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE EN AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE

Tous droits réservés. Imprimé au Canada. Dépôt légal (Québec) – 4° trimestre 1995

ISBN: 2-89219-254-4



# Avant-propos

Les Journées de Linguistique est un colloque organisé annuellement par l'Association des étudiants diplômés inscrits en langues et linguistique à l'université Laval qui permet aux étudiants chercheurs de présenter les résultats de leurs travaux. C'est le seul colloque étudiant de linguistique au Canada et le doyen des colloques étudiant francophone de linguistique.

Ces Actes de la neuvième édition des Journées de Linguistiques contiennent les articles des communications présentées à la session générale et à la session thématique sur la sémantique les 9 et 10 mars 1995, articles qui ont fait l'objet d'une évaluation de la part du comité organisateur. Pour diverses raisons, cependant, les articles correspondant aux communications de Peter Enns (L'emploi des mots whavec l'infinitif anglais: une perspective psychomécanique), de Grace Masagbor (Les dédoublements des clitiques sujet en ivie et en français québécois), de Dominique Veilleux (Le vocabulaire des qualités et des défauts dans le parler des Îlesde-la-Madeleine: analyse géolinguistique) et d'Alain Villeneuve (À propos de l'affixe -able en québécois) n'ont pu être publiées.

La réalisation des neuvièmes Journées de Linguistique n'aurait pas été possible sans le concours de nombreux individus et organismes. Le comité organisateur tient à remercier chaleureusement le Département de langues et linguistique, l'Union des gradués inscrits à Laval, les Presses de l'Université Laval, la Faculté des études supérieures et le Vice-rectorat aux études pour leur soutien financier ainsi que le Centre international de recherche en aménagement linguistique pour la publication des Actes. Nous désirons également remercier tous les bénévoles et intervenants qui par leur travail et leur participation ont contribué à faire de ces neuvièmes Journées de Linguistique un événement scientifique de premier plan.

Le comité organisateur des neuvièmes Journées de Linguistique:

Julie Audette Marc-André Bélanger André Bourcier Isabelle Dion Pierre Larrivée Julie Nicole François Pichette Emily Rosales



# Table des matières

Avant-propos	i
SESSION GÉNÉRALE	
Margues d'approbation et de désapprobation à l'Assemblée Législative du Nouveau-Brunswick	
Madeleine Allard	3
LA COHÉSION DANS LES TEXTES D'APPRENANTS ARABOPHONES Ayouni-Sahnine Kheira	9
LA RECONNAISSANCE AUTOMATIQUE DE L'ADVERBE	
Jean-Luc Boutin	15
LE RÔLE DE LA LOGIQUE TA EN DIDACTIQUE DE LA RÉVISION	
Louise Brunette Paris III – Sorbonne Nouvelle	21
LE FOISONNEMENT DANS QUELQUES TEXTES DE PHYSIQUE	
Guylaine Cochrane	27
LA DYNAMIQUE DISCURSIVE DES SYNTAGMES TERMINOLOGIQUES	
Tanja Collet	33
PATHOLOGIE DU DISCOURS ET HÉMISPHÈRE DROIT: ÉTAT ACTUEL DES CONNAISSANCES	
Louise Duchesne	39
Université de Montréal et Centre de recherche du Centre hospitalier Côte-des-Neiges, Montréal	
TRADUIRE L'ÉNONCIATION DE L'ESPAGNOL AU FRANÇAIS	
Maria J. Espí	45
Opérateurs et compétence de l'enfant	
Claire Foley	51



	,

#### Table des matières

Les troubles prosodiques et l'hémisphère droit  Dany Huot	55
Université de Montréal et Centre de recherche CHCN	00
La nasalisation en inor: Une étude acoustigue Ali Idrissi	61
L'AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE: L'EXPÉRIENCE GUINÉENNE Sékou Kaba	67
La fréquence intrinsègue des voyelles en discours suivi Julie Lavoie	75
TERMINOLOGIE DE LA PHARMACIE GALÉNIQUE  Nadia Moulay	81
LES PATRONS INTONATIFS DES ÉNONCÉS SUIVIS DU SIGNAL D'ÉCOUTE «HUMHUM»  Julie Nicole	87
APHORISMES ET PROVERBES DANS LA CONVERSATION QUOTIDIENNE Bernard Ouellet	93
EMPRUNTS ET ALTERNANCES DE LANGUES DANS LE PARLER D'ADOLESCENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK Annie Picard	99
LECTURE EN LANGUE SECONDE  François Pichette	105
ÉTUDE EN LANGUE ORALE: LES PROPOSITIONS RELATIVES CHEZ L'ENFANT ACADIEN Agnès Picolet-Crépault	111



Table des matieres	v
Les chroniques de langage d'Étienne Blanchard	
(1883-1952)	
Geneviève Prévost	117
Université Laval	
Microprosodie et type de discours	
Susan Rogers	123
L'EFFET DES MOTS CONGÉNÈRES SUR L'ACCENTUATION D'UNE	
LANGUE SECONDE	
Emily Rosales	129
Adaptation syllabigue d'emprunts français en kinyarwanda	
Yvan Rose	133
Université Laval	
Des guantifieurs adjectivaux en français guébécois	1.00
Noëlla Roy	139
LA GRAMMAIRE PUBLICITAIRE EN ANGLAIS CONTEMPORAIN	
Susan Rush	145
Université Laval	
ÉTUDE COMPARATIVE ENTRE LES VOYELLES CHANTÉES ET LES	
VOYELLES LUES	
Hélène Tétreault	151
L'INFLUENCE DU LEXIQUE DES VOYAGEURS FRANCOPHONES SUR	
L'ANGLAIS NORD-AMÉRICAIN	
Robert Vézina	157
Université Laval	
	•
SESSION THÉMATIQUE	
L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ EN UNE SEULE RÈGLE	105
Charles-Henri Audet	165

ပ်



	1
v	1

Table des like	
LE MONDE DU Å  André Bourcier	171
DEUX TYPES DE SPÉCIFICATIONS PAR DÉFAUT EN SYNTAXE  Lyne DaSylva	177
HOMONYMIE ET POLYSÉMIE DANS UNE OPTIQUE STRUCTURALE  René Gingras	183
LE PLURIEL DES MOTS COMPOSÉS: MYTHE OU RÉALITÉ?  Réjean Grégoire	189
LA VOIX DANS UN TRAITEMENT HPSG DE LA CONSTRUCTION MOYENNE DU FRANÇAIS EN VUE DE LA TAO  Marie-Josée Hamel	195
LA MÉTAPHORE: LA SÉMANTIQUE DU MOT ET DE LA PHRASE  Pierre Labranche	201
QUANTIFIEURS NÉGATIFS ET DOUBLE NÉGATION  Pierre Larrivée	207
DÉFINITIONS LEXICOGRAPHIQUES DE PHRASÈMES  Nadia Moulay	213
STRUCTURE COMMUNICATIVE DES ÈNONCÉS CAUSATIFS FRANÇAIS  Jean St-Germain	219
COMPTE-RENDU DE LA SESSION PLÉNIÈRE  Pierre Larrivée	225



# SESSION GÉNÉRALE



# MARQUES D'APPROBATION ET DE DÉSAPPROBATION À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

#### Madeleine Allard Université! aval

#### 1. Introduction

Les interactions verbales à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick entraînent la manifestation de marques d'approbation et de désapprobation comme les frappements, les applaudissements, le rire, l'exclamation, le commentaire audible et le commentaire inaudible. Notre objectif est de mettre au jour les stratégies du locuteur et la relation entre celles-ci et les marques produites. Nous avions comme hypothèse que les marques de désapprobation seraient nombreuses, étant donné la présence de quatre partis politiques<sup>1</sup>, et la nature polémique du débat. Or, la désapprobation ne représente que 8% des marques. Notre exposé porte sur le discours d'un député du Confederation of Regions (COR), D48, COR<sup>2</sup>.

#### 2. Problématique et cadre théorique

Notre recherche se situe dans le cadre de l'analyse conversationnelle entendue au sens américain de *discourse analysis*, soit l'étude
d'un discours oral enregistré et transcrit, dont l'analyse porte sur les
structures discursives et interactives. Ce type d'analyse a surtout
privilégié l'étude des conversations au sens de *small talk*, alors que les
débats parlementaires ont peu fait l'objet de recherche. Soutenir l'intérêt
d'un grand nombre d'interactants qui ont peu de chances de prendre la
parole dans un cadre formel, entraîne des conséquences, dont celles
liées au tour de parole et à la manifestation de l'attention. Ainsi, un
député ne peut prendre la parole ou conserver son tour quand bon lui

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Nous avons attribué un code à chaque député pour fins d'anonymat.



Lors de la journée à l'étude, les 58 sièges à l'Assemblée législative sont réparties de la façon suivante: Parti Libéral 46, Confederation of Regions 8, Parti Conservateur
 3, Nouveau Parti démocratique 1. Tous les partis, sauf le COR, appuient la motion et les positions sont commes à l'avance.

semble, puisque c'est la présidente qui détermine qui prend la parole. En produisant des marques positives ou négatives, le député allocutaire démontre qu'il est attentif, et qu'il indique sa position par rapport au discours du locuteur.

Atkinson (1984a; 1984b) a étudié les interactions verbales dans un contexte où les militants d'un parti politique sont réunis pour entendre un des leurs. Étant donné que l'auditoire adhère à des objectifs communs, l'approbation est présente, et elle se manifeste par des applaudissements. On peut alors de demander quel type de comportement sera adopté par les députés de 4 partis politiques, dans un cadre aussi polémique que celui de l'Assemblée législative.

### 2.1 Méthodologie

Nous avons choisi les délibérations parlementaires du 4 décembre 1992 étant donné le débat sur une motion controversée de nature linguistique présentée par le gouvernement libéral. Seuls les députés Coristes s'y opposent. Les marques furent répertoriées au moyen d'un enregistrement audio-visuel et d'une transcription.

#### 2.2 Résultats

D'une durée de 30 minutes, le discours de D48, suscite la production de 89 marques, soit les frappements, le rire, l'exclamation, le commentaire audible et le commentaire inaudible (Tableau 1). Nous avons a nombré 44 occurrences d'approbation, 6 occurrences de désapprobation, et 39 sont indéterminables (Tableau 2).

Tableau 1

Marques selon les catégories
Intervention de D48, COR, 30 minutes

Source d'émission	Catégories de marques					
	Frap.	Rire	Exc.	C. inaud	C. aud.	Total
COR	16	2	4	2	19	43
Libéral	4	6	5	8	10	33
Ensemble des députés	2	1	-		_	3
Conservateur	-	-	-	1	-	1
Incomuc	i	2	1	5	-	9
Total	23	11	10	16	29	89



Tableau 2

Marques d'approbation et de désaprobation
Intervention de D48, COR, 30 minutes

Catégorie de marques	Approbation	Désapprobation	Indéterminable	Total
Frappements	23	-	-	23
Rire	3	-	8	11
Exclamation	5	-	5	10
Comm. Inaud.	-	-	16	16
Comm. aud.	13	8	10	<b>2</b> 9
Total	44	6	39	89

#### 2.3 Analyse

Des 44 occurrences d'approbation, 52% sont des frappements, marque privilégiée pour souiigner l'accord. 29 marques (66%), toutes catégories confondues, sont produites par les Coristes. Les énoncés qui suscitent l'approbation chez les Coristes se répartissent en 2 catégories principales: la position du locuteur ou du parti, et la récusation des politiques gouvernementales. Les Libéraux produisent aussi des marques d'approbation; notre analyse révèle que les Libéraux appuient alors les politiques gouvernementales, et qu'ils réagissent à des blagues. Les Coristes et les Libéraux font ainsi preuve de solidarité envers leur parti respectif. L'approbation est une manifestation collective dans la majorité des cas (59%).

Les marques de désapprobation relèvent de la catégorie du commentaire audible, et ces marques sont produites par 2 députés. On observe un comportement inattendu, puisqu'un Coriste allocutaire produit 4 marques de désapprobation. L'analyse révèle que ces marques ne visent pas le locuteur, mais les Libéraux. Un Libéral produit 2 marques: la première vise un Coriste allocutaire, alors que la deuxième vise le locuteur. 5 des 6 occurrences ne visent donc pas le locuteur. De plus, la désapprobation se manifeste toujours par une marque produite individuellement.

En soustrayant les commentaires inaudibles (16) qui sont de type indéterminable, l'approbation représente 60% des marques, la



désapprobation 8%, et les marques indéterminées 32%. La catégorie des frappements échappe à l'incertitude, alors que celles du rire, de l'exclamation, et du commentaire audible sont problématiques. Le contenu d'un énoncé nous permet de déterminer s'il y a approbation ou désapprobation. Ainsi, «Hear, hear!» est une marque positive, alors que «Disgrace» est une marque négative. Par contre, un énoncé comme «And it's in the Constitution now» échappe à tout classement, du moins pour le moment.

Malgré un débat polémique et la polarisation au sein des 4 partis politiques, nous n'avons observé que 6 marques de désapprobation. Notre hypothèse est non seulement infirmée, mais des indices révèlent un esprit de corps parmi la députation. Ainsi, D48, COR transcende son appartenance politique à 2 reprises en faisant l'éloge d'un Conservateur et d'un Libéral. Il faut alors se demander si la désapprobation se manifeste par des moyens autres que ceux dont nous avons tenu compte. La qualité de l'écoute des allocutaires présente une piste à explorer, puisque nous avons observé la présence de bruits de fond qui rendent difficile l'écoute du discours du locuteur. Ce dernier est conscient de ce phénomène de «concurrence», puisqu'il y fait référence dans son discours.

Peu importe le cadre, il existe des règles auxquelles il faut se conformer, la communication n'étant possible que si les interactants acceptent de s'entendre sur une façon d'inter-agir, ce qui renvoie à la notion de communauté linguistique entendue au sens d'un savoir et d'un code de conduite partagé. Selon Goffman (1973), ce qui importe, c'est de sauver la face. La désapprobation est peut-être perçue comme une menace de la face de l'autre, ce qui n'empêcherait pas les députés d'exploiter des moyens plus subtils pour manifester leur désaccord.

#### 3. Conclusion

L'approbation représente 60% des marques, la désapprobation 8%, et les marques indéterminables 32%. L'approbation est une manifestation collective dans 59% des cas, alors que la désapprobation est toujours une manifestation individuelle. La dimension



partisane ne semble pas avoir la même incidence sur la production des marques, l'approbation étant majoritairement produites par l'ensemble des Coristes, alors que la désapprobation est le fait d'un Coriste et d'un Libéral. La partisanerie n'est donc pas présente de façon significative sur le parquet de la Chambre, malgré un débat de nature polémique et la présence de 4 partis politiques.

### 4. Bibliographie

- Atkinson, J. Maxwell. 1984a. Our masters' voices: The language and body language of politics. Londres et New York: Methuen.
- Atkinson, J. Maxwell. 1984b. Public speaking and audience responses: Some techniques for inviting applause. J. Maxwell Atkinson et John Heritage (dirs). Structures of social action: Studies in conversational analysis. Cambridge: Cambridge University Press / Paris: Maison des sciences de l'homme.
- **Goffman, Erving.** 1973. La mise en scène de la vie quotidienne: La présentation de sci. t.1. Paris: Minuit.



# LA COHÉSION DANS LES TEXTES D'APPRENANTS ARABOPHONES

# Ayouni-Sahnine Kheira UNIVERSITÉ LAVAL

#### 1. Introduction

La recherche présentée dans cet article s'inscrit dans le vaste champ qu'est l'écriture. D'une manière plus précise, elle porte sur l'étude de la cohésion. Les raisons qui ont contribué à ce choix se fondent sur le fait que d'une part, la cohésion est un aspect de la textualité présentant des marques visibles, et que d'autre part, très peu d'études ont été réalisées dans ce domaine. Ainsi, cette recherche a pour objectif de voir les possibilités d'apprenants arabophones comparées à celles d'apprenants «francophones» dans l'emploi de quelques moyens cohésifs tels que définis par Halliday et Hasan (1976) dans leur ouvrage *Cohesion in English*. Cette recherche tente de répondre à la question suivante: Quelles sont les manifestations de la cohésion chez les élèves arabophones et en quoi se distinguent-elles de celles d'élèves «francophones»?

Dans ce qui suit, nous présenterons le cadre théorique de la recherche (2), le corpus qui a servi à l'étude (3), la démarche méthodologique (4) et un aperçu des résultats (5.)

# 2. Cadre théorique de la recherche

Le cadre théorique retenu dans cette recherche est celui proposé par Halliday et Hasan (1976). Ce modèle théorique demeure le travail le plus complet et le plus clair qui existe sur la cohésion. En effet, Cohesion in English a permis «la séparation complète de la cohésion par rapport à la cohérence: c'est-à-dire son affirmation autonome comme concept et comme méthodologie d'analyse» (Patry 1993:117)

Dans cet ouvrage, le concept de cohésion est présenté comme un concept sémantique. Il réfère aux relations de signification qui



existent dans le texte et qui le définissent comme tel. Toutefois, la cohésion demeure un concept complexe qui, pour être cerné, nécessite la compréhension d'autres notions tout aussi complexes, à savoir les notions de *texte*, de *texture* et de *lien*. Les principales caractéristiques de la notion de lien sont la direction (anaphorique/cataphorique), la nature (endophorique / exophorique) et le domaine (intraphrastique / interphrastique).

Par ailleurs, Halliday et Hasan distinguent trois natures de relations cohésives. D'abord, la relation de forme ou continuité de la signification lexicogrammaticale qui fait intervenir trois types de cohésion: la cohésion lexicale, la substitution et l'ellipse. Ensuite, la relation de référence ou continuité de signification référentielle qui fait intervenir un type de cohésion: la référence. Enfin, la relation de conjonction ou liaison sémantique qui ne fait intervenir, elle aussi, qu'un seul type de cohésion: la conjonction.

En plus de la mise en évidence de ces différents aspects de la cohésion, Halliday et Hasan ont retenu quatre principes pouvant aider dans l'analyse de la cohésion d'un texte. Ces principes généraux sont *le lien* (notion de base) [Il faudrait souligner que par la notion de lien, les auteurs ne désignent pas l'élément cohésif seul, mais la relation existant entre deux éléments: le présupposant et le présupposé, ce dernier devant permettre l'interprétation sémantique du présupposant], *la direction* (anaphorique/cataphorique), *la distance* séparant le présupposé du présupposant, et *le type de cohésion* en termes de référence, de substitution, d'ellipse, de cohésion lexicale et de conjonction.

Dans cette recherche, quatre types de cohésion ont été retenus. Il s'agit de la référence, de la substitution, de la cohésion lexicale et de la conjonction'. Pour l'analyse de la relation cohésive, ce sont les principales caractéristiques du lien qui ont été prises en compte (nature, domaine et direction).

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Notons ici qu'a été poursuivi le travail d'adaptation pour le français du modèle de Halliday et Hasan (1976); amorcé par Patry (1986). Patry et Ménard (1985), et Bellaiche (1993) notamment. Par exemple, pour l'instant, ont été répertoriées 119 sous-catégoric, pour la référence, 20 pour la substitution. 14 pour la cohésion lexicale, et 24 pour la conjonction.



#### 3. Corpus

Le corpus a été recueilli auprès de trois classes de terminale (dernière année du secondaire) dans deux établissements secondaires de la banlieue nord de la capitale algérienne (un lycée d'enseignement général et un lycée d'enseignement technique). Il est constitué de 59 essais produits par 59 élèves algériens lors de l'épreuve de français du contrôle trimestriel (printemps 93). Les 59 sujets appartiennent à deux groupes distincts: le groupe arabophone (38 sujets qui se subdivisent en deux sous-groupes: NL = non-francophone, filière Lettres, 17 sujets; NT = non-francophone, filière Technique, 21 sujets) et le groupe «francophone» (21 sujets). Ce dernier groupe est ainsi désigné dans la mesure où les sujets qui le composent ont fait une grande partie de leur scolarité à l'étranger notanment en France. Ainsi, la langue de scolarisation demeure, pour eux, le français alors que pour les arabophones, c'est l'arabe classique.

### 4. Démarche méthodologique

La démarche méthodologique comprend quatre étapes essentielles. La première étape correspond à la mise au point de l'instrument d'analyse. Il s'agit d'une grille à cinq volets. Le premier permet l'identification du sujet, le second, l'identification de l'élément cohésif, le troisième, l'analyse de l'utilisation de l'élément cohésif répertorié, le quatrième, l'analyse de la relation cohésive des éléments cohésifs répertoriés; le cinquième, enfin, permet de prendre note de l'acceptabilité des éléments cohésifs utilisés et le cas échéant, des «raisons» de leur inacceptabilité. La deuxième étape correspond à l'expérimentation de la grille d'analyse à partir de textes hors corpus. La troisième est consacrée à l'analyse proprement dite des textes du corpus. La quatrième et dernière étape intègre entre autres l'entrée des données à l'ordinateur via Excel et l'analyse statistique via SAS, et c'est le test de Pearson ( X²) qui est retenu.

### 5. Aperçu des résultats

L'analyse et l'interprétation des résultats n'étant pas terminées, seuls quelques résultats seront présentés. Pour l'analyse de la relation



cohésive qui prend en compte les principales caractéristiques du lien cohésif (nature, domaine, orientation et étendue), les résultats globaux montrent que les éléments cohésifs répertoriés dans le corpus sont à 99% endophoriques, à plus de 95% anaphoriques et près de 65% interphrastiques. Ceci permet de vérisser l'hypothèse de Halliday et Hasan (1976) selon laquelle la cohésion est essentiellement endophorique, anaphorique et interphrastique. D'autre part, l'analyse des éléments cohésifs présents dans le corpus révèle que parmi les quatre types de cohésion retenus dans ce travail (référence, substitution, cohésion lexicale et conjonction), deux types sont plus utilisés: la référence (46%) et la cohésion lexicale (35%). Dans la comparaison des éléments cohésifs utilisés par les sujets, les résultats permettent de voir que les non-francophones utilisent plus la référence (plus de 48%) alors que les «francophones» utilisent davantage la cohésion lexicale (45%). Ces résultats rejoignent, dans une certaine mesure, ceux de Connor (1984: 310) qui note que «l'écrit en anglais langue seconde fais voir un manque de moyens cohésifs lexicaux<sup>2</sup> et c'est pour remédier à ce manque que ce même auteur propose d'«enseigner aux étudiants en anglais langue seconde les marques explicites de la cohésion lexicale, que l'on trouve chez les bons scripteurs natifs<sup>2</sup>.

D'autres résultats seront tirés de nos analyses et cela, grâce aux possibilités qu'offre l'instrument d'analyse mis au point. En effet, ce dernier pourra donner accès entre autres à une comparaison de la distance entre le présupposé et le présupposant dans le cas des phoriques ou entre les éléments de paires dans le cas des non phoriques. Mais les résultats les plus marquants proviendront sans doute de l'analyse et de l'interprétation des résultats issus du cinquième volet de la grille d'analyse, celui-ci réunissant, rappelons-le, pour chaque élément cohésif inapproprié, des remarques de types descriptif et explicatif.

### 6. Bibliographie

Bellaiche, Lélia Lysianne. 1993. La cohésion référentielle dans le discours oral d'enfants Hypothyroïdiens congénitaux et normaux. Thèse de Doctorat. Université de Montréal.



<sup>2 «</sup>Notre traduction».

- Connor, Ulla. 1984. A study of Cohesion and Coherence in English as a Second Language Students' Writing. Papers in Linguistics. 17, 1-4, 301-316.
- Halliday, Michael Alexander Kirkwood et Hasan Ruqaya. 1976. Cohesion in English. London, Longman.
- Patry, Richard. 1993. L'analyse de niveau discursif en linguistique: cohérence et cohésion. Dans Jean-Luc Nespoulous: Tendances actuelles en linguistique générale. chap. 4. Neuchâtel: Delachaux et Niestlé.
- **Patry, Richard.** 1986. Le lexique dans l'analyse de la cohésion linguistique: aspects problématiques et perspectives d'applications. Thèse de Doctorat. Université de Montréal.
- Patry, Richard et Nathan Ménard. 1985. Spécificité du lexique dans l'analyse de la cohésion: problématique et perspectives d'applications. Bulletin de l'Association Canadienne de Linguistique appliquée, 7, 167-178.

# LA RECONNAISSANCE AUTOMATIQUE DE L'ADVERBE

Jean-Luc Boutin Université Laval

#### 1. Objectifs et définitions

Cet exposé fait état de travaux qui veulent vérifier la possibilité de reconnaître automatiquement l'adverbe graphiquement simple dans un texte de spécialité français. Nous sommes donc, en quelque sorte, au premier étage du traitement automatique des langues naturelles.

Il faut comprendre la reconnaissance automatique comme l'assignation, par l'ordinateur, d'une catégorie grammaticale précise à chacun des mots d'un texte. À cette fin, il importe de circonscrire le concept de «mot» et de dégager les caractéristiques des catégories grammaticales en cause.

Le mot est, ici, compris comme une suite de caractères situés entre des séparateurs. Les séparateurs considérés sont [[[".,::?!'-/]]] auquels il faut ajouter la tabulation, l'espace et le retour de chariot. Cette façon de voir exclut donc les locutions et autres unités lexicales complexes. Elle exclut même les mots composés du type arc-en-ciel. Nous ne nous formalisons toutesois pas de ce manque d'égard pour des formes reconnues puisque, en définitive, ponne de terre et table de cuisine ont le même comportement syntaxique.

Il reste à reconnaître les fonnules scientifiques, lettres grecques et autres symboles fréqueniment utilisés en langue de spécialité. Cette question pourrait, en soi, faire l'objet d'une étude.

#### 2. L'adverbe

L'observation de l'adverbe en contexte et hors contexte nous a permis d'en identifier trois types. Les adverbes du premier type ne présentent aucune ambiguïté (ne, très, encore). Ceux du deuxième type ont une forme ambiguë (tout, même, que). Ceux du troisième type sont formés à l'aide du suffixe -ment.



### 2.1 Méthode de reconnaissance

Notre méthode de reconnaissance de l'adverbe utilise le résultat des travaux de Jacques Ladouceur (1988) sur la reconnaissance des formes verbales et une liste restreinte d'éléments à haute fréquence, que nous nommons liste des articulateurs. Ces éléments sont: l'article et les autres déterminants (possessif, démonstratif, numéral), le pronom, la conjonction, la préposition et les adverbes non dérivés.

Nous distinguons quatre formes verbales: l'infinitif (F), les participes présent (T) et passé (E) et les formes conjuguées (V). Quatre catégories de mots invariables sont définies: l'adverbe (A), la conjonction de subordination (C), le coordonnant (O) et la préposition (P). Restent, finalement, cinq catégories de mots sujets à la flexion en genre et en nombre: le déterminant (D), l'article (L), le pronom (M), le nom (N) et le qualificatif (Q).

La technique proposée exige trois étapes, la première ayant trois phases:

- 1- Découpage du texte en mots et en séparateurs;
  - Marquage des mots en -ment;
  - Identification et marquage des articulateurs;
  - Identification et marquage des formes verbales;
- 2- Désambiguïsation des mots en -ment;
- 3- Désambiguïsation des adverbes du deuxième type.

#### 2.1.1 Découpage du texte et marquage des mots

Le texte est découpé en mots et en séparateurs. L'ordinateur vérifie si le mot se termine par *-ment*, auquel cas il le marque, sinon, il le recherche dans le fichier des articulateurs. S'il s'y trouve, il est marqué, sinon la recherche est faite dans le fichier des verbes (la procédure de désambiguïsation est comprise dans la vérification des formes verbales) et le marquage est fait en conséquence. Chaque forme identifiée se voit adjoindre une catégorie si elle ne présente pas d'ambiguïté, ou une catégorie temporaire si elle est ambiguë. C'est donc à cette étape que sont identifiés les adverbes non-ambigus.



#### 2.1.2 Désambiguïsation des mots en -ment

La terminaison -ment peut se retrouver dans un verbe à la 3° personne du pluriel, dans un nom singulier, dans quelques adjectifs et chez un adverbe dérivé. La première piste explorée pour identifier la catégorie grammaticale de ces mots fut la piste distributionnelle. Or, il s'est avéré que cette méthode doit non seulement accepter l'erreur (10%) mais elle ne reconnaît que 88% des mots, tant adverbes que noms, la plus grande ambiguïté étant chez l'adverbe.

Il est connu que l'adverbe en -ment est généralement construit à partir du qualificatif féminin. Comme rien ne nous permet d'identifier le qualificatif, cette information ne nous est guère utile. Toutefois, l'observation des noms munis du même suffixe nous a fait prendre conscience d'un fait assez généralisé: si l'on supprime le suffixe, il nous reste, le plus souvent, une forme verbale au subjonctif présent.  $3^{\circ}$ personne du (gouverne-ment, rende-ment, investisse-ment). Une vérification faite sur les 993 noms en -ment contenus dans le Dictionnaire inverse de Juilland démontre que plus de 90% d'entre eux (894) répondent à cette règle. Certains noms (19) parmi ceux qui ne répondent pas à la règle de supression du suffixe donnent quand même la forme verbale identifiée si on leur ajoute simplement un «e» final (médi ament-e, fragment-e, document-e).

Après la supression du suffixe, lors de la vérification dans le fichier des formes verbales, si la forme identifiée est un participe passé, le mot sera généralement un adverbe. Il y a toutefois une dizaine d'exceptions (régi-ment, senti-ment). De plus, certains adverbes répondent à la règle du ubjonctif (ferme-ment, complète-ment, active-ment). Il importe donc de dresser des listes d'exclusion. Initialement, quatre de ces listes ont été établies: la liste des adverbes répondant à la règle de suppression, celle des noms bâtis sur un participe passé, celle des noms ne répondant à aucune règle (froment, moment, châtiment) et celle des qualificatifs (clément, dément). De façon à alléger la structure de fichiers et à améliorer le temps d'exécution, toutes ces listes ont été combinées à une cinquième comportant les noms répondant à la règle MOT + 'e' = SUBJ. PR. 3S.



La procédure de désambiguïsation des mots en -ment est donc la suivante: 1) vérification dans le fichier des exceptions et identification de la catégorie si le mot s'y trouve sinon 2) supprimer le suffixe -ment et vérifier si le mot correspond à une forme verbale au subjonctif présent, 3° personne du singulier. Si oui, le mot est un nom, sinon, il s'agit d'un adverbe.

### 2.3.3 Désambiguïsation des adverbes du deuxième type

La liste des articulateurs nous a permis d'identifier les adverbes d 1 deuxième type. Leur catégorie temporaire indique les différentes catégories auxquelles ils peuvent appartenir. Les alternatives sont généralement la conjonction (si, que), le pronom (que, beaucoup), le nom (ensemble, pas) ou le qualificatif (fort, soudain). Certains mots pouvant présenter une ambiguïté multiple (tout).

Mentionnons ici qu'une première désambiguïsation a été opérée lors du choix de la catégorie pour la confection de la liste des articulateurs. Par exemple, les indicateurs de temps tels aujourd'hui, demain, toujours,... ne sont considérés que comme des adverbes même si, dans bien des cas, ils pourraient tout aussi bien être considérés comme des noms. Ces choix, discutables comme tous les choix, n'ont eu pour but que d'alléger la procédure de désambiguïsation. Une personne en désaccord avec ces choix peut en modifier la liste, mais les ambiguïtés qui pourraient en résulter devront toutefois être levées.

Ce marquage d'ambiguïté est la limite que peut atteindre la morphologie pour ces adverbes. L'étude distributionnelle, pour sa part, même si elle peut régler certains cas, reste impuissante à tout désambiguïser. Nous pouvons, bien sûr, note, certaines constantes, mais comme nous travaillons sur les adverbes et qu'une caractéristique de plusieurs adverbes est justement leur mobilité dans la phrase, il faut bien réaliser la limite des règles distributionnelles.

La plupart des adverbes du deuxième type ont un comportement qui leur est propre et, dans certains cas, le recours à une grammaire locale permet de lever une partie de l'ambiguïté. Deux règles peuvent



cependant être dégagées: celle des quantificateurs et celle des déterminants. La règle des quantificateurs veut que lorsqu'un quantificateur est suivi immédiatement d'un verbe conjugué à la 3° personne du pluriel ou lorsqu'il est suivi de la préposition *de* suivie d'un mot qui n'est pas un infinitif, on a affaire à un pronom. Dans les autres cas, le mot est considéré comme un adverbe.

- (1) Beaucoup (M) sont appelés mais peu (M) sont élus.
- (2) Vous avez trop (M) de travail.
- (3) J'en ai assez (A) de faire ses quatre volontés.

La règle des déterminants veut qu'un mot précédé d'un article, d'un déterminant ou d'une préposition soit considéré comme un nom et comme adverbe dans les autres cas. Cette règle a bien sûr ses limites puisqu'un qualificatif peut s'insérer entre le nom et son déterminant mais, puisque, à l'heure actuelle, rien ne nous permet d'identifier les qualificatifs, nous devons accepter ces limites. Il est toutefois possible de réduire le nombre d'erreurs en incluant un fichier contenant les qualificatifs les plus fréquents et en vérifiant si le mot précédant le terme ambigu en fait partie.

#### 3. Conclusion

L'identification des formes présentes dans le fichier des articulateurs nous permet de reconnaître facilement les adverbes du premier type. Grâce à l'utilisation du fichier des verbes, il est possible de reconnaître les adverbes du troisième type. La reconnaissance des adverbes du deuxième type pose toutefois un problème. Même si certaines règles distributionnelles nous permettent de lever une partie des ambiguïtés, il faudrait, pour obtenir un meilleur résultat, faire appel à des règles syntaxiques. L'identification des noms et des qualificatifs permettrait également un meilleur taux de reconnaissance des adverbes du deuxième type.

#### 4. Bibliographie

Juilliand, Alphonse. 1965. Dictionnaire inverse de la langue française. London: Mouton.

**Ladouceur, Jacques.** 1988. Une analyse automatique en syntaxe textuelle. Québec: CIRAL.



## LE RÔLE DE LA LOGIQUE DU TA EN DIDACTIQUE DE LA RÉVISION

# Louise Brunette Paris III - Sorbonne Nouvelle

#### Généralités

Notre réflexion s'inscrit dans une recherche doctorale en science de la traduction et se voudrait un apport au renouveau de l'enseignement de la révision anglais-français dans les cursus universitaires. Nous parlons de renouveau parce que, contrairement au reste de la traductologie, la didactique de la révision n'a pas bougé depuis sa naissance, il y a plus de vingt ans. Un de nos objectifs est d'engager la didactique de la révision dans le mouvement d'évolution de la traductologie.

#### 2. Cadre de l'exposé

Prenant appui sur la notion de paramètres de la révision mise en avant par Paul Horguelin (1978), nous avons redéfini les critères servant à déterminer le degré d'acceptabilité d'une traduction comme production textuelle quasi-autonome. Sur le canevas de Horguelin, nous avons monté une méthode d'enseignement qui repose sur quatre éléments: la logique du TA, sa finalité, sa situation non linguistique et sa conformité avec la norme (choisie). Sortant de la conception comparatiste largement diffusée dans nos universités, nous avons mis à profit les enseignements reçus à la Sorbonne Nouvelle dans le cadre de nos études à l'ÉSIT, château-fort de la théorie du sens.

# 3. Une définition de logique pour la révision

Le réviseur s'intéresse à la logique du texte d'arrivée, c'est-à-dire qu'il vérifie la cohésion et la cohérence du TA. La première se définit comme l'ensemble des moyens linguistiques utilisés pour assurer la continuité formelle et sémantique du texte. Quant à la cohérence, elle est la manifestation, de phrase en phrase, de la continuité du sens d'un texte et de sa vraisemblance.



#### 3.1. La logique du TA comme premier paramètre

À partir d'extraits de deux textes pragmatiques, nous tenterons de prouver que la vérification de la présence de ce critère dans la traduction est un bon outil de révision. Sur le plan pratique, la vérification de la logique vient en premier lieu à cause de sa portée disqualifiante. En effet, après avoir posé à propos d'un texte un verdict de non-logique, le réviseur est en droit d'arrêter l'opération révisante. Si la traduction est d'abord acte de communication, on ne révise pas un texte traduit qui se situe au degré zéro de la communication. Sur le plan de la didactique, l'examen de la cohérence du TA remet donc les apprentis en face de l'obligation méthodologique de voir en toute traduction non pas une suite d'énoncés qui s'additionnent, mais un réseau où s'établissent des rapports fonctionnels assurant le cheminement de la communication et de la pensée dans une direction donnée.

### 3.2. Une logique pour le destinataire du TA

À cette première étape de sa démarche, le réviseur apprenti ne veut pas savoir si l'illisibilité du texte est imputable aux carences du traducteur en LD ou en LA. Il s'attache au contenu du message, et à la transmission de ce contenu, en se plaçant du point de vue du destinataire.

# 4. Exemples ou illustrations

Voyons d'abord un exemple d'incohérence résultant d'un manque d'attention ou de raisonnement de la part du traducteur, mais qu'on pourrait tout aussi bien imputer au transcodage. L'illogisme en cause est lié à la fois à l'inadéquation de la situation et à l'appartenance sociolinguistique des destinataires de la traduction.

À PROPOS DE LA BOHÈME/ABOUT LA BOHÈME L'intégration de la musique éternelle aux dialogues en anglais, plus accessibles, [rend] l'opéra significatif pour un auditoire moderne.



Integrating timeless music with accessible English dialogue makes the opera meaningful for a modern audience.

L'impair est de taille: ce passage de la traduction constitue un non-sens. En effet, le texte traduit s'adresse à des francophones pour qui la version anglaise ne peut pas être plus facile à comprendre, plus accessible, que l'original italien. D'un texte de départ transparent pour des anglophones (qui comprennent mieux l'anglais que l'italien), on aboutit à un message nul pour les lecteurs francophones. Il nous semble avoir affaire au résultat d'une traduction mot-à-mot. Dans le passage cité, le transcodage a entraîné la formulation d'une absurdité, décelable sans retour à l'original et peut-être même encore plus facilement décelable du fait que l'anglais n'a pas été consultè.

Le prochain exemple relève davantage d'un défaut d'enchaînement continu des idées.

#### ACT:ON DUCT CLEANING

Pourquoi faire nettoyer les conduits d'air?

- Meilleure santé
- 2) Économiser sur le chauffage
- 3) Économiser sur les coûts de la décoration
- 4) Économiser sur l'entretien du système de l'air climatisé

Au niveau de la langue, c'est-à-dire de la cohésion, le réviseur en apprentissage va immédiatement noter la rupture dans la récurrence de la forme verbale infinitive: une triple forme verbale pour une forme substantive (meilleure santé), d'ailleurs sémantiquement et grammaticalement erronée. D'autre part, sur le plan informatif, il est moins question dans cette publicité d'améliorer la santé des occupants que d'y veiller. En outre, l'observation de maladresses stylistiques (répétitions non fondées), et grammaticales (ex.: système de l'air climatisé) nombreuses autorise le réviseur à mettre en doute d'entrée de jeu la qualité de la rédaction du texte traduit et, donc, son efficacité communicationnelle. Il est vrai que l'absence de cohésion lexicale est de peu de conséquence puisque la compréhension du paragraphe n'est pas totalement compromise pour autant, mais simplement parasitée. Le réviseur pourrait peut-être passer outre si un véritable accroc à la



cohérence n'interrompait pas la lecture continue du paragraphe. En effet, l'énoncé Économiser sur les coûts de la décoration n'est pas décodable spontanément par le lecteur ordinaire: comment des conduits désencrassés peuvent-ils contribuer à faire baisser les coûts de la décoration?

Peintures, mobilier, couvre-sols et travaux n'en coûtent pas moins cher du fait de la propreté des conduits. Manifestement, le traducteur n'a pas réfléchi. La correction du réviseur doit permettre au révisé de reconstituer le raisonnement logique qui aurait dû l'amener à une formulation cohérente. Il fallait comprendre et faire comprendre que les éléments du décor n'étant pas malmenés par la circulation continue de poussière, les dépenses liées à leur entretien allaient diminuer en proportion. Sans même le secours du texte anglais, le réviseur compétent aide le traducteur à faire le chemin qui le conduit des mots au sens et à la cohérence.

ACT-ON DUCT CLEANING Symptômes reliés à la qualité inférieure de l'air ambiant: Étourdissement [...] Éternuement [...] Rougeur [...] Léthargie [...] Absentéisme [...]

Ce paragraphe illustre le rapport étroit entre cohérence sémantique et cohésion lexicale. Avant même de pouvoir expliquer son inconfort, le lecteur est agacé par la présence de l'absentéisme parmi les symptômes reliés à la mauvaise qualité de l'air. Ce malaise (logique) du lecteur résulte d'une rupture injustifiée de la continuité dans les idées, autrement dit d'une incohérence. En effet, des vingt symptômes énumérés dans l'original, seul l'absentéisme n'est pas subi directement par les victimes de l'air ricié. De plus, il y a faute contre la cohésion. En effet, dans le passage qui nous concerne, symptômes est employé à la fois métaphoriquement (absentéisme) et techniquement (ex.: léthargie, fatigue générale, irritation). Cette explication démontre comment le respect de la fidélité à la cohérence des idées peut mener à une justification linguistique objective. Or, le réviseur a souvent besoin d'arguments objectifs.

La mauvaise qualité rédactionnelle ou l'incohérence (ou les deux) du TA révèlent que le sens du texte anglais a échappé au



révisé, car un traducteur conscient de la fonction communicative du texte ne peut se livrer à l'écriture asémantique illustrée ci-dessus. À notre avis, en pareil cas, le réviseur est tout à fait fondé de conclure à l'incompréhension de l'original. La conclusion inverse – la saisie du sens du texte anglais – est également possible, dès que la traduction fait figure de tout organisé. Il importe moins d'attirer l'attention sur la méconnaissance de la langue source par le traducteur ou sur les insuffisances de ce dernier au chapitre du maniement de la langue d'arrivée, que de faire la preuve de la non-textualité de sa traduction. Par ailleurs, quand, pour arriver à reconstituer une continuité ou pour trouver une unité, le réviseur doit constamment naviguer entre les phrases du texte d'arrivée ou se livrer à des allers et retours entre le texte de départ et le TA, le sens ne peut s'édifier normalement pour lui. Il est privé de l'avantage du recul par rapport au texte de départ que lui vaut, en principe, sa position de lecteur.

#### 5. Conclusion: une hypothèse pour la révision

Toute démarche didactique en révision semble ainsi devoir se montrer accueillante à l'hypothèse suivante: un traduction cohérente révèle l'appréhension adéquate du sens de l'original et se présente comme un cas de révision rentable. Le réviseur apprenti doit être sensibilisé à la qualité logique du texte à revoir, manifestation flable de la compréhension du contenu informatif du texte original et de l'exercice du raisonnement du traducteur révisé.

### 6. Bibliographie

Brunette Louise. 1994. Pour une didactique renouvelée de la révision anglais→français en situation de bilinguisme. Communication présentée au 7° Congrès annuel de l'ACT, le 8 juin à Calgary. (soumis à Target).

Horguelin, Paul A. 1978. Pratique de la révision. Montréal: Linguatech.

Mossop, Brian. 1982. A Procedure for Self-Revision. Actualité terminologique, 15, 3, 6-9.



# LE FOISONNEMENT DANS QUELQUES TEXTES DE PHYSIQUE

#### Guylaine Cochrane Université Laval

#### 1. Introduction

Il vous est sans doute arrivé de comparer une traduction à son original. Avez-vous remarqué que la longueur des deux textes est rarement pareille? C'est ce qu'on appelle le foisonnement et c'est le sujet du présent article.

Nous avons décidé de traiter de grands points: les concepts de base de l'étude, le coefficient de foisonnement pour des textes de physique, la proportion de foisonnement lié à la différence entre les codes linguistiques et la proportion attribuable au libre choix du traducteur ainsi que les causes et les solutions.

# 2. État de la question

Avant d'entrer dans le vif du sujet, nous allons préciser ce qu'il faut entendre par foisonnement. Selon Christine Durieux, le foisonnement est l'augmentation du volume du texte d'arrivée par rapport au texte de départ.

L'idée du foisonnement comme sujet de thèse vient d'un article de cette auteure qui mentionnait que tous les textes foisonnent, peu importe les langues en présence et que ce foisonnement est attribuable au manque de méthode du traducteur (1990: 56). Étant un peu sceptique, nous avons voulu vérifier ces dires.

Tous les auteurs qui ont abordé, ne serait-ce qu'indirectement, ce phénomène admettent que le foisonnement existe. Toutefois, le coefficient de foisonnement est loin de faire l'unanimité. Demers a observé un coefficient maximal de 14% pour des textes non scientifiques si l'on ne tient pas compte des différences



obligatoires, alors que Juhel affirme qu'il est de 30%. Durieux mentionne un coefficient de foisonnement de 25%, tandis que, dans son corpus, Bélanger a constaté qu'il se chiffre à 10,2% pour des traductions de l'anglais au français. Enfin, Barth a noté que pour des textes littéraires il est de 13% de l'anglais au français et de 5% du français à l'anglais.

Il faut toutesois replacer ces chissres dans leur contexte et établir une distinction entre les auteurs qui citent des statistiques fournies par des tiers (Juhel et Durieux), ceux qui se fient à leur «impression» (Kokas, Vinay et Darbelnet, Van Hoos) et ceux qui tirent leurs chissres de l'analyse d'un corpus (Barth, Bélanger et Demers).

Barth et Bélanger reconnaissent que le foisonnement peut être attribuable à des dissérences obligatoires, mais ils ne déterminent pas de pourcentage lié à cette cause. Demers est la seule à avoir mesuré avec précision la part de servitudes dans le foisonnement. Pour des textes scientisques, le coefficient passe de +5,5% à 0,5% si l'on tient compte des servitudes. Il n'y a donc pas vraiment de soisonnement dans ce domaine. Cette auteure a également observé que, pour ce qui est des textes scientisques, il existe des dissérences selon les domaines et selon le registre. Toutesois, comme cette partie du corpus ne comprenait que 4 500 mots, il lui a été impossible de dégager des tendances.

Les causes du foisonnement diffèrent aussi d'un auteur à l'autre. Comme nous l'avons déjà mentionné, la plupart des auteurs (Durieux, Juhel, Kokas, Vinay et Darbelnet) attribuent le foisonnement au traducteur, tandis que d'autres (Barth, Demers et Bélanger) considèrent qu'une partie du foisonnement est liée à des servitudes linguistiques.

Il semblait donc important de vérifier, au moyen d'une analyse statistique d'un vaste corpus (environ 75 000 mots) de textes de registres et de domaines différents, si le foisonnement existe quel que soit le registre des textes, si le taux est



différent selon que la traduction se fait de l'anglais au français ou du français à l'anglais, et si le degré de technicité a une influence sur le taux de foisonnement.

#### 3. Concepts de base

Il est important de définir les concepts qui sous-tendent notre étude. Tout d'abord, la notion de mot qui est très mal aisée à définir. Même si les auteurs se contredisent et que personne ne s'entend sur une définition formelle, nous avons cru bon d'adopter une définition claire et pratique puisque le mot est la notion fondamentale de notre étude. Nous considérons donc qu'un mot est une chaîne de caractères typographiques séparés par deux blancs.

Pour être plus précis, nous avons introduit d'autres notions: unité lexicale et terme. Le terme désigne les mots de la langue de spécialité tandis que l'unité lexicale s'emploie pour désigner tous les mots de la langue générale. Cette unité peut être soit simple (formée d'un seul mot), soit complexe, soit composée (formée de plus d'un mot). La seule différence entre unité lexicale complexe et unité lexicale composée, c'est que cette dernière comporte un signe diacritique (une apostrophe ou un trait d'union) comme séparateur des éléments de l'unité. La même subdivision s'applique aux termes.

#### 4. Corpus

Le corpus sur lequel nous travaillons a été élaboré à partir des volumes de l'Index Translationum publiés dans la deuxième série, c'est-à-dire entre 1948 et 1985, ayant fait l'objet d'une traduction au Canada ou aux États-Unis. Nous avons choisi trois domaines: la physique, l'histoire et l'économie. Nous avons retenu les 500 premiers mots du troisième chapitre de chaque ouvrage. L'introduction et les deux premiers chapitres ont été éliminés, car nous voulions être certaine que les auteurs soient entrés dans le vif du sujet.



#### 5. Traitement informatisé (Gertextes)

Étant donné que nous voulions traiter un vaste corpus, nous avons informatisé le processus d'analyse grâce au logiciel *Gertextes*, un logiciel de gestion et de repérage textuel. C'est avec cet outil que se fait toute l'analyse mot à mot. Pour chaque mot, nous indiquons la catégorie grammaticale, le nombre de caractères typographiques, le nombre de mots dans l'entrée, le type de mot, la traduction correspondante, et au besoin, nous ajoutons des notes. Nous relevons ensuite tous les cas où il y a un changement (un élément enlevé, un élément ajouté, ou un passage où la traduction s'éloigne un peu). Nous tentons également de trouver la raison qui a poussé le traducteur à faire ses choix.

#### 6. Coefficient de foisonnement

Même si notre analyse n'est pas encore terminée pour l'ensemble du corpus, il est quand même possible d'infirmer l'hypothèse de départ qui voulait que toutes les traductions foisonnent peu importe la langue de départ. En effet, pour notre corpus de textes de physique du français à l'anglais, toutes les traductions étaient plus courtes que l'original. Le coefficient de foisonnement se situe autour de -3,8%. Ce qui signifie que le texte d'arrivée est plus court d'environ 20 mots.

#### 7. Causes et solutions

Quelles sont donc les causes du foisonnement? Selon Durieux, il en existe cinq: surtraduction, pléonasme, calque, motivation des termes et transcodage. Malheureusement, l'auteure ne définit pas le terme *mot*, notion fondamentale quand on traite de foisonnement, et elle ne tient aucunement compte des servitudes linguistiques auxquelles le traducteur est astreint.

Il ressort de notre étude que le traducteur n'a pas beaucoup de choix. Dans la majorité des cas, il doit se plier aux contraintes linguistiques, ce qui infirme la deuxième hypothèse qui voulait que le foisonnement soit attribuable au manque de méthode du traducteur. Les servitudes linguistiques sont, selon nous, la principale cause de foisonnement. En fait, le traducteur doit ajouter des articles, des joncteurs prépositionnels ou étoffer des prépositions anglaises.

L'auteure propose cinq solutions destinées à restreindre ce phénomène: prise en compte de l'actualisation sémique, mobilisation de connaissances non linguistiques, réorganisation de l'information, transfert d'information et adaptation au destinataire. Pour notre part, nous n'en sommes pas encore rendue à l'élaboration de solutions.

#### 8. Conclusion

Nous pouvons toutefois affirmer que le foisonnement n'est pas aussi facile à déceler qu'il en a l'air. Il s'agit d'un phénomène complexe qui va bien au-delà du simple comptage de mots. Étant donné que les motifs qui poussent le traducteur à faire ses choix n'ont pas encore été traités en profondeur par les différents théoriciens, nous devrions faire des découvertes intéressantes qui, nous l'espérons, permettront de faire avancer les connaissances dans ce domaine.

## 9. Bibliographie

- Barth, Gilbert. 1971. French to English: Some Stylistic Considerations. *Méta*, vol 16, n° 1-2, mars-juin, p. 33-44
- Bélanger, Gilles. 1992. Études des relations cohésives grammaticales: perspective traductologique et typologique. Thèse de doctorat, Québec, Université de Sherbrooke, 405 p.
- **Demers, Ginette**. 1989. Constantes et variations en traduction. Thèse de doctorat, Université Laval, XXIII, 576 p.
- Durieux, Christine. 1991. Les langues ont-elles une longueur?, Contrastes, n° 20-21, avril, p. 21-30.
- **Durieux, Christine.** 1990. Le foisonnement en traduction technique d'anglais en français. *Méta*, vol. 35, n° 1, mars, p. 55-60.
- **Juhel, Denis.** 1982. Bilinguisme et traduction au Canada, rôle sociolinguistique du traducteur, Québec, CIRB, 116 p.



- Kokas, Louis. 1969. Les longueurs de la traduction, Méta, vol. 14, nº 2, juin, p. 93-97.
- Unesco. 1948-1985. Index Translationum. Répertoire international des traductions, Paris, vol. 1 à 35 (Nouvelle série), p.v.
- Van Hoof, Henri. 1989. Traditire l'anglais, théorie et pratique, Paris, Duculot, 215 p.
- Vinay, Jean-Paul et Darbelnet, Jean. 1977. Stylistique comparée du français à l'anglais, Montréal, Beauchemin. 331 p.

# LA DYNAMIQUE DISCURSIVE DES SYNTAGMES TERMINOLOGIQUES<sup>1</sup>

# Tanja Collet Université de Montréal

#### 1. Introduction

La phrase, ou mieux encore tout ensemble de phrases, bref le discours, fait et défait le syntagme terminologique (ST). En effet, le ST, qui selon certains trouve sa genèse dans la phrase (thèse transformationnelle de Guilbert (1975)), interagit, lorsqu'il est actualisé, avec la phrase, se fond en elle, voire se confond avec elle. Cette dynamique discursive du ST entrave sa reconnaissance, déjà rendue difficile par sa structure qui ne se laisse pas aisément distinguer de celle du syntagme libre.

## 2. Le syntagme terminologique

L'étude de la dynamique discursive du ST exige préalablement une définition de la notion de syntagme terminologique. Nous proposons la définition suivante qui, étant obtenue à la fois par induction et par déduction, renferme déjà quelques principes attribuables aux mécanismes de la dynamique discursive: Le syntagme terminologique est une unité complexe, composée d'au moins deux unités graphiquement simples<sup>2</sup>, formée selon les règles de la syntaxe, ayant une structure interne binaire constituée d'un déterminé et d'un déterminant, lequel suit le plus souvent le déterminé, se caractérisant par un degré de figement relatif et ayant le statut de terme, c.-à-d. de dénomination d'une notion comprise dans le système notionnel d'un domaine. En nous basant sur les exemples fournis par Guilbert (1975), Portelance (1989) et Kocourek (1991) et sur les données recueillies par nous-même dans un certain nombre de textes technoscientifiques, e.a. CNES/CNET (1983) et Pares (1975), nous nous permettons de conclure provisoirement que la mise en oeuvre des mécanismes de la dynamique



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Il s'agit d'une présentation des premiers résultats de nos recherches de troisième cycle (CRSH: bourse 752-93-1132).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Une liste des constituants possibles devrait être ajoutée à cette définition.

discursive n'est possible que lorsque le ST actualisé est un subordonné. Par conséquent, nous excluons de cette définition les ST du type *émetteur-récepteur* qui sont des coordonnés du point de vue de leur sémantisme.

Nous estimons que la dynamique discursive des ST est un indice de la relativité de leur degré de figement. Nous soutenons, contrairement à Guilbert (1965: 275-277), que le ST, même lexicalisé, se caractérise par une instabilité fondamentale du rapport syntagmatique au plan du discours.

## 3. La dynamique discursive

Il s'agit d'un ensemble de mécanismes qui perturbent la linéarité du ST, en le rendant discontinu, en le dissolvant ou en effaçant un ou plusieurs de ses constituants. Nous distinguons la coordination, la prédication, l'insertion, la dénomination et la réduction.

#### 3.1 La coordination

La coordination est essentiellement intraphrastique et implique au moins deux ST. Les ST coordonnés n'ont pas à appartenir à la même matrice. Cependant, une identité soit au niveau du déterminé (dé) soit au niveau du déterminant (dā) est nécessaire. La coordination se caractérise par l'effacement du dé ou du dā commun aux ST coordonnés. Plus précisément, selon qu'il y a identité du dé ou du dā, la coordination de deux ST se réalise par l'effacement du dé commun du deuxième ST ou, le cas échéant, par l'effacement du dā commun du premier ST et par l'insertion d'un joncteur, généralement ET, OU ou une virgule.

- a. (affectation<sub>de</sub> permanente<sub>da</sub>)<sub>ST</sub> et (affectation<sub>de</sub> à la demande<sub>da</sub>)<sub>ST</sub> → affectations permanente et à la demande
  - b. (facteur<sub>de</sub> de bruit<sub>de</sub>)<sub>ST</sub> et (température<sub>de</sub> de bruit<sub>de</sub>)<sub>ST</sub> → facteur et température de bruit



## 3.2 La prédication

La prédication est un mécanisme intraphrastique qui implique au moins un ST. Elle dissout le ST en un sujet et un prédicat, tout en respectant la binarité du ST. En effet, le dé est incorporé au sujet et le dã, précédé du verbe, le plus souvent la copule *ètre*, au prédicat de la phrase.

(2) (répéteur<sub>de</sub> à double changement de fréquence<sub>da</sub>) <sub>ST</sub> → (répeteur<sub>sujet</sub> être à double changement de fréquence<sub>prédicat</sub>)<sub>Ph</sub>

(\*Pour les deux modules A et B, les répéteurs sont à double changement de fréquence.\* (CNES/CNET 1983: 288))

### 3.3 L'insertion

L'insertion est essentiellement intrasyntagmatique. Elle respecte la binarité du ST, l'élément inséré (Adj, Adv, etc.) venant se placer le plus souvent entre le dé et le dā. L'élément inséré ne peut correspondre à un trait pertinent distinctif de la notion dénommée par le ST.

- (3) a. réseaux futurs et actuels de télécommunications (réseau<sub>de</sub> de télécommunications<sub>da</sub>)

#### 3.4 La dénomination

La dénomination est un mécanisme intrasyntagmatique. Elle respecte la structure binaire du ST, l'élément inséré (dit, appelé, etc.) venant se placer généralement entre le dé et le dã.

- (4) a. système dit à extracteur de mode (système<sub>de</sub> à extracteur de mode<sub>da</sub>)
  - b. couverture appelée de zone (couverture de de zone da)

Nous distinguons la dénomination de l'insertion. La dénomination se caractérise, outre sa fonction terminologique introductoire, par



deux contraintes: une au niveau de la catégorie grammaticale de l'élément inséré, lequel est le plus souvent un Adj<sub>participe passé</sub>, et une au niveau du champ sémantique de l'élément inséré, lequel correspond nécessairement au champ de DÉNOMMER. Par contre, l'insertion se caractérise par l'absence de contrainte au niveau du champ sémantique de l'élément inséré – il y a cependant, comme il a été mentionné ci-haut, une contrainte au niveau notionnel – et par la diversité des catégories grammaticales admises. Soulignons également qu'un énoncé du type «Le répéteur est, dans ce cas, dit transparent.» (Pares 1975: 91), qui se caractérise par la dissolution du ST, en l'occurrence répéteur transparent, est un exemple de prédication et non de dénomination, le résultat de ce dernier processus demeurant un GN. On pourrait aussi, bien sûr, argumenter qu'il s'agit d'un cas mixte de dénomination et de prédication.

#### 3.5 La réduction

La réduction met en jeu un seul ST, et une phrase ou plusieurs phrases plus ou moins espacées dans le texte. Contrairement à Guilbert (1975) et à Portelance (1989), nous prônons une explication purement intralinguistique de la réduction, et jugeons qu'une telle approche cerne mieux la réalité textuelle où formes réduites et pleines du même ST se côtoient. Nous établissons une distinction entre la réduction à caractère lexical (RL), pouvant transcender le milieu contextuel immédiat, et la reprise anaphorique (RA), qui est purement contextuelle.3 Cette distinction entre RA et RL repose sur des critères fonctionnels, notionnels ou onomasiologiques, formels et de régularité. Mentionnons d'abord que la fonction principale de la RA est d'établir des liens entre les phrases d'un texte, donc de contribuer à la cohésion et la cohérence textuelles. La RL se distingue de la RA par sa capacité de créer des variantes terminologiques, susceptibles de devenir des membres permanents de la terminologie du domaine du ST plein. Sur les plans onomasiologique et formel, la RA et la RL se distinguent par leur portée sémantique et par les types d'effacements admis. En effet, les



<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Kocourek (1991) propose une distinction semblable entre ellipse lexicale et ellipse contextuelle.

ST réduits, qui conservent le niveau onomasiologique du ST plein et qui ne coı̈ncident pas formellement avec un hyperonyme, sont issus du mécanisme réducteur à caractère lexical. Ce mécanisme permet l'effacement tantôt du dé, tantôt du dã, tantôt d'un ou de plusieurs constituants du dé ou du dã.

- (5) a. signal<sub>de</sub> brouilleur<sub>de</sub> ↔ brouilleur
  - b. bande<sub>d</sub> de fréquences<sub>da</sub> ↔ bande
  - c. bande de fréquences<sub>de</sub> d'émission<sub>de</sub> ↔ bande d'émission
  - d. antenne, à réflecteur parabolique, ++ antenne parabolique

Par contre, les ST réduits, qui ne conservent le niveau onomasiologique du ST plein qu'en contexte et qui coı̈ncident formellement avec un hyperonyme, sont des RA. La RA n'admet que l'effacement en entier du da du ST, et conserve son dé partiellement ou en entier. La préservation partielle du dé n'est permise que lorsque ce dernier constitue lui-même un ST subordonné. Il s'ensuit qu'un ST à dé syntagmatique peut avoir au moins deux RA, notamment le dé syntagmatique et le dé de celui-ci obtenu par effacement de son da.

- (6) a. détecteur<sub>de</sub> solaire<sub>da</sub> ↔ détecteur
  - b. panneau solaire<sub>d</sub>, orientable<sub>d</sub>, ↔ panneau

Pour être grammaticaux, les produits de la RA et de la RL doivent appartenir à la même catégorie grammaticale que le ST plein à partir duquel ils ont été obtenus. Alors que cette contrainte est rarement problématique pour une RA, elle peut l'être pour une RL. La contrainte de la préservation de la catégorie grammaticale (cg) peut, dans ce cas, entraîner un changement de la cg du constituant non effacé comme en (7) ou entraîner la chute de la préposition du dă après effacement du dé comme en (8).

- (7) onde porteuse ↔porteuse (N Adj ↔Adj<sub>nominalise</sub>)
- (8) système d'entraînement ↔ entraînement (N<sub>1</sub> Prép N<sub>2</sub> ↔ N<sub>2</sub>)

La flèche à double tête est à la fois le signe d'une mise en relation et le reflet de la réalité textuelle où formes pleines et réduites d'un même ST sont susceptibles de se cotoyer.

Mentionnons, en dernier lieu, que la RA et la RL se distinguent aussi par la régularité de leurs procédés. En effet, la RA semble pouvoir frapper tout ST subordonné actualisé. La RL, par contre, semble plus sélective et affecter tel ST plutôt que tel autre; un lien déclencheur pouvant exister entre les caractéristiques sémantiques et structurales du ST et la RL.

## 4. Conclusion

Nous espérons que cette étude de la dynamique discursive du ST. c.-à-d. des mécanismes intraphrastiques et interphrastiques qui perturbent la linéarité du ST lorsqu'il est actualisé, débouchera sur une meilleure compréhension de cette unité terminologique complexe, et de ce fait permettra l'acquisition de meilleurs critères de découpage et de traitement dictionnairique.

## 5. Bibliographie

- CNES/CNET. 1983. Télécommunications spatiales. III. Secteur terrien. Systèmes de télécommunications par satellite. Paris: Masson.
- Guilbert, L. 1975. La créativité lexicale. Paris: Larousse.
- Guilbert, L. 1965. La formation du vocabulaire de l'aviation. Paris: Larousse.
- **Kocourek**, R. 1991. La langue française de la technique et de la science. Wiesbaden: Oscar Brandstetter Verlag.
- Pares, J. et V. Toscer. 1975. Les systèmes de télécommunications par satellites. Paris: Masson.
- Portelance, C. 1989. Les formations syntagmatiques en langues de spécialité. Thèse de doctorat. Université de Montréal.



# PATHOLOGIE DU DISCOURS ET HÉMISPHÈRE DROIT: ÉTAT ACTUEL DES CONNAISSANCES

Louise Duchesne
Université de Montréal et
Centre de Recherche
DU Centre Hospitalier côte-des-neiges, Montréal

#### 1. Introduction

L'étude des habiletés discursives chez les cérébrolésés droits (CLD) constitue un domaine de recherche privilégié car, d'une part, cette population ne présente que peu de troubles du langage hormis des difficultés au niveau textuel et discursif et, d'autre part, le discours demeure une porte d'entrée importante sur le fonctionnement cognitif humain puisqu'il requiert la mise en oeuvre d'un ensemble de capacités cognitives, telles que la mémoire, la planification ou la capacité à faire des inférences. Les atteintes discursives associées à une lésion de l'hémisphère droit peuvent être diverses et jusqu'à présent, les recherches en neuropsychologie cognitive n'ont pas permis d'identifier de façon précise les processus sous-tendant le traitement du discours qui sont altérés suite à une telle lésion. Cette recherche fera un bref survol des connaissances actuelles en ce domaine.

# 2. De l'aphasie aux troubles discursifs

Il est admis depuis Paul Broca (1865), qu'une lésion d'une certaine zone du lobe frontal donne lieu à une aphasie. L'aphasie afffecte l'expression et/ou la compréhension du langage oral ou écrit. C'est toutefois Marc Dax, un médecin de campagne français, qui, au 19° siècle, a découvert que l'aphasie était causée par une lésion cérébrale gauche. Depuis lors, les connaissances sur l'aphasie sont légion. On connaît beaucoup moins bien l'influence de l'hémisphère droit au langage. On sait aujourd'hui qu'il n'est pas totalement exclu des fonctions langagières: en effet, ce n'est qu'assez récemment qu'ont émergé les études sur l'hémisphère droit et le langage.



Une lésion de l'hémisphère droit peut donner lieu à des troubles de la communication verbale qui ne sont pas une aphasie mais qui affectent les habiletés de communication d'un droitier. Ces troubles apparaissent à priori comme moins importants que ceux que l'on retrouve chez les cérébrolésés gauches (CLG) aphasiques. La description des troubles de la communication des CLD inclut des atteintes possibles pour les composantes suivantes: composantes prosodiques, lexico-sémantiques, pragmatiques et discursives.

## État des connaissances sur le discours et les cérébrolésés droits (CLD)

Bien que les habiletés linguistiques de base des CLD soient préservées (syntaxe, phonologie), ceux-ci obtiennent de piètres performances dans des tâches discursives. En effet, selon Joanette et al. (1990), il a été largement démontré que ceux-ci présentent des déficits en production et en compréhension du discours. Inversement, les cérébrolésés gauches (CLG) aphasiques qui, pour la plupart, ont de grandes difficultés au plan strictement linguistique, démontrent généralement de meilleures capacités en discours. Les écrits en ce domaine font état de grandes divergences en ce qui a trait aux résultats de recherche. Certains auteurs rapportent des déficits dans les habiletés discursives alors que d'autres n'observent pas de différences significatives entre les performances des CLD et celles de sujets-témoins, et ce, pour diverses tâches. Par ailleurs, certains chercheurs postulent l'existence d'un déficit sélectif d'une seule composante du processus de compréhension, alors que d'autres mettent en lumière l'absence d'un tel déficit sélectif.

Il est ensin possible de déplorer l'absence quasi-totale de référence à un cadre théorique précis dans ce domaine de recherche. Beaucoup d'auteurs posent l'hypothèse d'un déficit indisserencié qui résulte en un problème de compréhension discursive. Or rares sont les chercheurs à avoir utilisé un vadre ou un modèle pouvant décrire les étapes du traitement des éléments discursiss. Il est important de retenir que la compréhension d'un texte lu – ou d'un discours oral – ne se limite pas à la réception de l'information qui y est contenue ou à une simple compréhension. Cette dernière nécessite la mise en



oeuvre d'un ensemble de processus cognitifs. Les recherches récentes en neuropsychologie ont permis de concevoir la compréhension du discours comme le résultat d'une série de processus organisés en strates, conduisant à l'élaboration de modèles de traitement discursif qui permettent une représentation selon différents niveaux lesquels correspondent aux étapes de traitement nécessaires à la compréhension du discours (Frederiksen et Stemmer 1993).

## 3.1 Quelques résultats de recherches

## 3.1.1 Blagues et sarcasmes (humour)

Brownell et al. (1983) rapportent que les CLD présentent souvent des difficultés à saisir le sens d'une blague, à comprendre l'humour verbal. Leur analyse identifie deux composantes des blagues, la surprise et la cohérence, qui, selon eux, seraient indispensables à la compréhension des blagues. Selon ce cadre, un individu doit être capable d'appréhender l'inattendu (qui se concrétise dans le point de chute de la blague) tout en étant capable de mettre en relation les éléments du corps de la blague avec la phrase finale qui en constitue le point de chute (cohérence).

Les auteurs se demandent si des compétences narratives telles que la sensibilité à la surprise et la capacité à établir la cohérence sont touchées en dehors des autres capacités linguistiques nécessaires (syntaxiques et lexico-sémantiques) et si on peut distinguer l'une de l'autre les deux composantes nécessaires à la compréhension d'une blague. Puisque les CLD, à l'inverse des aphasiques CLG, ont leurs capacités syntaxiques et lexico-sémantiques relativement bien préservées, on ne peut dès lors attribuer leurs difficultés àcomprendre une blague à un trouble au niveau du traitement des mots ou au niveau du traitement des phrases isolées. Cette étude rend clairement compte d'un déficit dans l'une des habiletés nécessaires à la compréhension d'une blague (cohérence) et non dans l'autre (surprise). La possibilité d'un traitement en deux étapes peut alors être envisagée. Il s'agit d'une des rares recherches à proposer un cadre explicite comprenant des niveaux de traitement distincts.



Par ailleurs, Bihrle et al. (1986) ont tenté de répondre aux questions laissées en suspens par la précédente étude, à savoir si les CLD montrent le même type d'atteinte pour d'autres tâches. Afin de vérifier ce fait dans des tâches narratives non-humoristiques, les auteurs ont soumis les sujets à deux conditions expérimentales: l'une humoristique et l'autre neutre. Les résultats corroborent ceux de la recherche précédente: alors que la capacité à appréhender la surprise est préservée, la capacité à établir une cohérence globale est touchée.

#### 3.1.2 Discours narratif

Joanette et ses collaborateurs ont mené en 1986 une étude visant à analyser les productions narratives d'un groupe de sujets CLD par rapport à un groupe de sujets-témoins non-cérébrolésés, à partir d'une tâche de narration d'une histoire en images. Leurs résultats font ressortir le fait qu'il n'existe pas de différences significatives entre les deux groupes de sujets en ce qui a trait au nombre de mots produits ainsi qu'en termes de complexité syntaxique. C'est par la nature des informations transmises dans les productions narratives que les deux groupes de sujets se différencient, bien que l'on observe que seule la moitié des sujets CLD présentent un déficit au plan des habiletés narratives. En conclusion, les auteurs rapportent qu'une lésion de l'hémisphère droit semble affecter davantage le contenu que la forme du disceurs narratif (Joanette et al. 1986).

# 3.1.3 Hypothèse d'un déficit au plan des habiletés inférentielles

Les déficits textuels (ou discursifs) qui ont été abordés jusqu'iei ont permis à certains de croire que les CLD présentent des troubles au plan des habiletés inférentielles. C'est précisément en ce domaine que la littérature se veut parfois contradictoire. Alors que certains rapportent l'existence de troubles dans les habiletés inférentielles (Brownell *et al.* 1986), d'autres n'obtiennent aucune évidence quant à l'existence de tels troubles (Brookshire et Nicholas 1984, McDonald et Wales 1986).



À partir des résultats obtenus par les CLD, Brownell et ses collaborateurs proposent l'hypothèse d'une rigidité d'interprétation, causée par une incapacité à réinterpréter les informations déjà transmises à la lumière de nouvelles informations, puisque les CLD obtiennent de piètres performances lorsque l'affirmation trompeuse est présentée en premier. Ainsi les CLD ont tendance à répondre VRAI à l'inférence incorrecte mais n'ont pas tendance à répondre FAUX à l'inférence correcte... Peut-on dès lors conclure à un véritable déficit au niveau des habiletés inférentielles en tant que telles? Cette avenue demeure à explorer.

#### 4. Conclusion

Dans cette étude fut abordée la question de la compréhension du discours chez des patients cérébrolésés droits en mettant en lumière les principaux résultats de recherche en ce domaine. Jusqu'à présent, peu de recherches se sont attardées à l'étude du discours en ayant recours à un modèle théorique explicite. De plus, les résultats de certaines recherches sont contradictoires. La présente recherche, qui utilisera un modèle stratifié de traitement du discours, contribuera d'une part, à l'enrichissement des connaissances sur les déficits discursifs chez les cérébrolésés droits (CLD) et, d'autre part, à préciser le rôle de l'hémisphère droit pour le langage. Une meilleure connaissance du rôle de cet hémisphère dans la communication permettra la mise en place de stratégies d'évaluation et d'intervention plus efficaces pour cette population.

## 5. Bibliographie

- Bihrle, A.M., H.H. Brownell, J. Powelson et H. Gardner. 1986. Comprehension of humorous and non-humorous materials by left and right brain-damaged patients. *Brain and Cognition*. 5, 399-411.
- Broca, P. 1865. Sur la faculté du langage articulé. Bulletin de la Société d'Anthropologie, 6, 337-393.
- Brookshire, R.H. et L.E. Nicholas. 1984. Comprehension of directly and indirectly stated main ideas and details in discourse by brain-damaged and non-brain-damaged listeners. Brain and Language, 21, 21-36.



- Brownell, H.H., D. Michel, J. Powelson et H. Gardner. 1983. Surprise but not coherence: Sensitivity to verbal humor in right hemisphere patients. Brain and Language, 18, 20-27.
- Brownell, H.H., H.H. Potter, A.M. Birhle et H. Gardner. 1986. Inference deficits in right-brain-damaged patients. Brain and Language, 27, 310-321.
- Frederiksen, C.H. et B. Stemmer. 1993. Conceptual processing of discourse by a right-hemisphere brain-damaged patient. Dans H.H. Brownell & Y. Joanette (Eds.), Narrative Discourse in Neurologically Impaired and Normal Aging Adults. San-Diego, Singular, pp. 239-278.
- Joanette, Y., P. Goulet et D. Hannequin (Eds.). 1990. Right hemisphere and verbal comunication. New-York, Springer-Verlag.
- Joanette, Y., P. Goulet, B. Ska et J.L. Nespoulous. 1986. Informative content of narrative discourse in right-brain-damaged right-handers. *Brain and Language*. 29, 81-105.
- McDonald, S.R. et R. Wales. 1986. An investigation of the ability to process inferences in language following right hemisphere brain damage. Brain and Language. 29, 68-80.



# TRADUIRE L'ÉNONCIATION DE L'ESPAGNOL AU FRANÇAIS

Maria J. Espí
Université du Pays Basque
ET Université Laval

#### 1. Introduction

Il existe un consensus sur le besoin de tenir compte des éléments plus larges que les codes des langues pour bien réussir la tâche de la traduction. Nida (1969) soutient qu'en traduisant, il faut conserver le message, le sens et l'intention de l'original. À l'intérieur de la théorie ethnographique du langage, Malinowski (1974) affirme que les situations doivent être traduites globalement, sans jamais substituer un mot à un autre. En effet, selon House et Blum-Kulka (1986), traduire est un acte de communication dans lequel interviennent les systèmes linguistiques, discursifs et sociaux.

Dans cette optique, l'objet de la traduction est le discours et non uniquement le texte. Le discours est l'ensemble textuel placé dans son contexte énonciatif, soit l'énoncé et la situation de communication. Pour pouvoir traduire les systèmes linguistiques, discursifs et sociaux, nous devons nous appuyer sur une investigation comparative des procédés énonciatifs qui doit mettre l'accent sur les relations et les fonctions et non sur les unités et les catégories. Cette analyse est directement liée au repérage des valeurs communicatives des énoncés (Fernández 1985).

Nous allons donc développer ici une étude comparative des procédés énonciatifs en français et en espagnol. Nous allons nous limiter à l'analyse des embrayeurs; ces éléments qui articulent l'énoncé sur la situation d'énonciation, c'est à dire, les traces des interlocuteurs (pronoms personnels, possessifs, etc.) et les traces du contexte d'énonciation (déictiques spatiaux et temporels, verbes de direction, etc.) (Maingueneau 1986). Notre but est de



cerner les points communs et discordants entre ces deux langues. Notre corpus d'analyse est le roman *La colmena* de Camilo José Cela (1951) ainsi que la traduction en français de cette oeuvre. *La ruche*.

#### 2. Les traces de l'énonciation

#### 2.1 Présence des interlocuteurs

Les pronoms sujets sont obligatoires en français et facultatifs en espagnol.

Creo que yα lo dijimos (p. 94)
 Crois que déjà l'avons dit
 Je crois que nous l'avons déjà dit (87)

Quand le sujet est exprimé en espagnol, un pronom d'emphase est nécessaire en français.

(2) Ella tomaba chocolate (271)
Elle prenait chocolat
Elle, elle prenait du chocolat (242)

(3) Yo pago (121)

Je paie
C'est moi qui paie (110)

La présence des possessifs est plus fréquente en français dans les vocatifs et dans d'autres contextes où en espagnol il n'y a pas de trace des interlocuteurs.

(4) , hombre, (27) cher , mon cher, (27)

(5) Los amigos le dicen (27) Les amis lui disent Ses amis lui disent (27)

(6) Yo soy bachiller (58) Je suis bachelier J'ai mon bac (54)

Nous avons aussi trouvé d'autres exemples où les interlocuteurs sont plus présents en français:



(7) digo yo (161) dis je je vous le dis (144)

(8) Hasta siempre (143) A toujours À toi pour toujours (129)

### 2.2 Les traces du contexte d'énonciation

En français, nous avons aussi observé une présence plus marquée des déictiques démonstratifs.

(9) el gatito (34) le petit chat ce pauvre chat (33)

(10) ¿Ha visto usted? (43) Avez vu vous? Vous avez vu ça? (41)

De même, nous trouvons plus de repères en français car le point de départ ou d'arrivée est marqué avec certains verbes de mouvement.

> (11) ¡Va! (182) Va! On y va! (162)

(12) Vámonos (112) Allons nous Allons-nous-en (102)

Une autre différence que nous observons entre ces deux langues, c'est un changement de perspective dans certains verbes de direction ou certains adverbes:

(13) ¡Voy! (26) Vais! J'arrive! (26) (14) ¡Ven acá! (48) Viens ici!

Viens là! (45)

## 3. Conclusion

En général, nous pouvons parler d'une présence plus marquée des interlocuteurs et du contexte en français. Cela est



vrai pour les pronoms personnels, les possessifs, les démonstratifs et les adverbes de lieu (en/y). Deuxièmement, nous observons en français un changement de perspective dans les verbes de direction sans que cela implique une présence plus marquée du contexte. Les résultats présentés ici ne sont qu'une première exploration du terrain. Il serait nécessaire de faire une étude plus en profondeur en utilisant d'autres corpus écrits ainsi que des corpus oraux pour l'analyse de la langue parlée.

Quant à l'utilité de cette étude au niveau appliqué, nous trouvons deux centres d'intérêt. En didactique des langues où une approche discursive devient un outil pédagogique visant le développement de la compétence communicative qui tienne compte de l'énonciation et non seulement du code de la langue hors contexte. De cette façon, quand on acquiert la langue on est conscient de l'utilisation réelle et de la vision du monde qu'elle transmet (voir Alvarez et coll. 1992). En traduction, les paramètres de l'analyse du discours constituent une grille analytique utile pour l'évaluation de l'équivalence pragmatique des discours et non seulement de l'équivalence formelle (Espi 1995).

Si, tel que l'hypothèse de Sapir et Whorf (1956) le prétend, la langue détermine notre vision du monde, il faudrait admettre que les hispanophones et les francophones ont des perceptions différentes de la réalité et aussi de l'énonciation. Il serait très intéressant d'explorer cette idée dans le terrain de recherche de la psycholinguistique.

# 4. Bibliographie

- Alvarez, G., H.-Lemonnier, F. et L. Guimont. 1992. Cohérence textuelle et didactique des langues. Langues et linguistique, 18, 1-17.
- Cela, C. 1951. La Colmena. Madrid: Noguer.
- Cela, C. 1958. La ruche. Paris: Gallimard.
- **Espi**, M.J. 1995. Analyse du discours, analyse contrastive et traduction espagnol-français. À paraître dans Langues et Linguistique. 21.
- **Fernandez, M.M.J.** 1985. Analyse contrastive du discours et communication interscience: vers un modèle français vs. fenno-scandinave. DISCOSS, 1, 3-20.



- House, J. et S. Blum-Kulka. 1986. Interlingual and Intercultural Communication. Genter Narr Verlag Tübingen.
- Maingueneau, D. 1986. Éléments de linguistique pour le texte littéraire. Paris: Dunod.
- Malinowski, B. 1974. Théorie ethnographique du langage. Les jardins de corail. Paris: F. Maspero
- Nida, E.A. 1969. The Theory and Practice of Translation. Leiden: E.J. Brill.
- Whorf, B.L. 1956. Language, Though and Reality. Cambridge: Technology Press of M.I.T.

# OPÉRATEURS ET COMPÉTENCE DE L'ENFANT

Claire Foley
Cornell University

#### 1. Introduction

Un problème pour la théorie de la Grammaire Universelle (GU) est la représentation des opérateurs et le rôle qu'ils jouent dans la compétence intrinsèque de l'enfant. Bien que la syntaxe des opérateurs semble être inhérente à la connaissance linguistique de l'enfant, la syntaxe des relatives fait l'objet d'un apprentissage. En effet, Labelle (1990) et Guasti et Shlonsky (1994) ont proposé que la syntaxe adulte des opérateurs relatifs n'est pas disponible à la grammaire de l'enfant. Cette communication présente une hypothèse alternative selon laquelle l'intégration de plusieurs facteurs grammaticaux explique le développement de la syntaxe des relatives. Cette hypothèse se fonde sur une nouvelle étude menée par nous sur la production par imitation des syntagmes relatifs de la part de 65 enfants francophones de Bruxelles'.

## 2. La théorie et les études déjà faites

D'après la théorie de la GU dans le cadre des Principes et Paramètres, une variable est un élément syntaxique ou sémantique référentiellement dépendant d'une autre expression. Un opérateur sert à limiter la référence d'une variable (I) par son contenu lexical, (II) par sa relation syntaxique ou sémantique avec la variable, ou (III) parfois par sa relation avec d'autres éléments de la phrase. Les relations entre opérateur et variable sont essentielles à la theorie actuelle de la GU (Chomsky 1986). Certaines études sur l'acquisition de l'anglais ont confirmé que cette relation opérateur-variable se manifeste dans la grammaire des enfants de 2 à 5 ans dans des structures elliptiques du groupe verbal (Foley et al 1992).



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> J'aimerais remercier les directeurs, les enseignant(e)s, les parents, et surtout les enfants des écoles Saint-Paul, Regina Pacis, Clair-Vivre, du Clair-Vivre, du Cure du Jour et 17, à Bruxelles.

On retrouve parmi les structures qui manifestent une relation opérateur-variable des syntagmes relatifs. Les structures comme (1), et son équivalent en anglais (2), mettent en jeu un opérateur qui lie une trace dans la position de l'objet:

- (1) la balle [0] que le garçon lance t
- (2) the ball [which the boy throws t]
  (J'analyse qui et que comme complémenteurs.)

Labelle (1990) a étudié la production des relatives de 108 enfants francophones de 3 à 6 ans. Elle a découvert que les locuteurs enfants (dont l'âge est indiqué entre parenthèses) produisent des structures telles que (3):

- (3) a. la boîte que la petite fille elle embarque (4,4)
  - b. la boîte que la petite fille est debout sur la boîte (4,4)
  - c. la boîte que le camion rentre dedans (4,8)
  - Les enfants n'ont jamais produit la structure adulte (4):
- (4) la boîte dans laquelle la fille embarque

Parce que les enfants n'emploient jamais des relatifs tels que (4). Labelle conclut que la montée d'un opérateur syntaxique n'est pas encore possible dans la grammaire de ces enfants.

Guasti et Shlonsky (1994) présentent une nouvelle analyse des résultats de Labelle. Ils proposent que la montée des opérateurs est possible, mais que la relation syntaxique de prédication entre l'antécédent et l'opérateur n'est pas encore présente chez l'enfant.

## 3. Nouvelle analyse

L'hypothèse de cette communication est que la syntaxe des opérateurs est disponible à toute étape de l'acquisition du langage, mais qu'une intégration de certains principes invariants avec des traits *Wh* est nécessaire pour l'acquisition des relatives.

Dans certaines langues comme l'anglais, les traits qui se manifestent dans des questions jouent aussi un rôle dans les structures relatives, tandis que les relatives d'autres langues comme le français ne montrent pas ces traits:



- (5) Quelle balle est-ce qu'elle lance?
- (6) Which ball does she throw?
- (7) Qu'est-ce qu'elle lance?
- (8) What does she throw?

En anglais, les mêmes formes se trouvent dans les interrogatives et les relatives, mais pas en français:

- (9) \* Elle attrape la balle quelle le garçon lance.
- (10) She catches the ball which he throws.
- (11) \* Elle attrape qu'est-ce que le garçon lance.
- (12) She catches what he throws.

Les résultats d'une nouvelle étude de la production des relatives de 65 enfants francophones entre 3,6 et 6,11 ans suggèrent que l'acquisition exige une intégration des traits *Wh* avec ceux du complémenteur. Dans une tâche de reproduction avec méthode standardisée, les enfants ont reproduit des structures telles que celles en (13), (14) et (15), et des structures semblables avec des relatives utilisant *qui* et *ce qui*<sup>2</sup>:

- (13) Aladdin goutte la soupe que Mickey aime. (42.7%)
- (14) Gargamel enlève la chose que Tintin reçoit. (43,8%)
- (15) Gargamel mange ce que Donald prépare. (41,1%)

On trouve indiqué entre parenthèses en (13), (14) et (15) les pourcentages de réponses correctes (reproduction sans changements) pour chaque type (avec les relatives utilisant *qui* incluses)<sup>3</sup>.

Au lieu d'une reproduction de (15), les enfants utilisent souvent une tournure qui ne se manifeste pas dans la langue des adultes de leur dialecte':

(16) Gargamel mange qu'est-ce que Donald prépare.

Cette tournure, qui constitue 10,4% des réponses, suggère l'utilisation des traits Wh dans la structure des relatives chez l'enfant.



<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Cette étude a déjà été faite avec des enfants anglophones (Flynn et Lust 1981).

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> L'analyse de la variation montre que les différences ne sont pas significatives.

<sup>4 (16)</sup> est tout à fait acceptable en français québécois.

#### 4. Conclusion

Les premiers résultats de cette expérience montrent que l'intégration des traits WH dans la grammaire, plutôt que le développement de la syntaxe de l'opérateur, peut expliquer l'apprentissage des relatives.

## 5. Bibliographie

Chomsky, Noam. 1986. Knowledge of language. New York: Praeger.

- **Flynn, Suzanne et Barbara Lust.** 1981. Acquisition of relative clauses: developmental changes in their heads. Wayne Harbert et J. Herchensohn (dirs). Cornell Working Papers in Linguistics, 33-45.
- Foley, Claire, Zelmira Nunez del Prado, Isabella Barbier et Barbara Lust. 1992. LF representation of pronouns in VP ellipsis: an argument for UG in the initial state. Communication présentée au congrès de Boston University.
- **Guasti, Maria Teresa et Ur Shlonsky.** 1994. The acquisition of relative clauses reconsidered. Manuscrit.
- **Labelle, Marie.** 1990. Predication, WH-movement, and the development of relative clauses. Language Acquisition, 1, 1, 95-119.



## LES TROUBLES PROSODIQUES ET L'HÉMISPHÈRE DROIT

## Dany Huot

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL ET CENTRE DE RECHERCHE CHCN

#### 1. Introduction

Depuis quelques années, on assiste à une véritable éclosion quant à l'intérêt que revêt la relation entre les facultés linguistiques et le cerveau humain. L'organisation du langage présente toujours des interrogations. Ce n'est que depuis les années soixante que la population scientifique a admis le rôle, encore mal défini aujourd'hui, que joue l'hémisphère droit dans les fonctions du langage (Joanette et Goulet. 1994:3). Ce tout nouveau champ de recherche est confronté à divers problèmes, dont l'absence de tests visant à identifier et confirmer l'existence des troubles de communication verbale que l'on retrouve chez les cérébrolésés droits. À cela s'ajoute le fait que ce ne sont pas tous les gens ayant une lésion à la partie droite du cerveau qui développent un trouble de communication (Joanette, Goulet et Daoust 1991).

## 2. Présentation de la recherche

L'hémisphère droit joue un rôle dans la communication, mais quelles sont les composantes utilisées et dans quelles proportions? Jusqu'à présent, parmi les troubles de communication verbale, seule la prosodie a été démontrée de façon non équivoque comme pouvant être affectée à la suite de lésions à l'hémisphère droit (Joanette et Goulet 1994:20).

Afin d'apporter des réponses à ces questions, la présente étude reprend celle qu'ont effectuée Ryalls et al. (1994) auprès d'une population non cérébrolésée où ils ont vérifié les effets de l'âge et du sexe sur la variation de la fréquence fondamentale et de la durée lors de la production d'énoncés



pouvant se réaliser selon une modalité déclarative ou interrogative («Tu veux de l'argent.» versus «Tu veux de l'argent?»). Dans le but d'obtenir des résultats valables pour fins de comparaison, la présente expérience reprend la méthodologie de Ryalls et al. (1994) et a été menée auprès d'une population ayant des lésions à la partie droite du cerveau, excluant le cervelet.

L'expérience présentée aux sujets se divisait en deux parties, l'une visant à vérifier la perception et la seconde consistant en une tâche de production. Des énoncés déclaratifs et leur version interrogative correspondante étaient présentés oralement au sujet qui devait indiquer si l'énoncé qu'il venait d'entendre était une question ou une affirmation. Après leur avoir donné les indications concernant la tâche de production, il leur a été demandé de lire, le plus spontanément possible, les énoncés selon la modalité demandée, exprimée par la ponctuation adéquate. Sachant que certains cérébrolésés droits ont des problèmes avec la gestion de leurs émotions et voulant éviter toute interférence, les stimuli à produire n'avaient pas un contenu émotif.

## 3. Mesures prises

Pour l'analyse de la prosodie, la mesure de la moyenne de la fréquence fondamentale de la phrase dans son entier a été prise. La mesure de la fréquence fondamentale de la dernière syllabe des énoncés déclaratifs et interrogatifs a aussi été recueillie. Comme le rapportent Lieberman (1967) et Eady et Cooper (1986) pour l'anglais, c'est en sin d'énoncé que l'on retrouve la différence maximale entre les énoncés déclaratifs et leur version interrogative correspondante. Le tableau I présente les résultats de Ryalls et al. (1994) ainsi que ceux obtenus jusqu'à maintenant par la présente expérience auprès d'une population francophone. Il faut préciser que l'on présente une définition strictement opérationnelle du terme «intonation». Elle représente ici la dissérence de fréquence fondamentale entre l'énoncé déclaratif et l'énoncé interrogatif (i.e. la moyenne de la fréquence fondamentale pour la dernière syllabe de l'énoncé déclaratif est soustraite à la moyenne de la fréquence fondamentale pour la dernière syllabe de l'énoncé interrogatif).



## 4. Présentation des résultats

Tableau l Fréquence fondamentale  $(F_0)$  phrase entière, intonation de la dernière syllabe, débit phrase entière

Sujets	Moyenne de la F <sub>o</sub> (Hz)		Intonation (Hz)	Débit (syllabes/seconde)	
	Énoncé déclaratif	Énoncé interrogatif		Énoncé déclaratif	Énoncé interrogatif
Hommes	126	151	65	4.63	4.89
Femmes	189	217	87	4.65	5.05
CLD1 H	129	151	52	4.58	5,35
CLD2 II	200	200	20	3.60	3,50
CLD3 F	197	196	27	3.61	3.65
CLD4 F	176	206	88	4.13	4.31

Dans leur étude. Ryalls et al. (1994) ont tenu à vérifier la conclusion de Eady et Cooper (1986) à l'effet que ce n'est qu'en fin de phrase que la différence entre une question et une affirmation s'établit. Dans leur étude sur l'anglais, Eady et Cooper (1986: 409) rapportent une différence d'au moins 30 Hz. Ces résultats diffèrent de ceux de Ryalls et al. (1994) qui ont présenté des valeurs pour l'intonation de 65 Hz pour les hommes et 87 Hz chez les femmes. L'écart entre les résultats de ces deux études peut possiblement s'expliquer par le choix du lieu de la prise des mesures et le fait que Eady et Cooper (1986) aient considéré le mot entier dans la prise de leurs mesures plutôt que la dernière syllabe comme l'ont fait Ryalls et al. (1994).

Il semble y avoir un lien entre le débit et le type de phrases, les interrogatives étant dites plus rapidement que leur correspondante déclarative. Les interrogatives ont été dites à un débit de 4,9 syllabes à la seconde, comparativement à 4,6 syllabes/seconde lorsqu'il s'agissait d'affirmations.

Le débit des interrogations étant plus rapide que celui des affirmations constitue un fait nouveau selon Ryalls *et al.* 



(1994) en ce sens qu'à leur connaissance, cette constatation n'avait jamais été rapportée dans la littérature scientifique jusqu'à maintenant.

La présente expérience, dont l'expérimentation se poursuit, apporte des résultats différents. Les deux sujets masculins ont obtenu un résultat parfait au test de perception. Le sujet CLD1H apporte des résultats corroborant ceux de Ryalls et al. (1994). Il pourrait correspondre au type de sujet dont une lésion à l'hémisphère droit n'a pas entraîné de trouble prosodique. Dans la tâche de production, CLD2H n'a produit qu'une fois sur deux une hausse de fréquence fondamentale en fin d'énoncé et cette hausse n'était pas toujours perceptible. Cette observation personnelle devrait être vérifiée à l'aide de calculs de la perception (demi-tons). Les résultats du débit sont très en deçà de ceux que révèle la recherche de Ryalls et al. (1994). On note aussi peu de variation de la fréquence fondamentale, peu importe le type d'énoncé.

CLD1F a éprouvé de la difficulté autant à la production qu'à la perception (énoncés déclaratifs perçus à 90% et énoncés interrogatifs perçus à 60%). La production des énoncés interrogatifs a été inégale: le sujet n'a effectué que des hausses de fréquence fondamentale significatives (73 Hz et 80 Hz) que 2 fois sur 20. L'autre sujet féminin a démontré une perception parfaite et une production pouvant se comparer à celle des sujets normaux féminins de Ryalls et al. (1994). Ses résultats ne démontrent pas de trouble prosodique. Pourtant, ce sujet dit que sa voix a changé depuis son accident cérébrovasculaire et qu'il n'est plus capable de chanter comme auparavant.

## 5. Conclusion

Les résultats de la présente étude montrent qu'une lésion à l'hémisphère droit n'entraînera pas nécessairement un trouble de prosodie. Cependant, lorsque l'on remarque un trouble, il s'agit de limitation de la variation de la fréquence fondamentale et non d'une augmentation de variation, de l'hyperprosodie. Il est primordial de



considérer le nombre de sujets étudiés et se garder d'effectuer une généralisation. Les résultats présentés ici sont certes indicatifs, mais non suffisants pour statuer définitivement sur les troubles prosodiques des cérébrolésés droits.

## 6. Bibliographie

- Eady, S. et W.E. Cooper. 1986. Speech intonation and focus localisation in matched statements and questions. Journal of acoustical society of America, 80, 402-415.
- Joanette, Y. et P. Goulet. 1994. Right hemisphere and verbal communication: conceptual, methodological and clinical issues. vol. 22, 1-23.
- Joanette, Y., P. Goulet et H. Daoust. 1991. Incidence et profils des troubles de la communication verbale chez les cérébrolésés droits. Revue de neuropsychologie, vol. 1 num. 1, 3-27.
- **Lieberman, P.** 1967. Intonation, perception and languages. MIT. Cambridge, MA.
- Ryalls, J.H., G. Le Dorze, H. Lever, L. Ouellet et C. Larfeuil. 1994. The effects of age and sex on speech intonation and duration for matched statements and questions in French. Journal of acoustical society of America. num. 95 (4), 2274-2276.



# LA NASALISATION EN INOR: UNE ÉTUDE ACOUSTIQUE

## Ali Idrissi UQAM

#### 1. Introduction

Il a été montré que l'esset principal de la nasalisation vocalique est l'apparition des paires de résonance-antirésonance accompagnée de changements dans les fréquences et les largeurs de bandes des formants oraux (cf. Stevens, Fant et Hawkins, 1987). Il a été aussi observé que la nasalisation entraîne une diminution de l'amplitude de  $F_1$ , laquelle peut être le résultat d'un élargissement du sommet de  $F_1$  ou la création d'une autre proéminence spectrale à ses côtés (cf. Delattre 1968; Hawkins et Stevens 1985; Hussiman 1991). Les disserntes études sur l'acoustique et la perception de la nasalisation ont rapporté que l'esset de la nasalisation est très évident sur les fréquences basses (cf. Beddor et Hawkins 1991; Hussiman 1991) .

Cette étude vise à déterminer les effets acoustiques invariables de la nasalisation sur les voyelles dans l'inor, une langue sémitique parlée en Éthiopie. L'harmonie nasale en inor serait le résultat d'une spirantisation synchronique de /m/ et /n/, ou d'une perte diachronique d'une consonne pharyngale ou glottale (cf. Hetzron et Marcos 1966 et Prunet 1992). Une telle étude nous permettrait non seulement l'identification des effets acoustiques de la nasalisation sur les voyelles de l'inor, mais aussi une définition de l'étendue de l'harmonie nasale dans cette langue.

# 2. Matériel et Méthodologie

28 paires quasi-minimales distinguées sur la base de l'harmonie nasale et présentant les 7 voyelles brèves de l'inor et les



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Pour les données, je remercie Berhanu Chamora, Pour leur support, je remercie Jean-François Prunet et Mohamed Guerssel, Pour leur aide et commentaires, je remercie Henrietta Cedergren et Hélène Perrault, J'ai bénéficié des subventions CRSH #410-94-1062, et FCAR #95-ER-2305.

62

voyelles longues correspondantes constituent l'ensemble des données examinées dans cette étude. Un locuteur natif a été enregistré prononçant, dans une chambre isolée, chaque élément de ces paires dans la phrase porteuse Berhanu \_\_\_\_\_\_\_ säpärä \*Berhanu a cassé \_\_\_\_\_\_\_\*. Les données sont ensuite digitalisées et soumises à l'analyse spectrale. Cette analyse consiste à prendre des spectres FFT au milieu de la portion voisée de chacune des voyelles. Étant donné que les effets de la nasalisation varient selon la qualité de la voyelle, il était nécessaire de ne comparer que les voyelles à qualité identique. Pour neutraliser les effets suprasegmentaux, tels l'accent syllabique et la position dans le mot, nous nous sommes limités à la comparaison des voyelles accentuées et apparaissant dans la même position dans le mot.

## 3. Modèle théorique

Dans l'interprétation des données acoustiques, nous nous sommes basés sur le modèle de Maeda (1993). Ce modèle nous permet de déterminer la relation topologique entre les différents patterns de formants et antiformants et ce à partir des caractéristiques acoustiques des formes du conduit vocal. Suivant Maeda (1993), nous supposons que lorsque le port vélo-pharyngal est complètement fermé, la fonction de transfert du conduit vocal contient non seulement les pôles oraux, mais aussi des paires de pôles et de zéros de la cavité nasale. Cependant, ces derniers ne se manifestent que quand le port vélo-pharyngal s'ouvre, en quel cas ils apparaissent respectivement comme formant et antiformant de la cavité nasale.

Sous l'effet de la nasalisation, la fréquence des formants oraux et nasaux peut augmenter ou diminuer. Toutefois, l'ordre topologique entre les formants reste invariable. De même pour l'ordre entre les antiformants. Par contre, l'ordre entre les formants et les antiformants peut varier, ce qui veut dire qu'un antiformant peut croiser un formant et par conséquent affaiblir le sommet de ce formant.<sup>2</sup>



<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Selon Macda (1993), quand les formants et antiformants de la cavité nasale se séparent, les antiformants vont chercher les résonances critiques de la cavité orale. Si un formant oral se trouve traversé par un antiformant, il est automatiquement affaiblit.

Nous supposons aussi, suivant Maeda (1993), que la première fréquence critique du conduit nasal chez un adulte est à peu près à 400 Hz ou plus bas. Il s'ensuit que lorsqu'une voyelle dont  $F_1$  est plus bas que 400 Hz est nasalisée, sa plus basse résonance est toujours  $F_1$ . Il s'en suit aussi que lorsqu'une voyelle dont  $F_1$  est en dessus de 400 Hz est nasalisée, sa plus basse résonance est toujours le premier formant nasal (NF<sub>1</sub>).

### 4. Les résultats

Nous avons dégagé les généralisations suivantes. Premièrement, pour les voyelles non-basses [i], [ii], [i], [ii], [ii], et [e], la nasalisation peut être caractérisée par l'apparition d'une proéminence spectrale en dessus de  $F_1$ , suivie d'un creux spectral due à l'antiformant nasal (voir Figure 1). Étant donné que la première résonance critique de la cavité nasale chez un adulte se trouve aux alentours de 400 Hz, il n'y a pas d'effet sur  $F_1$  et on peut identifier  $NF_1$  comme la bande située entre 900 et 1500 Hz. Le premier antiformant  $(Z_1)$  apparaît immédiatement en dessus de  $NF_1$ . Ce dernier affaiblit les harmoniques qui se trouvent en dessous de  $F_2$  oral.

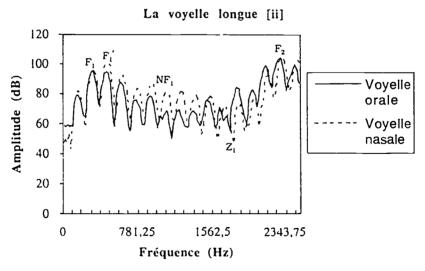


Figure 1
Les spectres des voyelles [ii] et [ii].



La deuxième généralisation que nous avons dégagée concerne les voyelles arrondies [u], [uu], [o], et [oo]. Nous avons observé que la nasalisation engendre un élargissement de la bande de  $F_1$  et un aplatissement concomitant de cette résonance (voir figure 2). Puisque l'effet principal de l'arrondissement des lèvres est de rapprocher  $F_1$  de  $F_2$ , la distance entre les deux formants dans une voyelle arrondie et est plus petite. Quand une telle voyelle est nasalisée,  $NF_1$  et  $Z_1$  doivent apparaître entre  $F_1$  et  $F_2$ . On devrait s'attendre à un affaiblissement de  $F_2$ , à cause de la présence de  $Z_1$ . Cet affaiblissement de  $F_2$  est très visible dans le spectre de la voyelle nasale (voir Figure 2).

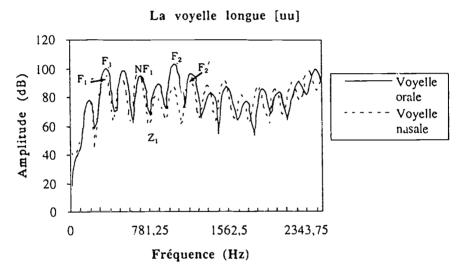


Figure 2
Les spectres des voyelles [uu] et [uu]

Pour les voyelles non-hautes [a], [aa], [ā], [āā], et [ee], nous avons remarqué que la nasalisation se manifeste par l'apparition de la paire nasale pôle-zéro en dessous de  $F_1$ . Ceci a pour effet d'atténuer le pic de  $F_1$  oral (remarquer la diminution de l'amplitude de ce pic) et d'élargir la bande de la résonance basse, comme l'illustre le spectre dans Figure 3.



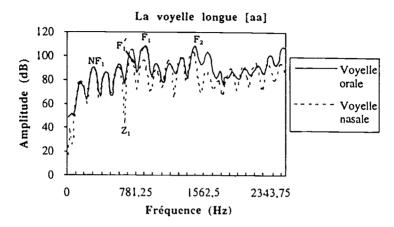


Figure 3
Les spectres des voyelles [aa] et [ãã]

#### 5. Conclusion

Cette étude montre que les caractéristiques principales de la nasalisation en inor se concentrent aux alentours du premier formant. La nasalisation vocalique se manifeste par un affaiblissement relatif accompagné d'un élargissement de la bande spectrale de  $F_1$ . Ces deux effets sont dérivés respectivement par une diminution de l'amplitude du pic de  $F_1$  et l'apparition d'une proéminence spectrale à côté de ce pic. Nous avons également observé que la structure des voyelles nasalisées présente un aplatissement relatif de la vallée spectrale entre  $F_1$  et  $F_2$ , lequel peut être le résultat d'un renforcement des harmoniques dû à l'émergence du formant nasal ou d'un affaiblissement des harmoniques dû à la présence de l'antiformant nasal. Nos résultats corroborent ceux des études de la perception de la nasalisation vocalique qui montrent qu'une simple manipulation des caractéristiques des fréquences basses est suffisante pour créer une différence perceptible entre voyelles orales et voyelles nasales.

#### 6. Références

Beddor, P.S. & S. Hawkins. 1991. The Influence of Spectral Prominence on Perceived Vowel Quality. Haskins Laboratories Status Report on Spectral Research. New Haven, Connecticut, p. 187-214.



66

- **Delattre, P.C.** 1968. Divergences entre la nasalité vocalique et consonantique en français. Word 24, 64-72.
- Hawkins, S. & Stevens, K.N. 1985. Acoustic and perceptual correlates of the non-nasal - nasal distinction for vowels. Journal of the Acoustical society of America, 77, 1560-75.
- Hetzron, R. & H.M. Marcos. 1966. Des traits pertinents superposés en ennemor. Journal of Ethiopian Studies. Vol. IV, N°. 1: 17-30.
- Huffman, M.K. 1991. The role of F1 amplitude in producing nasal percepts. Speech Communication Group Working Papers, Vol. VII (1991), Research laboratory of Electronics MIT. Cambridge, Massachusetts, p: 13-22.
- Maeda, S. 1993. Acoustics of Vowel Nasalization and Articulatory Shifts in French Nasal Vowels. Huffman, M.K. & A.R. Karkow (eds.). 1993. Nasais, Nasalization, and the Velum, Vol. 5. Phonetics and Phonology, Academic Press, San Diego.
- **Prunet, J-F.** 1992. La nasalité en éthiopien méridional: un cas de génération spontanée? Proceedings of the XV<sup>th</sup> International Congress of Linguists, Québec, University of Laval, les presses de l'université Laval, pp: 91-94.
- Stevens, K., Fant, G., and S. Hawkins. 1987. Some acoustical and perceptual correlates of nasal vowels. In In Honor of Ilse Lehiste, edited by R. Channon and L. Shockey. Dordrecht, Holland: Foris Publications.



# L'AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE: L'EXPÉRIENCE GUINÉENNE

## Sékou Kaba Université Laval

## 1. Introduction

Nous nous proposons, dans cette communication, d'exposer avec objectivité les enjeux théoriques et pratiques d'une politique linguistique assez controversée menée en Guinée entre 1962 et 1984. Nous tenterons en conclusion de dégager les aspects négatifs et positifs de cette politique dans la perspective de réformes futures.

Dans les anciennes colonies françaises d'Afrique, le français est généralement resté, après les indépendances, la langue exclusive de la vie publique. Cependant, des expériences originales bien que rares et isolées de gestion du bilinguisme français-langues africaines ont été tentées çà et là en Afrique. Ces expériences méritent d'être connues et appréciées, car c'est incontestablement dans leur prolongement qu'il convient de chercher les nouvelles formules d'aménagement des langues dans le contexte du bilinguisme africano-européen. Dans cette perspective, la Guinée offre l'exemple de pays où, dès les premières années de l'indépendance, la valorisation des langues nationales en situation conflictuelle avec le français est apparue comme un élément incontournable du développement. Elle fera dès lors partie de l'ensemble de la question nationale.

L'option ouvertement nationaliste de la politique d'intervention sur les langues est liée à l'histoire politique de ce pays. Première colonie d'Afrique noire d'expression française à accéder à l'indépendance en 1958, suite au Non à la Communauté franco-africaine proposée par le Général De Gaule avec l'avènement de la 5° République en France, la Guinée est aussi le premier État francophone de l'Afrique au sud du Sahara a amorcé le processus d'aménagement des langues africaines en contact avec le français.



La politique d'intervention sur les langues a couvert cinq domaines: l'alphabétisation, l'enseignement formel, les médias, les arts et la culture, la vie politique.

## 2. L'alphabétisation

Au sortir de la colonisation, la Guinée présentait l'image d'un pays caractérisé par l'analphabétisme chronique. 90% des populations guinéennes s'exprimant au moyen de leurs langues maternelles ne savent ni lire, ni écrire. La nouvelle équipe dirigeante a cru nécessaire de s'attaquer prioritairement à la décolonisation culturelle et à la lutte contre l'analphabétisme.

En 1962, un conseil national d'alphabétisation est mis sur pied. Il a charge de créer les conditions nécessaires à la réussite de la première campagne d'alphabétisation. Ce travail préliminaire consistait:

- en la codification du premier alphabet (à caractères latins) des langues guinéennes;
- au choix de huit (8) langues nationales comme langues d'alphabétisation;
- en la conception et en l'élaboration des syllabaires.

La première grande campagne d'alphabétisation lancée en 1964, sans grand succès, avait pour objectif l'initiation à la lecture, à l'écriture et au calcul des adultes n'ayant pas eu la chance d'aller à l'école. Entre 1964 et 1968, on assiste à une amélioration sensible de l'alphabet et des syllabaires, à l'élaboration des premiers lexiques et à la formation des encadreurs locaux par des séminaires avec l'appui financier de l'UNESCO.

La période 1967-1971 a été essentiellement marquée par la création du service national d'alphabétisation et le lancement de la deuxième campagne d'alphabétisation. Celle-ci fut comme la première soldée par un maigre bilan malgré les déploiements logistique et financier considérables de l'UNESCO. À partir de 1973, le gouvernement poursuivra ses efforts de redynamisation malgré le rapport d'évaluation pessimiste de neuf années d'expérience du directeur du service national d'alphabétisation.



## 3. Le domaine scolaire

L'un des supports de la politique linguistique menée en Guinée a sans doute été l'école. Ici on pourrait parler d'une véritable situation conflictuelle engendrée d'une part la pratique de la langue française comme seule langue d'enseignement depuis l'époque coloniale, et d'autre part par l'insertion des langues nationales dans le cursus scolaire.

En 1964, quelques mois après la tentative sans grand succès de la première campagne d'alphabétisation, et au cours même de la période de formation des premiers linguistes au département des lettres de l'université, les langues nationales sont introduites à l'école comme discipline. Sous cette forme, leur enseignement sera dispensé aux jeunes écoliers, soit comme langue d'initiation dans le cas où elle n'est pas la langue maternelle de l'enfant, soit comme langue maternelle dont il fallait approfondir la connaissance. En plus de la réhabilitation des valeurs culturelles africaines, l'un des buts visés dans cette action était de créer une situation de bilinguisme scolaire généralisé dans la perspective d'une unification linguistique à plus ou moins long terme. Le choix de la langue d'initiation (langue nationale seconde) se faisait librement parmi les trois grandes langues véhiculaires du pays: le Maninka, le Pular et le Soso.

En 1968, suite au lancement de la Révolution culturelle socialiste du 2 août, les langues nationales sont introduites à l'école (aux deux premières années du cycle primaire) comme véhicule d'enseignement, le français devenant discipline au même titre que l'histoire, la géographie, les sciences naturelles, le calcul. Rappelons que jusqu'à cette date, et à l'exception de la Chaire de linguistique de l'université (qui venait à peine de produire ses premiers linguistes) : n'existait aucun support institutionnel véritable à la pratique écrite des langues nationales dans le cursus scolaire. La création de l'Académie des langues n'interviendra que très tardivement en 1972, au moment où les instituteurs appelés à enseigner en langues nationales, sans initiation pédagogique préalable, et dépourvus de tout outillage didactique adéquat, se trouvaient confrontés aux difficultés de tout genre, notammeri celles liées à la traduction, à l'orthographe, à la segmentation et à la grammaire.



Les multiples obstacles techniques, scientifiques et psychologiques évoqués par les enseignants dans leur rapport au Conseil supérieur de l'éducation d'avril 1973 n'ont guère convaincu le pouvoir central de la nécessité de surseoir à l'enseignement en langues nationales. Ce rapport a au contraire déclenché chez les dirigeants un déterminisme plus rigoureux. On prescrit au sortir de ce conseil d'étendre, d'année en année, l'enseignement en langues nationales jusqu'è couvrir le cycle primaire et les deux premier années du secondaire. On invite les supports institutionnels à concevoir et à produire les outils indispensables à la réussite de l'entreprise.

Le scepticisme des populations face à la pratique des langues maternelles à l'école s'explique essentiellement par le fait que l'instruction par le biais de ces langues ne garantissait nullement l'avenir des jeunes élèves sur le marché de l'emploi, le français demeurant la langue de travail dans la sphère administrative. Bien que l'on pouvait noter un engouement sans précédent pour la recherche linguistique à l'université et à l'académie des langues (études phonologiques, morphologiques, syntaxiques, contrastives, production de lexiques, etc.), les acquis scientifiques et pédagogiques, il faut l'avouer, n'étaient encore à l'avantage d'un enseignement systématique en langues nationales.

Après la couverture du cycle primaire, la progression de l'enseignement en langues nationales connaîtra à partir de 1976, et en raison des difficultés de tous ordres, un rythme saccadé. Les pauses d'un niveau à un autre devenaient fréquentes. On assiste à un tassement remarquable de la demande de scolarisation au premier cycle, à la hausse du taux de déperdition et à la faiblesse du taux de fréquentation. Les actes officiels (décrets, arrêtés, notes de services, résolutions et recommandations de congrès, de conférences) se multiplieront sans effets notoires jusqu'au changement politique, intervenu le 3 avril 1984, consacrant le retour du français.

#### 4. Le domaine des mass-médias

De tous les domaines d'intervention de la politique linguistique sous la 1<sup>ere</sup> République, les masse-médias constituaient sans



nul doute celui qui eut le plus d'incidence positive sur la vie des populations guinéennes. La radio et la télévision furent mobilisées à des degrés divers dans le cadre de la motivation. La radio fait largement usage des langues nationales depuis les années soixante. Des nouvelles d'intérêt national et international, la rubrique des avis et communiqués, les discours politiques tenues en français, sont régulièrement traduits en langues nationales. De plus, des cours modèles d'alphabétisation, des causeries religieuses, des conseils relatifs aux méfaits de l'alcoolisme, de la drogue et de la délinquance juvénile et des contes faisaient régulièrement l'objet d'émission en langues nationales. Bien que limitées à la capitale et à quelques régions du pays, les émissions télévisuelles visent depuis 1977 à informer, ustraire, et éduquer par des pièces de théâtre, télé-romans et reportages sur l'actualité nationale aussi bien en français qu'en langues nationales.

### 5. Les domaines artistique, culturel et politique

Depuis 1964, les langues nationales demeurent pratiquement les seuls véhicules du message théâtral, folklorique et musical, tant au niveau des troupes artistiques, des ensembles instrumentaux que des orchestres modernes. Au plan politique, les langues nationales étaient à l'honneur dans les réunions assemblées générales et conférences des organismes du Parti-État. Les enseignes des magasins et édifices publics furent aussi transcrites en langues nationales à côté de la version française.

#### 6. Conclusion

Après deux décennies de pratique d'une politique linguistique nationaliste, et en dépit des efforts scientifiques, humains et matériels déployés, la Guinée ne peut cependant prétendre avoir réussi une intégration réelle de ses langues à la vie publique. Le faible rendement de l'entreprise par rapport aux attentes est lié à un certain nombre de facteurs entre autres:

 le manque d'une planification linguistique rationnelle, flexible et efficace;



l'absence de statut officiel des langues nationales et le manque de définition claire des finalités de l'alphabétisation et de l'enseignement dans ces langues.

le manque ou l'insuffisance d'outillage scientifique. pédagogique adéquat indispensable à la pratique écrite

des langues.

la contradiction entre les déclarations d'intention politique et la pratique sur le terrain; s'ajoute à cela le dirigisme du pouvoir central.

En somme et comme on peut le constater à travers ce qui précède, les erreurs, les obstacles et les insuffisances liés à la gestion des langues furent si nombreux, les conséquences si lourdes qu'il peut paraître exagéré de parler d'avantages qui ont résultés de la pratique de ces langues. Cependant, quoique ponctuels et maigres au regard du constat général, la promotion des langues nationales aura produit des effets positifs dans un certain nombre de cas, il est important, nous semble-t-il de les relever.

Il convient tout d'abord de noter que la tentative de promotion des langues nationales est manifestement un témoignage probant de la volonté d'instruction et d'éducation scientifique et technique des populations à 90% analphabètes. Sur un autre plan, des efforts louables ont été consentis par les pouvoirs publics dans l'usage par les médias des langues nationales aux fins d'information des populations guinéennes.

Dans le domaine de l'enseignement formel, des faits psychopédagogiques et psycho-linguistiques intéressants telle la grande facilité d'acquisition et d'assimilation des connaissances par le truchement de la langue maternelle ont été attestés. La réduction de l'éventail des langues (de la vingtaine à six) et l'introduction du bilinguisme scolaire (première langue plus une langue nationale seconde de grande diffusion) opérée sans malaises sociaux, ont été reconnues par plus d'un expert comme une approche méthodologique originale et efficace, dans la perspective d'une unification linguistique à plus ou moins long terme.

Il importe donc, en reconsidérant la situation, de tenir compte non seulement des erreurs de parcours, mais de mettre à



profit le peu de succès reconnu à l'actif de l'expérience guinéenne de promotion, car c'est assurément dans le prolongement de cette expérience qu'il convient de chercher les nouvelles formules de gestion de ces langues. Ces formules se résument en la définition, en la programmation de manière réaliste, de paramètres scientifiques, pédagogiques, humains, économiques et socio-politiques, en vue de conférer à la réforme linguistique les meilleures chances de succès.

### 7. Bibliographie

**Bole, Richard et Houis Maurice**. 1977. Intégration des langues africaines dans une politique d'enseignement. Paris: UNESCO-ACCT

**Doualamou, Germain.** 1980. Langues guinéennes et éducation. Paris: UNESCO

**Kaba, Sékou**. 1991. La politique des langues dans l'enseignement. Conakry: Institut de linguistique appliquée de Guinée.

Lewin, André. 1984. La Guinée. Paris: Que sais-je?



## LA FRÉQUENCE INTRINSÈQUE DES VOYELLES EN DISCOURS SUIVI

*Julie Lavoie* Université Laval

#### 1. Introduction

L'intonation avec laquelle est produit un énoncé met en jeu deux niveaux d'action des paramètres acoustiques. Dans la réalisation des contours intonatifs, les variations de durée, de fréquence et d'intensité régies par les contraintes d'articulation propres aux segments demeurent en effet présentes.

#### 2. Problématique et état de la question

Parmi les phénomènes mentionnés, la  $F_0$  intrinsèque des voyelles a fait l'objet de nombreuses analyses et ce, à partir d'une grande variété de langues. Les chercheurs s'étant intéressés à cette question ont constaté que le phénomène se manifestait dans toutes les langues étudiées. Quoique beaucoup de langues n'aient pas été recensées, nous pouvons poser, à l'instar de Whalen & Levitt (à paraître), que la  $F_0$  intrinsèque possède un caractère universel.

La majorité des auteurs notent des différences de 1 à 2 demitons (6 à 12%), l'écart moyen entre les voyelles hautes et basses atteignant 1,8 demi-ton (11%). Les données sur la fréquence intrinsèque proviennent essentiellement de corpus de laboratoire, composés de mots isolés ou de phrases. Il va sans dire que les conclusions obtenues à partir de ce type de corpus ne permettent aucunement de présumer la présence d'effets similaires en discours suivi ("connected speech"), étant donné les différences entre les deux modes de discours. Ainsi, les voyelles insérées dans des phrases se retrouvent toutes dans la même position, au sein de phrases de construction et de longueur identiques, qui seront lues successivement avec une mélodie uniforme. En texte, les segments-cibles sont produits dans des énoncés de durée et de contextes intonatifs très divers, ce qui est susceptible d'entraîner des modifications de leurs propriétés intrinsèques.



Quelques rares auteurs (Umeda 1981, Ladd et Silverman 1984) ont analysé la fréquence des voyelles à l'intérieur de divers contextes intonatifs. Les corpus utilisés ne constituaient pas à proprement parler un texte continu. En réalité, seule Umeda a eu recours à un corpus suivi, avec toutefois une méthode et des résultats largement contestés.

Ladd et Silverman, dans un corpus où ils permutaient les voyelles-cibles de trois paragraphes dans des positions prévues, ont trouvé que les écarts intrinsèques de  $F_0$  atteignaient entre 1,59 et 2,19 DT, soit une réduction d'environ 0,9 demi-ton par rapport aux voyelles produites dans les phrases. Les résultats de ces auteurs indiquent de plus une extrême variabilité aux niveaux inter- et intraindividuel, comme en témoignent les écarts-types très élevés associés aux données de chaque locuteur.

### 3. Objectifs

Notre véritable but demeure l'analyse de la  $F_0$  intrinsèque en discours suivi. Les méthodes précédemment utilisées pour des corpus construits aux fins d'expérimentation ne convenaient donc pas à l'analyse de nos données. De ce fait, nous avons dû élaborer une nouvelle méthode de calcul des écarts pour ce type de discours, afin de comparer les voyelles des phrases et du texte continu.

## 4. Méthodologie

Un texte suivi d'environ 600 syllabes a été soumis pour lecture à quatre sujets, soient les mêmes locuteurs que lors de la lecture des phrases. L'enregistrement s'est fait en chambre sourde sur magnétophone Nagra. La numérisation (40 kHz) et le traitement acoustique du corpus ont été réalisés au moyen du logiciel CSL.

Le discours suivi diffère des corpus de séquences isolées en ce sens qu'il devient dans ce cas impossible d'utiliser une mesure absolue des écarts de fréquence. Nous avons donc mis au point une nouvelle procédure de calcul des écarts intrinsèques qui tient compte dans une certaine mesure du contexte prosodique où s'insère la voyelle. La



proéminence d'une syllabe, notamment réalisée par une élévation de  $F_0$  au-dessus du niveau de base de l'énoncé, est ainsi jugée par rapport aux syllabes environnantes (Terken 1991, 1993, Ladd 1993, Ladd, Verhoeven et Jacobs 1994). Bien qu'on ne s'entende pas sur la nature de cette "baseline", il y a consensus sur la nécessité de mesurer les variations de  $F_0$  par rapport à une ligne de référence.

Dans cette optique, nous avons d'abord procédé au repérage auditif des syllabes accentuées de nos quatre enregistrements, sans toutefois établir de hiérarchie entre les divers accents. La  $F_0$  de chaque voyelle a été mesurée à sa demie, l'écart étant calculé par rapport à la syllabe inaccentuée précédente.

Les syllabes finales d'énoncés, en schéma intonatif descendant, ont été exclues des calculs. Nous n'avons pas non plus tenu compte de la nature de la voyelle prétonique, puisque dans cette position, la  $F_0$  d'une voyelle ne serait que très peu ou pas conditionnée par son degré de ferneture (Reinholt Petersen 1978).

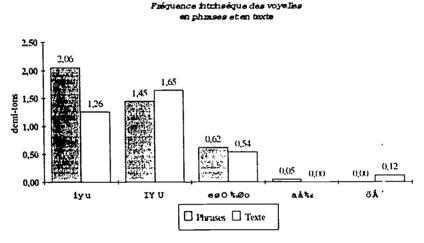
#### 5. Résultats

La figure suivante illustre la comparaison entre les voyelles issues des phrases et celles produites en contexte suivi. Nous constatons tout d'abord que tous locuteurs confondus, l'ordre des voyelles demeure comparable dans les deux corpus, la  $F_0$  décroissant régulièrement des voyelles fennées aux moyennes aux ouvertes. Pour notre corpus de texte, les écarts par rapport aux voyelles les plus basses atteignent respectivement 1,65 DT, 1,26 DT, 0,54 DT et 0,12 DT. Une seule exception se présente dans l'ordre des voyelles du texte, soit l'inversion de  $F_0$  des classes [i, y, u] (1,26 DT) et [i, Y, U] (1,65 DT). Notons que ce résultat rejoint les observations faites par Fischer-Jørgensen (1990) au sujet des voyelles de l'allemand.

ll ressort de plus qu'en contexte de phrases, la  $F_0$  des voyelles hautes est de 12,7% (2,06DT) supérieure à celle des voyelles basses, alors que l'écart entre les hautes et les basses se réduit à 10% (1,65 DT) dans le texte. Cette dissèrence, qui semble correspondre aux résultats de Ladd & Silvennan (1984), n'est peut-être pas très



significative. En effet, il importe de noter que les voyelles du corpus de phrases se situaient sous accent fort, alors que nous avons retenu tous les accents perçus du texte, quel que soit leur niveau.



Valeurs de Fo intrinsèque des voyelles en phrases et en texte

Nos données indiquent par ailleurs que les écarts-types associés à la  $F_0$  des voyelles du texte se révèlent très élevés (jusqu'à 75% de la valeur), cette tendance ne se manifestant pas dans les phrases. De tels résultats indiquent la présence d'une importante variation intra- et inter-locuteurs, tant au niveau de l'intervalle entre la syllabe accentuée et la prétonique que dans les écarts intrinsèques entre les voyelles.

#### 6. Conclusion

Les faits que nous venons d'exposer sont intéressants sous de nombreux aspects. Tout d'abord, il apparaît que les variations de  $F_0$  liées à l'aperture des voyelles, qui atteignent environ 13% dans les phrases et 10% dans le texte, dépassent largement le seuil de pertinence de 6% établi par les auteurs. De plus, nous devons admettre qu'une procédure de neutralisation des effets de fréquence



intrinsèque identique pour tous les locuteurs se révélerait extrêmement difficile. Cela représenterait effectivement un certain risque d'appliquer les mêmes facteurs de pondération à des valeurs où règne une si grande part de variation intra- et inter-locuteurs.

Enfin, il ressort de cette recherche que la procédure originale de mesure de la  $F_0$  intrinsèque que nous avons présentée, valable pour un corpus de texte suivi, pourrait sans doute servir à analyser d'autres types de discours. Il y a ainsi lieu de penser que le phénomène de fréquence intrinsèque puisse exister en langage spontané, ce que la méthode de mesure proposée nous permettra de vérifier dans les étapes futures de notre recherche.

#### 7. Bibliographie

- **Fischer-Jørgensen, Eli.** 1990. Intrinsic F<sub>0</sub> in Tense and Lax Vowels with Special Reference to German. Phonetica, 47, 99-140.
- Ladd, D. Robert. 1993. On the Theoretical Status of "the Baseline" in Modelling Intonation. Language and Speech, 36,4, 435-451.
- Ladd, D. Robert et Kim E.A. Silverman. 1984. Vowel Intrinsic Pitch in Connected Speech. Phonetica, 41. 31-40.
- Ladd, Robert D., Jo Verhoeven et Karen Jacobs. 1994. Influence of Adjacent Pitch Accents on Each Other's Perceived Prominence: Two Contradictory Effects. Journal of Phonetics, 22, 87-99.
- Reinholt Petersen, Niels. 1978. Intrinsic Fundamental Frequency of Danish Vowels. Journal of Phonetics, 6, 177-189.
- **Terken, Jacques.** 1984. Fundamental Frequency and Perceived Prominence of Accented Syllables. J.A.S.A., 89,4, 1768-1776.
- **Terken, Jacques.** 1993. Baselines Revisited: Reply to Ladd. Language and Speech, 36,4, 453-459.
- Whalen, Doug H. et Andrea G. Levitt. à paraître. The Universality of Intrinsic F0 of Vowels. Journal of Phonetics, 19 pages.



## TERMINOLOGIE DE LA PHARMACIE GALÉNIQUE

Nadia Moulay
Université de Montréal

#### 1. Introduction

La pharmacie galénique (dénommée ainsi en hommage à Galien, médecin grec du 18° siècle qui a énormément contribué à la formulation des médicaments) est la science qui s'intéresse à l'étude et à l'application des méthodes concernant la préparation des médicaments, leur conservation et leur présentation la mieux adaptée au traitement d'une maladie déterminée.

## 2. Description de la méthodologie adoptée

## 2.1 Établissement de la bibliographie anglaise et française

La première étape a consisté à répertorier de facon exhaustive la documentation pertinente au domaine étudié. À cette fin. nous avons consulté les banques de l'Université de Montréal et de l'Université McGill. Cette dernière n'ayant pas de faculté de pharmacie s'est avérée pauvre en la matière. C'est donc à l'Université de Montréal que nous avons concentré nos recherches documentaires. En outre, nous travaillons conjointement avec un spécialiste du domaine, Monsieur Louis Cartilier, professeur de pharmacie galénique à l'Université de Montréal. À l'aide de ces diverses sources d'informations, nous avons constitué une liste importante et hétérogène de documents portant sur notre sujet. Un classement s'imposait. Nous avons opté pour la division suivante: documentation primaire qui renferme les textes produits par les spécialistes du domaine et les normes; documentation secondaire qui réunit les textes produits par les lexicographes et les terminologues; source orale: spécialiste du domaine.

La lecture de la documentation secondaire, principalement de l'histoire de la pharmacie, nous a permis de nous familiariser avec le



domaine au tout début de nos recherches. Nous pouvons citer quelques encyclopédies comme l'Encyclopediæ Universalis et le Grand-Dictionnaire Encyclopédique Larousse. Cependant, les ouvrages qui nous ont été le plus précieux pour connaître le domaine sont des ouvrages primaires. En effet, ceux-ci consacrent généralement une partie plus ou moins importante à l'histoire de la pharmacie galénique. Parmi de tels ouvrages figurent Goris et Liot (1945), Astruc et Giroux (1945), Denoël (1965) et Le Hir (1992).

La deuxième étape était de sélectionner la bibliographie répertoriée, car il est apparu que les documents recensés présentaient un intérêt inégal pour la réalisation d'un travail rigoureux et fiable. Afin d'éliminer un certain nombre de ces documents et nous en tenir qu'aux plus pertinents et plus fiables, nous avons retenu les critères suivants : la date de parution de l'ouvrage, la fréquence de citation de l'auteur, les critères méthodologiques suivis par l'auteur et la version originale.

## 2.2 Cueillette des termes français

Nous faisons la cueillette des termes français d'abord. La documentation anglaise plus abondante que la documentation française risque de nous poser un problème: celui de trouver un équivalent.

Nous avons constitué notre corpus à partir du dépouillement de tables de matières, d'index et de textes et selon notre intuition linguistique. D'une première cueillette, nous obtenons 500 termes. Devant la cueillette ultra-abondante, nous avons adopté un certain nombre de critères de sélection: l'occurrence; la faisabilité (en dernier recours).

Nous avons également été conduite à mettre en vedette le générique et dans la remarque tous les spécifiques auxquels on réserve un traitement partiel, c'est-à-dire une définition brève uniquement ou un contexte définitoire. C'est l'exemple des différentes formes pharmaceutiques à libération modifiée. Enfin, nous avons soumis la liste de termes au spécialiste qui l'a peaufiné.



En appliquant ces critères et en consultant le spécialiste, nous avons pu réduire notre liste à 300 termes. Cependant, nous ne pensons pas qu'il soit toujours nécessaire d'établir la liste complète de termes dès le départ. En effet, il s'agit tout d'abord de reconnaître les mots-clés dans les tables de matières. Ensuite, de l'élaboration des fiches de ces termes découle une multitude d'autres termes pertinents. Par exemple, du terme clé dispersion, nous obtenons les termes émulsion, suspension, mousse et aérosol.

## 3. Présentation des problèmes rencontrés et des solutions proposées

Nous choisissons de vous présenter les problèmes qui nous paraissent les plus intéressants.

Problème de sélection de l'information encyclopédique. Pour bon nombre de nos termes, l'information retenue est pléthorique. Nous nous interrogeons chaque fois quant à la pertinence de celle-ci. Il n'existe malheureusement pas, à ce jour, de critères qui permettent au terminologue d'omettre l'information encyclopédique superflue ou désuète. Il faut donc se fier à notre jugement et à l'avis éclairé du spécialiste pour faire la part des choses. Ceci a souvent été le cas pour les procédés de fabrication des préparations pharmaceutiques (par exemple, les techniques d'émulsification). Par ailleurs, nous choisissons les remarques qui comportent des termes intéressants, par exemple des spécifiques à la vedette.

Un autre type de problème est la désambiguïsation de certains énoncés dans la documentation pour obtenir une définition claire et non ambiguê. Prenons le cas du terme *médicament*. Ici, il s'agissait de savoir si le médicament était constitué d'un ou de plusieurs principes actifs, point sur lequel les auteurs restaient ambigus. Le spécialiste nous a alors affirmé que le médicament pouvait contenir un ou plusieurs principes actifs, mais on le décrit comme une association médicamenteuse.

Problème d'uniformisation de la terminologie répertoriée. La pharmacie galénique a recours à toute une panoplie de termes



synonymes et il s'agit, à chaque fois, de déterminer si ce sont effectivement des synonymes et si tel est le cas, de mettre de l'ordre dans ce fouillis terminologique. Cette situation se présente surtout dans le domaine des opérations pharmaceutiques. Prenons l'exemple de pulvérisation dans le sens suivant de opération pharmaceutique mécanique qui a pour but de diviser ou de fractionner des substances solides en une poudre. À la lecture de nombreux ouvrages, nous constatons que les opérations de réduction de corps solides, en pharmacie galénique, ne font pas l'objet d'un vocabulaire fixé: les termes qui désignent la division mécanique des solides sont employés indifféremment. Nous choisissons de traiter le terme pulvérisation, car il reste tout de même celui que les auteurs utilisent le plus souvent. Toutefois, nous signalons ses synonymes et, en remarque, les différences faites par les auteurs.

Problème de classement des données encyclopédiques. En pharmacie galénique, le principe actif subit un certain nombre d'opérations pharmaceutiques dans un ordre particulier et à l'aide de matériels qui varient en fonction du type d'opération choisi. D'un auteur à l'autre, ces opérations et appareils ne sont pas classés de la même façon. À titre d'exemple, prenons encore le cas de pulvérisation. Les appareils utilisés sont donc multiples et la d'iversité des noms employés y est proportionnelle. Certains auteurs classent les appareils de pulvérisation en deux groupes: les appareils de laboratoire et les appareils de l'industrie. D'autres adoptent cette division mais en la subdivisant selon le principe utilisé. Nous optons pour cette dernière qui nous semble relativement claire et nous effectuons un tableau synoptique pour effectuer un recoupement des divers termes utilisés.

Problème d'uniformité des fiches. En clair, nous avons pour objectif que les fiches des termes qui recouvrent le même champ sémantique soient uniformes dans un souci de rigueur. Ainsi, pour toutes les formes galéniques étudiées, nous avons choisi un ordre de présentation systématique des données encyclopédiques qui constituent les remarques encyclopédiques de nos fiches.

Nous avons fait en sorte que les définitions possédent également une structure uniforme par la présence d'au moins une composante sémantique commune.



#### 4. Conclusion

Après avoir passé en revue les différentes étapes du travail terminologique, nous aimerions terminer en insistant sur l'application de principes lexicographiques de base, essentiels à l'élaboration rigoureuse d'un glossaire, et qui sont entre autres le principe des ponts sémantiques, le principe d'uniformité et le principe de non-circularité.

### 5. Bibliographie

Aïache, J.-M., S. Aïache et R. Renoux. 1989. Initiation à la connaissance du médicament. Paris: Masson.

Astruc, A. et J. Giroux. 1946. Traité de pharmacie galénique. t. 1. Patis: Maloine.

Denoël, A. 1965. Cours de pharmacie galénique. Liège: Les Presses universitaires de Liège.

Goris, A. et A. Liot. 1949. Pharmacie galénique. 2 vol. Paris: Masson.

Le Hir, Alain. 1992. Pharmacie galénique. Paris: Masson.



## LES PATRONS INTONATIFS DES ÉNONCÉS SUIVIS DU SIGNAL D'ÉCOUTE «HUMHUM»:

Julie Nicole
Université Laval

#### 1. Introduction

Cet article porte sur une analyse des patrons intonatifs de paroles se situant juste avant une vocalisation d'écoute (ou back-channel)<sup>2</sup>. Le but de mon étude est de déterminer s'il existe des facteurs prosodiques qui invitent l'auditeur à signaler sa présence. Mon hypothèse de départ est qu'un back-channel apparaît généralement après une pause entre les paroles du locuteur et le signal de l'auditeur et/ou après une syllabe portant un ton de frontière (accent nucléaire). Cet accent est caractérisé, selon Paradis (1993), par un allongement et par la présence d'un ton H (haut) ou B- (infrabas),

#### 2. Méthodologie

Mes données sont tirées du corpus d'entrevues sociolinguistiques Montréal 84. Pour assurer une certaine continuité avec Laforest (1992), j'ai extrait un échantillon de trois personnes parmi les onze informateurs de son étude.

Ces onze entrevues ayant toutes été effectuées par une femme, ces trois informateurs sont tous des hommes de façon à assurer une différence nette du ton fondamental qui facilite l'analyse du signal.

À l'intérieur des back-channel, je n'ai retenu que les signaux correspondant aux formes courantes «humhum», «hum», «hanhan» de façon à éviter toutes les influences sémantiques possibles des

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Pour une définition complète du back-channel, se référer à Laforest (1992).



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Je tiens à remercier sincèrement Diane Vincent et Claude Paradis pour leurs précieux conseils.

88 Julie Nicole

autres formes (l'étonnement à travers d'un «oui» à l'intonation montante par exemple). Pour chaque informateur, j'ai retenu une quarantaine de signaux. J'ai commencé la prise en note des back-channel cinq minutes après le début de l'entrevue, au moment où les participants sont bien engagés dans l'interaction et où l'intervie-wé n'est pas encore fatigué de répondre aux que tions. J'ai évité les signaux chevauchés avec les paroles du locuteur pour faciliter l'analyse. Les signaux inaudibles, confondus dans des bruits extérieurs, ont également été retirés du corpus.

Par ailleurs, le signal ne devait pas être précédé d'un mot demandant directement l'approbation ou à tout le moins un signal d'écoute de la part de l'intervieweuse comme dans l'exemple suivant:

(1) Elle elle travaillait. Moi: moi: C'était le dimanche de la St-Jean, *right?* <*humhum>* Puis il-y-avait une grosse messe de donnée là dans le bas de la ville... (#126, p.13 l.13)

L'analyse acoustique a été effectuée avec l'aide des logiciels Signalyze, CalcTon et Lissage de F0. La segmentation était syllabique et comprenait les quatre syllabes avant le back-channel. En tout, deux paramètres ont été étudiés: la présence d'une pause entre les paroles du locuteur et le back-channel de l'auditeur et les qualités prosodiques de l'accent pré-signal (durée et variation de F0).

Pour la mesure de la durée, j'ai mesuré les syllabes appartenant à un même groupe intonatif. En effet, un groupe intonatif étant délimité par des syllabes accentuées, une des syllabes appartenant au groupe des quatre avant le signal peut délimiter le groupe intonatif précédant, ce qui la rend plus longue.

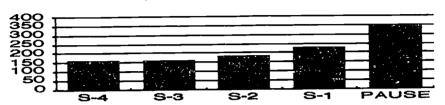
#### 3. Présentation des résultats

Dans le tableau 1, nous voyons que la syllabe S-1 (la première avant le back-channel) est plus longue que les autres. En effet, S-1 dure en moyenne 226 ms comparativement à 178 ms pour S-2, 155 ms pour S-3 et 161 ms pour S-4. Théoriquement, S-1, du point de vue de la durée, peut être considérée comme étant accentuée.



Tableau 1

Mesure des 4 syllabes et de la pause pré-signal (en ms)

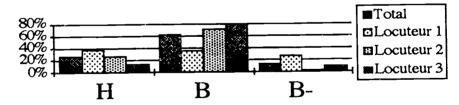


Avec une durée moyenne de 353 ms, la pause peut être envisagée comme un autre facteur pouvant influencer l'émission des signaux back-channel. En effet, en étant 35% plus longue que la syllabe S-1 (elle-même précédemment considérée comme temporellement accentuée) sa perceptibilité ne fait aucun doute.

Selon l'hypothèse exprimée antérieurement, le ton du dernier changement devrait normalement être H ou B-. Cependant, nous voyons dans le tableau 2 que 61% des occurrences ont un ton plat (B). Mais ces résultats changent selon les locuteurs. En effet, les résultats du locuteur 1 confirment l'hypothèse avec 37,5% de ton haut et 27,50% de ton bas pour un total de 65% des cas où il y a changement de ton. Les autres informateurs infirment mes prédictions.

Tableau 2

Variation en demi-tons du dernier changement
(Changement fixé à 3 demi-tons)



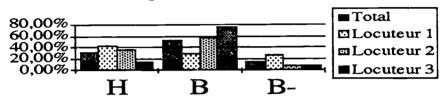
Si l'on se rapporte à Mertens (1987), une changement vers un ton H+ ou B- doit comporter au moins une disférence de 5 demi-tons. Thibault (1994) a cependant montré de façon empirique qu'en français québécois, un changement tonal pouvait être attesté lorsque l'écart de fréquence fondamentale entre deux points cibles n'était que de 3 demi-tons. C'est ce seuil qui a été utilisé pour cette étude. Cependant,



comme le nombre d'intervalles mineurs était relativement important dans mes données, j'ai abaissé arbitrairement ce seuil à 2,5 demi-tons de façon à vérifier l'effet d'une diminution de cette limite.

Tableau 3

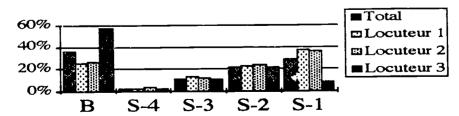
Variation en demi-tons du dernier changement (Changement fixé à 2,5 demi-tons)



L'hypothèse se confirme ainsi de façon plus nette pour le premier locuteur (70% de changement contre 30% de ton stable) et dans une proportion de 45% de changement contre 55% de stabilité pour le deuxième. Par contre, je suis toujours confrontée à un phénomène de variation pour le dernier locuteur qui produit des énoncé à 76% plat. Ce paramètre s'avère donc très instable.

Le changement de ton n'explique donc pas tout. C'est pourquoi j'ai analysé un phénomène parallèle, fondé sur le lieu de la variation plutôt que sur l'ampleur du mouvement. Une syllabe accentuée étant mise en relief par rapport aux autres syllabes, le lieu où s'effectue le changement de ton a un impact sur l'accentuation. En effet, l'oreille humaine est sensible aux changements de pente et un mouvement tonal (voir tableau 4) sur la première syllabe avant le back-channel a pour effet d'accentuer celle-ci.

Tableau 4
Mouvement tonal



Pour les deux premiers locuteurs, c'est respectivement dans 37,5% et 35,6% des cas que le changement de ton s'effectue sur la syllabe S-1. En incluant S-2, ce taux grimpe à 60% pour le locuteur 1 et 59% pour le locuteur 2. L'hypothèse de départ se retrouve ici confirmée à l'exception du troisième locuteur qui, je le rappelle, produit des énoncé plat (B) à 76% sans varier la hauteur de ses énoncés tout au long des quatre syllabes.

#### 4. Conclusion

Cette étude avait pour but de décrire prosodiquement le comportement des syllabes énoncées avant un back-channel de type «humhum». En postulant que ces signaux se produisent après une syllabe portant un accent nucléaire (décrit comme allongeaui et portant un ton montant ou descendant), j'ai mesuré la longueur des 4 syllabes précédant le signal «humhum», le changement de ton du dernier mouvement de la fréquence fondamentale et le lieu du mouvement tonal. De plus, j'ai mesuré la durée de la pause entre les paroles du locuteur et le back-channel.

Suite à cette étude, je peux conclure que plus d'un patron intonatif peuvent se présenter avant un signal back-channel. Cette situation n'est pas aussi négative qu'il en paraît à première vue car selon Duncan (1972 et 1974), il existerait au moins deux modèles qui invitent au back-channel. Le premier offrirait à l'auditeur la possibilité d'émettre ou non un signal back-channel. Le deuxième modèle obligerait l'auditeur à émettre un back-channel ou à changer le tour de parole. Cette hypothèse n'a pas encore été examinée mais il est possible qu'elle explique l'absence d'un patron catégorique. Cependant, certains indices confirmés ici (la durée de la pause et de la syllabe S-1, le lieu de mouvement tonal) me portent à croire à un véritable signal de demande d'accusé-réception.

Certaines lacunes méthodologiques seront comblées lors de l'analyse de deux autres sous-corpus qui viendront se joindre à celui déjà étudié. En effet, j'analyserai un sous-corpus témoin ne comportant aucun back-channel en plus d'un sous-corpus de back-



channel superposés au parole du locuteur. Suite à ces analyses, je serai davantage fixée sur la définition prosodique de la place transitionnelle où s'effectuent les interventions de l'auditeur.

### 6. Bibliographie

- Duncan, Starkey. 1972. Some signals and rules for taking speaking turns in conversations. Journal of Personality and Social Psychology, 23, 2, 28?-292.
- **Duncan, Starkey.** 1974. On the structure of speaker-auditor interaction during speaking turns. Language in Society. 2, 161-280.
- Laforest, Marty. 1992. Le back-channel en situation d'entrevue. Recherches sociolinguistiques. 2. Québec. Université Laval.
- Paradis, Claude. 1993. L'accent: réflexions et notes de lectures. Dialangue. 4. 9-19.
- Thibault, Linda. 1994. Étude exploratoire du rythme en français québécois. Mémoire de maîtrise. Québec. Université Laval.



## APHORISMES ET PROVERBES DANS LA CONVERSATION QUOTIDIENNE

## Bernard Ouellet Université Laval

#### 1. Introduction

Cette recherche est consacrée à l'usage des aphorismes, des proverbes et autres sentences utilisés spontanément dans le discours. Ces énoncés ont généralement été considérés comme des faits isolés et non pas comme des phénomènes ayant un rôle dans la discussion. Les travaux consacrés à la question des énoncés stéréotypés prennent presque uniquement pour point de départ l'usage des proverbes dans cette forme particulière d'expression qu'est l'écriture. Il est toutefois possible de concevoir l'hypothèse que les locuteurs utilisent, à l'oral, des formes proverbiales plus inventives.

## 2. Des l'exiques à l'expression discursive

On retrouve bon nombre de dictionnaires de proverbes, de maximes ou de dictons, mais peu s'interrrogent réellement sur la nature de ces phénomènes. La majorité de ces ouvrages sont en fait des inventaires où les distinctions entre proverbe, dicton, maxime demeurent confuses. Ces définitions apparaissent comme étant circulaires; ainsi un dicton peut être décrit comme étant une sentence, l'aphorisme comme une maxime ou le proverbe comme un dicton... On est plus explicite à propos du proverbe. Celui-ci est défini comme étant une vérité d'expérience, pratique ou populaire, qui est commune à tout un groupe social. De plus, on ajoute que le proverbe est exprimé par une formule elliptique qui est imagée et figurée. Dupriez (1989) remarque que «l'on peut considérer le proverbe comme une expression figée de la dimension d'une phrase: il joue dans la conversation courante le même rôle que, dans un cadre plus restreint, le cliché. En effet, il semble avoir un sens fixe, en réalité il prend des sens contextuels [...]. (Dupriez 1989: 366-67). Cette remarque apparaît pertinente puisqu'on insiste sur le rôle discursif



du proverbe; en effet, le sens de ce dernier peut être contextuel selon les besoins de l'échange. On laisse percevoir qu'outre son aspect conventionnel, le proverbe peut avoir un rôle dans le discours.

À partir des critères conventionnels, Greimas (1970) tente de redéfinir le proverbe. Celui-ci se manifeste d'abord comme un énoncé d'un code particulier enchâssé dans le discours. Cet énoncé fait partie d'une série finie constituée de l'ensemble du répertoire vaste mais limité des proverbes. Greimas insiste sur les critères formels propres au proverbe: des dimensions particulières, une capacité de connotation, un caractère archaïque et une structure rythmique binaire. Constatant que le proverbe apparait comme un élément d'un code particulier qui s'intercale à l'intérieur des échanges, l'auteur insiste sur le fait que celui-ci se distingue du reste du discours dans la langue parlée. L'émetteur du proverbe semble abandonner sa voix au prosit d'une autre comme s'il ne faisait que citer. Ce constat confère au proverbe son statut polyphonique. Greimas (1970) envisage une description schématique et structurale des signifiants tout en insistant sur les dimensions des unités syntaxiques où se réalisent les proverbes. Celles-ci varient de la proposition sans verbe (Après la pluie, le beau temps), à la proposition avec verbe (À l'impossible nul n'est tenu) ou à la phrase (Qui veut tuer son chien, l'accuse de rage). Une autre distinction semble beaucoup plus importante: la connotation des proverbes, soit «le transfert d'un lieu sémantique en un autre» (Greimas 1970: 310), et la non connotation du dicton. Ainsi, dans un proverbe, élément connoté, tel que Bonjour lunettes, adieu fillettes, le signifié du proverbe ne concerne pas les concepts de lunettes ou des fillettes mais le passage de la jeunesse à la vieillesse. Dans un dicton, tel que Chose promise, chose due, les éléments ne sont pas connotés; dans un tel cas, il ne semble pas pertinent de rechercher une signification autre que le degré initial de compréhension. Au niveau formel, l'auteur souligne le caractère archaïque de la construction grammaticale laquelle se caractérise soit par l'absence de l'article (Mauvaise herbe pousse vite), soit par l'absence d'un antécédent (Qui dort dîne), soit par une ordre non-conventionnel des mots (À l'ongle on connaît le lion) ou par un recours à un vocabulaire archaïsant (Contentement passe richesse). Une autre caractéristique essentielle est la structure rythnique binaire des proverbes et dictons par laquelle deux éléments sont opposés. Les proverbes peuvent être



constitués de l'opposition de deux propositions (Ce que femme veut//Dieu le veut) ou de l'opposition de deux propositions sans verbes (Aujourd'hui en fleurs//demain en pleurs).

L'ensemble de ces caractéristiques donnent aux proverbes et dictons leur autonomie. La formulation archaïsante du proverbe, qui le renvoie à un passé indéterminé par opposition au discours actuel dans lequel il s'intercale, donne au proverbe son statut particulier. Il est difficile de déterminer si les proverbes appartiennent plus au domaine lexical, en tant que lexie figée, ou au domaine discursif à cause de la créativité linguistique manifestée. Il est peut-être plus productif de l'envisager comme un cas de polyphonie: «[...] on a l'impression que le locuteur abandonne volontairement sa voix et en emprunte une autre pour proférer un segment de la parole qui ne lui appartient pas en propre» (Greimas 1970: 309). Le proverbe implique un type d'émission correspondant à ce que Greimas (1970) qualifie de «ON». Ce dernier élément caractérise la forme proverbiale en ce que son énonciation mêle la voix du locuteur à celles de tous ceux qui ont fait appel au même proverbe ou au même procédé discursif.

Grésillon et Maingueneau (1984) situent le proverbe dans la théorie de la polyphonie. Le rôle du proverbe apparaît si manifeste, de par le statut d'autorité qu'il confère à l'énoncé, qu'il peut provoquer une certaine créativité où le locuteur effectue détournement c'est-à-dire - «à -produire -un -énoncé possédant linguistiques de l'énonciation proverbiale mais n'appartient pas au stock des proverbes reconnus (G. et M. 1984; 114). Ces auteurs proposent deux niveaux pertinents pour cerner les divers types de détournement proverbial. Le premier niveau est qualifié de détournement des conditions génériques de l'énonciation proverbiale qui se manifeste par la fabrication d'un pastiche du genre proverbial, soit la production d'un énoncé «qui, tout en satisfaisant aux conditions formelles, viole les conditions d'emploi normales» (G. et M. 1984: 115). Cette distinction est plutôt de nature théorique, car s'affranchir de ces conditions peut mener à la construction d'énoncés absurdes ou surréalistes: Incendie et mitrailleuse sont les deux mamelles de la France au lieu de Labourage et pâturage sont les deux manielles de la France (Éluard). Le second niveau, le détournement



d'un proverbe attesté, travestit l'énoncé au niveau des phonèmes (À chaque jour suffit sa peine  $\rightarrow$  À chaque jour suffit sa veine), par une substitution de mots (À chaque jour suffit sa peine  $\rightarrow$  À chaque nuit sa peine), par l'addition de nouveaux éléments (L'homme propose, Dieu dispose  $\rightarrow$  L'homme propose, Dieu dispose, la femme impose) ou par la fusion de deux proverbes (À chaque jour suffit sa peine /À quelque chose malheur est bon  $\rightarrow$  À chaque jour malheur est bon).

L'analyse initiale des données de Laberge (1977) a permis à l'auteure de mettre en évidence une caractérisque importante des énoncés stéréotypés, soit la généralisation. Laberge (1977) considère qu'il est possible d'isoler trois types d'énoncés: les énoncés généralisés, les énoncés implicatifs et les énoncés qualifiés. Le rôle de ces énoncés est en partie similaire aux proverbes mais la réalisation de ceux-ci apparaît beaucoup plus libre. Les énoncés généralisés (Laberge 1977: 168) se caractérisent par la présences d'éléments lexicaux contribuant à donner un aspect de généralité comme les déterminant le, la, les («c'est pas parce qu'on est marié qu'on va prendre les idées du mari» (84: 1, p. 39)). les possessifs son, sa, ses (Mon-doux qu'elle devait être mal dans sa peau» (84: 1, p. 43)) ou une structure de définition avec c'est «C'est en faisant des erreurs que finalement tu comprends plus. (84: 1, p. 47)). Les énoncés implicatifs (Laberge 1977: 177) se caractérisent par leur capacité généralisante. Ils sont constitués de deux phrases, propositions ou énoncés qui entretiennent une relation de cause à effet ou «d'implication». Ces énoncés font généralement référence au domaine de l'hypothétique, ils font donc souvent appel à des formes linguistiques introduites par des particules telles que quand, si, comme: Toi quand tu arrives avec tes petites-culottes tu dis tes petites-culottes (84: 1, p. 53). Les énoncés implicatifs peuvent faire appel aussi à des formes plus complexes qui caractérisent le français québécois comme supposorque, un coup que, du moment que, de la minute que ou le recours au verbe aller (\*puis tu dis aye: tu vas tU passer ta vie là\* (84: 1, p. 8)). Les énoncés qualifiés (Laberge 1977: 182) sont des phrases introduites par un élément présentatif qui indique que l'énoncé correspond à une vérité admise ou que l'émetteur désire qu'elle soit perçue ainsi. La principale caractéristique de ce type d'énoncé réside dans l'élément présentatif, dont les apparences sont toutesois relativement variables. L'énoncé



qualifié peut être introduit par des élément tels que, disons, on dirait, j'ai pour mon dire («Ils disent que quand tu veux avoir de quoi tu te débats pour l'avoir tu l'as (84: 1, p. 45)).

Dans la conversation, ces énoncés peuvent se situer dans n'importe quelle partie de l'intervention. En début d'intervention, l'énoncé stéréotypé constitue une forme d'introduction comme thème d'un nouveau sulet de conversation. Au milieu, un tel recours prend la forme d'une évaluation ce qui permet souvent de modifier l'axe de l'intervention. À la fin, ce phénomène effectue un rôle comparable à celui de la coda (voir exemple 1) tel qu'énoncée par Labov (1972).

(1)

1. Fiou: <(tousse)> une belle journée.

2. Ca faisait: une bonne journée. Puis j'avais mon cours d'ébéniste le vendredi. J'étais en congé le vendredi. Mais: j'avais des bonnes journées. Ca-fait-que: l'énergie il m'en 2. coda fallait. <Bien oui hein> (84. 1)

Les énoncés généralisés, les énoncés implicatifs, les énoncés qualifiés ou les codas ne sont apparemment pas des proverbes: pourtant quelque chose fait en sorte qu'ils ont un rôle similaire. Le décodage de l'énoncé met en évidence un effet moralisateur ou généralisateur par lequel ces types d'énoncés s'apparentent au dicton ou au proverbe. À cela s'ajoute que l'effet produit ou recherché par le locuteur demeure le même, à savoir un appel à une autre instance donnant une assise décisive à l'énoncé.

#### 3. Conclusion

Dans cette recherche, j'ai abordé la question des proverbes et des énoncés stéréotypés utilisés dans le discours. Les auteurs de dictionnaires de proverbes se sont consacrés à cette question en se limitant à l'expression écrite et aux proverbes connus. Les locuteurs utilisent cependant à l'oral des formes proverbiales avec beaucour plus de créativité. Dans cette recherche, j'ai présenté comment on peut isoler des proverbes dans un corpus oral, soit Montréal 1984, tout en dégageant certaines structures ou caractéristiques. Un élargissement de



la question fut nécessaire afin d'aborder la question des énoncés ne possédant pas toutes les caractéristiques des proverbes mais qui en détiennent toutefois un certain nombre leur permettant d'y être assimilés. Ces derniers énoncés correspondent aux topos ou lieux de la rhétorique ou aux énoncés faisant appel à la généralisation.

### 4. Bibliographie

Dupriez, Bernard. 1989, Gradus, Les procédés littéraires, 10/18.

Greimas, Algirdas Julien. 1970, Du sens. Essais sémiotiques, Paris, Seuil.

Grésillon, Almuth et Dominique Maingueneau. 1984, «Polyphonie, proverbe et détournement», Langages, Mars 1984, no. 73, 112-125.

Laberge, Suzanne. 1977, «Étude de la variation des pronoms sujets définis et indéfinis dans le français parlé à Montréal». Thèse de doctorat, UdM.

**Labov, William.** 1972. Language in the Inner City. Philadelphie. University of Pennsylvania Press.

Molinié, Georges. 1992, Dictionnaire de Rhétorique, Le Livre de Poche.

Ouellet, Bernard. 1993, «Stratégies d'interviews et complétude dans les entrevues sociolinguistiques», Mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval.



# EMPRUNTS ET ALTERNANCES DE LANGUES DANS LE PARLER D'ADOLESCENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

## Annie Picard Université Laval

#### 1. Introduction

Au cours des vingt dernières années, de nombreux chercheurs se sont intéressés au contact entre les langues et aux multiples phénomènes d'interférence qui en découlent. Outre les anglicismes et les calques, le contact des langues peut être à la base d'interférences plus marquées comme les emprunts et les alternances de codes. Dans notre recherche, nous nous intéresserons à ces deux derniers phénomènes.

## 2. Cadre théorique et problématique

En général, on parle d'emprunt lorsqu'il y a intégration d'un mot ou d'un groupe de mots d'une L2 dans le lexique d'une L1. L'emprunt est généralement adapté aux plans phonologique et morphologique, est fréquent dans le discours unilingue, bénéficie d'une certaine reconnaissance au sein de la communauté et est attesté dans des ouvrages de référence. Par alternance lexicale et alternance de codes, on fait généralement référence à un mot ou à un groupe de mots non adaptés à la L1 et non attestés dans des ouvrages de référence ou des corpus oraux.

Ces d'eux phénomènes ont fait l'objet de nombreuses études. Cependant, outre l'étude de Péronnet (1989) sur les emprunts chez les aînés du Sud-Est et le mémoire de maîtrise de Roy (1979) sur les conjonctions but et so dans la région de Moncton, aucune étude ne s'est intéressée spécifiquement à l'utilisation des emprunts et des alternances au Nouveau-Brunswick. Notre recherche a donc pour but de combler partiellement cette lacune.

## 3. Corpus

Pour ce faire, nous avons recueilli les emprunts et les alternances de codes produits par dix adolescents francophones originaires de



trois villages du centre du Nouveau-Brunswick. Les informateurs ont tous été interviewés dans le cadre d'une étude de Boudreau et Dubois sur l'insécurité linguistique chez les élèves francophones de douzième année. Les entrevues réalisées dans le cadre de cette étude ont porté sur les attitudes des jeunes face à la langue et sont, par conséquent, plutôt formelles. Les dix entrevues que nous avons retenu pour notre étude ont été réalisées par deux enquêteures d'origine différente (Sud du Nouveau-Brunswick / Québec), ce qui nous permettra d'évaluer l'influence de ce facteur sur l'utilisation des mots anglais.

#### 4. Les mots anglais

L'écoute attentive des bandes magnétiques des entrevues a permis de recueillir 278 occurrences de mots anglais (noms propres exclus). Parmi ces mots anglais, nous comptons 83 unités lexicales différentes qui sont principalement des noms (47%), des verbes (18%). des adverbes (11%), des adjectifs (10%) et des conjonctions (6%). Plusieurs unités lexicales sont donc utilisées plus d'une fois dans notre corpus. La conjonction so, sur laquelle nous reviendrons plus loin, est utilisée à elle seule pas moins de 92 fois!

Les mots anglais recueillis sont pour la grande majorité des emprunts. Parmi ceux-ci, 24 sont attestés dans les ouvrages de référence européens (1), québécois (2) et acadiens (3) consultés. Il s'agit donc (sauf pour l'exemple en 3) d'emprunts très intégrés que le Nouveau-Brunswick partage avec le français-canadien en général.

- (1) a. badminton
  - b. job
- (2) a. fun b. party
- (3) a. mouver

(déménager)

En plus de ces mots anglais bien attestés dans les ouvrages de référence, nous comptons 26 mots anglais qui présentent au moins une des caractéristiques généralement attribuables aux emprunts: adaptation phonologique ou morphologique (4), fréquence dans le discours (5), attestation dans des corpus oraux (6).



(4) a. mes best friend

(mes meilleurs amis)

b. shopper

(5) a. but

(mais)

(6) a. anyway

(en tout cas)

(magasiner)

Étant donné la petite taille de notre corpus, de nombreux mots anglais (23) qui, d'après notre connaissance du Nouveau-Brunswick. seraient des emprunts ne peuvent encore être classés de façon définitive. Pour ces éléments, nous prévoyons avoir recours à des locuteurs natifs pour établir un classement final.

Notre corpus contient également dix occurrences d'alternance lexicale. Contrairement à la majorité des emprunts, les alternances lexicales ne sont utilisées qu'une seule fois dans le corpus, généralement dans des contextes particuliers comme le commentaire métalinguistique. Nous avons aussi relevé deux cas d'alternance de codes qui sont des paroles rapportées.

Les mots anglais sont répartis très inégalement entre les dix informateurs. Certains informateurs utilisent beaucoup de mots anglais (jusqu'à 80 occurrences) tandis que d'autres en utilisent très peu (moins de cinq). La répartition des mots anglais selon l'enquêteure révèle qu'il y a un écart énorme entre les entrevues réalisées par l'enquêteure du milieu et celles réalisées par l'enquêteure extérieur au milieu. En esset, 204 mots anglais sont utilisés avec l'enquêteure du milieu contre seulement 74 en présence de l'enquêteure extérieur au milieu. L'enquêteure joue donc un rôle indéniable sur le degré de formalité des entrevues.

Cependant, les résultats contraires à la tendance du sous-groupe que l'on observe chez deux informateurs nous laissent croire que d'autres facteurs ont aussi une influence sur l'utilisation des mots anglais. La longueur des interventions des informateurs semble elle-aussi exercer une influence sur le nombre de mots anglais utilisés puisque la majorité des mots anglais apparaissent dans des interventions longues ou très longues (quatre lignes et +). Une analyse plus détailée nous permettra toutesois de voir si le lien entre l'utilisation des mots anglais et la longueur des interventions est vraiment significatif.

#### 4.1 La conjonction so

Le cas de la conjonction so est particulièrement intéressant. Dans le discours oral, cette conjonction sert à marquer un lien de conséquence entre deux éléments, à annoncer une conclusion et à marquer l'hésitation ou la fin d'un tour de parole. En français, les équivalents de so relevés par Mougeon et Beniak (1991) sont ça fait que, alors et donc.

L'analyse variationniste de so donne des résultats surprenants. En effet, étant donné la situation d'entrevue formelle, on aurait pu s'attendre à une utilisation plus grande des variantes françaises, ce qui n'est pas du tout le cas. Nous n'avons relevé qu'une seule occurrence de ça fait que dans tout le corpus. En revanche, so est utilisé 92 fois par huit des dix informateurs. Malgré le peu de données que nous avons, il semble bien que la seule variante française encore utilisée fréquemment dans le discours oral, ça fait que, soit de moins en moins vivante dans le discours des adolescents francophones du Nouveau-Brunswick (v. Roy 1979).

#### 5. Conclusion

Même si notre analyse des phénomènes découlant du contact des langues dans le parler d'adolescents francophones du Nouveau-Brunswick ne repose que sur dix entrevues relativement brèves (15-20 minutes chacune), elle nous fournit néanmoins des indices importants sur les comportements langagiers de ces adolescents lorsqu'ils sont placés en situation d'entrevue formelle. Comme nous avons pu l'observer, le contact intense entre l'anglais et le français au Nouveau-Brunswick se traduit par une utilisation fréquente des mots anglais malgré la situation d'entrevue formelle. Les dix locuteurs privilégient toutefois l'emprunt à l'alternance de codes dans une telle situation. L'analyse de la conjonction so nous a permis de constater que certains emprunts sont de plus en plus fréquents dans le discours au point d'être sur la voie de remplacer les équivalents français.



### 6. Bibliographie

- Mougeon, Raymond et Edouard Beniak. 1991. Linguistic Consequences of Language Contact and Restriction. Oxford: Clarendon Press.
- **Péronnet, Louise**. 1989. Analyse des emprunts dans un corpus acadien. RQLA, 8, 2, 229-251.
- Roy, Marie-Marthe. 1979. Les conjonctions anglaises BUT et SO dans le français de Moncton. UQAM.



#### LECTURE EN LANGUE SECONDE

## François Pichette Université Laval

#### 1. Introduction

Il existe un nombre élevé de facteurs, relatifs au lecteur et au texte, à prendre en compte pour décrire et comprendre le processus de compréhension de lecture en langue seconde (L2). Des études descriptives sont toutefois faites en mesurant les deux variables que sont la lecture en langue maternelle (L1) et la compétence générale en L2.

De façon générale, l'ensemble des premières recherches en lecture en L2 penche pour une influence conjointe de ces deux variables pour la lecture en L2, et semble aussi favoriser la compétence en L2 comme principal facteur prédictif, du moins chez les lecteurs débutants en L2. Ceci incite à croire en l'hypothèse du niveau-seuil de Clarke (1979), selon laquelle il y aurait un niveau de compétence en L2 à atteindre pour pouvoir transférer nos stratégies de lecture de la L1 vers la L2. Cette hypothèse implique que la compétence en L2 serait la variable clé pour les sujets des niveaux débutants, alors que ce serait la lecture en L1 pour les niveaux supérieurs, où le transfert de stratégies est possible.

## 2.1 Étude de Carrell (1991)

Une étude plus récente sur la nature de la lecture en L2 (Carrell 1991) conclut que la lecture en L2 dépend à la fois de la lecture en L1 et de la compétence en L2. Par contre, un fait très intéressant ressort de cette étude: le facteur prédominant pour la compréhension de lecture en L2 varie selon la L1 des sujets. En effet, la compétence en L2 serait la variable prépondérante pour des anglophones lisant l'espagnol, alors que ce serait plutôt la lecture en L1 pour les hispanophones lisant l'anglais.



Face à ce résultat, l'auteure de l'étude évoque entre autres deux explications possibles. La première est l'environnement d'apprentissage de la L2. Carrell constate que ses sujets hispanophones sont dans un milieu «de langue seconde»(L2), où la languecible est utilisée partout en société, tandis que les anglophones se trouvent en milieu «de langue étrangère» (L3), où la langue-cible est seulement disponible en classe. Ainsi, la lecture en L1 serait la variable prépondérante dans un milieu de langue seconde, alors qu'en milieu de langue étrangère la compétence en L2 prévaudrait. La deuxième hypothèse est celle de la directionalité de l'apprentissage. Selon Carrell, le fait de passer de l'anglais à l'espagnol serait stratégiquement différent du mouvement inverse, ce qui pourrait jouer sur l'efficacité du transfert interlangue. Cette seconde hypothèse met donc en cause l'identité de la L1. Il faut préciser ici le fait important que ces deux hypothèses n'ont pas été soutenues par deux autres recherches récentes du même type: celles de Hacquebord (1989, in Bossers 1991) et de Bossers (1991).

#### 2.2 Notre étude

La recherche présentée ici est analogue à celle de Carrell au point de vue méthodologique, mais s'en démarque par le remplacement de l'espagnol par le français. Le recours à un autre duo de langues permet de vérifier à la fois l'influence relative des deux variables traitées et la justesse des deux hypothèses avancées.

L'expérimentation s'est déroulée l'été dernier à l'Université Laval auprès de 17 francophones inscrits à des cours d'anglais, et 19 anglophones suivant des cours de français. Ces sujets adultes étaient répartis en deux niveaux de compétence en L2: intermédiaire faible et avancé. L'équivalence entre les niveaux de cours des anglophones et des francophones a été basée à la fois sur le classement fait par l'université et sur une comparaison de leur compétence générale en L2 faite par leurs professeurs respectifs.

Afin de pouvoir comparer nos résultats avec ceux de Carrell, il convient de statuer sur le type d'environnement



d'apprentissage de la L2 de nos sujets. Tous les sujets francophones avaient appris l'anglais à Québec. L'anglais n'est pas
omniprésent à Québec comme il l'est aux États-Unis, mais il
occupe une part importante des canaux de télévision et
souvent aussi des lectures scolaires obligatoires (supérieure à
25% pour nos sujets francophones). Compte tenu du statut
particulier de l'anglais à Québec, les deux possibilités de milieux
d'apprentissage ont été envisagées pour nos sujets francophones
(milieu de L2 et de L3). La situation est différente pour nos
sujets anglophones: tous ceux-ci venaient des États-Unis et de
l'Ontario, et n'étaient à Québec que pour les six semaines de leur
cours de langue. Ainsi, comme ils maîtrisaient déjà le français à
différents degrés, le véritable milieu d'apprentissage de leur L2 est
leur lieu d'origine. Ceux-ci sont donc considérés comme des
apprenants en milieu de L3.

Afin de respecter le plus possible l'expérience de Carrell, le même matériel anglais a été utilisé alors que le matériel espagnol a été traduit en français. Notre matériel comprend donc quatre courts textes – 2 en anglais et 2 en français – suivis chacun de 10 questions de compréhension à choix multiples.

#### 2.3 Résultats

Chaque étudiant a deux notes sur 10: une en L1 et une en L2. Chacune de ces deux notes est la moyenne des deux scores obtenus dans les tests de lecture (un pour chaque texte). La moyenne de ces scores a été calculée pour chaque niveau de cours dans chaque langue.

Tel que l'on pouvait s'attendre de personnes qui ne sont pas de «parfaits» bilingues, les sujets de chaque groupe se sont montrés plus performants dans leur L1 que dans leur L2, sauf aux niveaux avancés, dont les performances dans les deux langues, en considérant l'écart type, sont d'un même ordre de grandeur. De plus, la performance moyenne en L2 croît de façon cohérente avec le niveau de cours des sujets.



Le niveau de lecture en L1 et celui de compétence générale en L2 ont été intégrés dans une formule de régression pour vérifier leur influence relative sur la réussite en lecture en L2. Le niveau de cours des étudiants était utilisé comme mesure de compétence générale en L2. La formule se lit comme suit: Lecture en L2 = lecture en L1 + compétence en L2. Tout comme pour l'expérience de Carrell, les deux variables sont des indices de prédiction significatifs, ce qui est aussi en accord avec les deux autres études du même type mentionnées plus tôt.

Afin de vérifier si la variable prédictive principale varie selon la L1 des sujets, la même analyse de régression a été appliquée séparément pour chaque groupe linguistique. Nos résultats sont similaires tant pour les sujets francophones que pour tous les sujets considérés ensemble, c'est-à-dire que les deux variables exercent une influence significative semblable sur la variable dépendante. Un fait très intéressant est que, pour les sujets anglophones, la lecture en L1 ressort comme une variable prédictive importante, alors que le niveau de compétence générale en L2 ne ressort pas comme une variable prédictive.

## 2.4 Vérification des hypothèses

## 2.4.1 Milieu d'apprentissage de la L2

Les résultats de notre étude ne viennent pas appuyer cette hypothèse. Qui plus est, les résultats des sujets anglophones viennent la contredire. Alors que cette hypothèse prévoirait pour eux, en milieu de L3, la compétence en L2 comme variable principale (comme pour les sujets anglophones de Carrell) c'est le contraire qui se produit ici: il s'agit plutôt de l'habileté de lecture en L1, une situation qui ne devrait survenir hypothétiquement qu'en milieu de L2. Pour nos sujets francophones, aucune des deux variables ne ressort comme prépondérante. Donc, qu'ils soient considérés comme en milieu de L2 ou de L3, leurs résultats n'appuient pas non plus cette première hypothèse.



#### 2.4.2 Directionnalité de l'apprentissage

Nos résultats n'appuient pas non plus cette hypothèse: le remplacement de l'espagnol par le français amène des résultats qui vont à l'encontre de ceux de Carrell (lecture en L1 pour les anglophones au lieu de compétence en L2). Comme dans les deux études les anglophones apprenaient une langue romane similaire, il est peu probable que l'écart entre ces deux langues soit tellement prononcé que leur apprentissage requière des processus cognitifs si différents.

Comme observation supplémentaire, notons qu'en dépit de l'accord entre les professeurs, il est possible que l'équivalence des niveaux de cours (entre français et anglais) ne soit pas aussi exacte qu'escomptée, et que les anglophones de niveau I soient plus compétents en L2 que les francophones censés être de même niveau. Cette possibilité pourrait expliquer la meilleure performance en L2 des anglophones (7,45 contre 6,85) de même que l'écart des moyennes en L2 entre les deux niveaux d'anglophones (1,55 pts) soit 40% plus réduit que le même écart chez les francophones (2,59 pts). De plus, cette possibilité laisse envisager que plusieurs anglophones (ou tous ceux-ci) aient déjà dépassé le niveau-seuil de compétence en L2, d'où le transfert possible de leurs stratégies de lecture de la L1 vers la L2, ce qui ferait ressortir la lecture en L1 comme la principale variable prédictive pour eux et non pour les francophones, qui seraient en decà du niveau-seuil.

#### 3. Conclusion

Bien qu'elle puisse rendre peu concluantes les hypothèses explicatives émises par Carrell (1991), la présente recherche ne permet pas à elle seule de les rejeter. Pour confirmer ces hypothèses et bien comprendre la nature de la lecture en L2, il sera nécessaire de mener d'autres études semblables portant sur d'autres langues tout en adoptant des méthodes plus strictes pour établir l'équivalence entre divers niveaux de compétence générale en L2.



### 4. Bibliographie

- Bossers, B. 1991. On thresholds, ceilings and short-circuits: The relation between L1 reading, L2 reading and L2 knowledge. Revue de l'AlLA, 8, 45-61.
- Carrell, P.L. 1991. Second language reading: Reading ability or language proficiency?. Applied Linguistics, 12, 159-179.
- Clarke, M.A. 1979. Reading in Spanish and English: Evidence from adult ESL students. Language Learning, 29, 121-150.



# ÉTUDE EN LANGUE ORALE: LES PROPOSITIONS RELATIVES CHEZ L'ENFANT ACADIEN

Agnès Picolet-Crépault Université de Moncton

### 1. Introduction

Cheville ouvrière du langage, la proposition relative permet les répétitions, la récursion et l'enchâssement. Chez l'enfant, son emploi marque un stade nouveau: la pensée opératoire et la construction des premières phrases complexes.

En nous référant aux nombreux travaux reliant le développement cognitif de l'enfant avec sa capacité à former des phrases de plus en plus complexes (Fereiro et coll. 1976, Cohen-Bacri 1986, Montangero et coll. 1992), nous chercherons ici à dégager les modes de production des propositions relatives de l'enfant acadien ainsi que ses stratégies de réussite et d'évitement.

Compte tenu des recherches des linguistes suivants: Frei (1929), Deulofeu (1981), Blanche-Benvéniste (1990), Chaudenson et coll (1993) et Gadet (1994)), nous procéderons ensuite à l'analyse syntaxique descriptive de la langue enfantine en milieu francophone minoritaire en tâchant d'y discerner ce qui relève de la langue régionale acadienne, du parler populaire français, du français standard ou de l'anglicisation.

# 2. Juestionnaire sociolinguistique

Pour cerner les habitudes langagières enfantines tant à la maiso. qu'à l'extérieur de l'école, un questionnaire sociolinguistique s'imposait. Il s'agissait de connaître le réseau de langue de l'enfant au cours de ses échanges avec ses parents, ses frères et soeurs et pendant ses activités «culturelles» (télévision, vidéo, radio, cassettes) et sportives. Au cours d'une précédente enquête (Picolet-Crépault 1993), nous avions en effet mis en évidence l'importante proportion de parents parlant anglais à la maison et le bilinguisme soustractif présent dans les activités culturelles et sportives, excepté la lecture.



Pour obtenir ici une plus grande homogénéité, les enfants devaient être de parents francophones et de milieu socio-culturel moyen. Les résultats obtenus sur un échantillon de douze enfants (deuxième, quatrième et sixième année) à l'école Saint-Henri (région de Moncton, Sud-Est du Nouveau-Brunswick) confirment cependant ceux de l'enquête antérieure. Nous obtenons un fort pourcentage de parents parlant les deux langues à la maison, d'enfants regardant la télévision en anglais et faisant du sport dans les deux langues. Cependant, la lecture se fait en français.

# 3. Épreuve de production spontanée

L'épreuve de production dirigée sera l'objet de notre réflexion dans cet article. L'enfant devait prononcer des propositions relatives simples et complexes. À la différence d'une production spontanée, on crée une situation dirigeant l'enfant vers certaines structures.

Les cartes comportaient onze images. Il s'agissait pour l'enfant de décrire les images qu'on lui présentait l'une après l'autre. Il devait toujours commencer par *c'est* ... et continuer la phrase. Ainsi, pour chaque enfant, nous obtenions onze phrases: quatre phrases relativisées en qui (relatives sujet), quatre phrases relativisées en que (relatives objet) et trois phrases complexes: une génitive en dont, une à objet indirect en à laquelle et une locative en sur laquelle. Le nombre plus restreint de phrases complexes était intentionnel, compte tenu des difficultés éprouvées par le jeune locuteur dans ces constructions. Le tableau ci-dessous résume les résultats:

Relatifs standard	Relstifs décumulés	2° A.	4° A.	6° A.	Total
Qui Qui		33.3%	58.3%	83.3%	53.3%
Que	Que	100%	100%	66.6%	93.3%
Dont	→ que → quede	50%	75%	75%	75%
À laquelle → que → que à		50%	<b>7</b> 5%	75%	41.6%
Sur laquelle	→ que sur →que dessus	50%	75%	100%	75%



# 3.1 Relatives en qui et que: réussites et stratégies

La production correcte des relatives en qui s'élève à 93%, tandis que les relatives en que ne sont réussies qu'à 53.3%, résultat qui corrobore la plupart des études, notamment celles de Segui et Léveillé (1977). Selon ces derniers, le nom avant le verbe est acteur avec qui alors qu'il est patient avec que.

Examinons les structures suivantes: Dans (1), le sujet fait l'action, il n'y a donc qu'une personne en jeu, alors que dans (2), l'objet précède le sujet. L'effort de l'enfant est donc doublé.

- (1): Près + S + qui + V + obj.: c'est une p'tite fille qui lit un
- (2): Prés + obj+ que + S + V: c'est le livre que la fille lit.

# Stratégies d'évitement des relatives en qui

L'enfant invente quelques stratégies «alternatives» pour éviter les relatives quand il est confronté à des situations plus difficiles:

- L'adjectivisation:
- (3): c'est un chien joyeux
- La juxtaposition de deux phrases indépendantes, marques du stade pré-opératoire:
- (4): c'est un chien, il boit de l'eau
- Le remplacement de qui par qu'elle:
- (5): C'est la petite fille qu'al lit le livre

Dans la phrase (5), on remarque l'hésitation fréquente de l'enfant entre que et qui. Cet usage, difficilement audible, si on ne le fait pas répéter, est aussi attesté par Labelle (1989) chez les enfants québécois de moins de 6 ans et par Gadet (1994) en français populaire chez les adultes de France où «les formes en qui et qu'il et qui et qu'elle sont fortement majoritaires». En Acadie, cette forme comprenant un pronom résomptif, semble très rare. Elle caractérise donc ici davantage un stade de développement du langage enfantin.



## Stratégies d'évitements des relatives en que

Malgré leur augmentation croissante, le propositions relatives en *que* sont moins produites que celles en *qui* et souvent remplacées par deux types de stratégies d'évitement.

On remarque dans (6) un verbe actif et dans (7) un verbe passif-pronominal.

(6): C'est la balle qui roule, au lieu de: c'est la balle que le garçon regarde.

(7): C'est le ballon qui s'fait donner un coup de pied par la fille.

# 3.2 Relatives avec pronoms complexes: réussites

Les réussites progressent avec l'âge et nous ne relevons aucune proposition comportant des pronoms relatifs complexes standards. Nous savons en effet que ces relatives sont «d'accessibilité basse car elles présentent par leur degré de synthéticité des difficultés d'utilisation qui expliquent à la fois leur rareté, le fort pourcentage de leur emploi figé et les stratégies d'évitement» (Gadet, 1994). Ainsi, le pronom relatif que passe-partout ou le décumul que +prép prennent la place de dont, à laquelle et sur laquelle.

Comme dans une étude précédente auprès d'adolescents acadiens (Picolet-Crépault, 1994), les enfants décumulent le pronom dont en que (8), le pronom à laquelle en que...de (9) et le pronom sur laquelle en que...dessus (10) ou que... sur (11). La structure que...de ne semble pas faire parti du langage acadien traditionnel. Rare en français parlé également, elle serait assez récente et proviendrait du contact avec l'anglais. La structure que...dessus, se manifestant aussi en France, pourrait provenir du langage acadien traditionnel. Quant à la structure: que ...sur, elle semble être liée à l'anglicisation.

- (8): C'est le crayon que la fille se sert.
- (9): C'est la maison que la fille rêve de.
- (10): C'est la branche que l'oiseau est perché dessus.
- (11): C'est la branche que l'oiseau est sur.



## En bref, nous pouvons constater:

- 1. une forte réussite des relatives en qui.
- 2. une réussite croissante des relatives en que.
- 3. des stratégies pour éviter l'emploi des relatives.
- 4. une quasi-absence de relatives standard complexes remplacées par des relatives décumulées.

#### 4. Conclusion

Les résultats premiers apparaissent très encourageants, en partie grâce à l'épreuve de production dirigée qui a mis en évidence une variété de structures relatives «en réserve» chez l'enfant. Cette étude nous a permis d'observer le processus mental de l'enfant, ce merveilleux petit expérimentateur et les procédés qu'il emploie pour se faire comprendre de son entourage.

Elle devrait être complétée par l'ensemble de nos résultats pour être plus exhaustive. Nous prévoyons administrer l'épreuve à un échantillon d'enfants en France (milieu francophone majoritaire) pour vérifier une possible identité de développement des structures en fonction de l'âge.

- Blanche-Benvéniste, C. 1990. Le français parlé, Études grammaticales, CNRS, Paris.
- Chaudenson, R., R. Mougeon et E. Beniak. 1993. Vers une approche panlectale de la variation du français, CNRS. Didier-Erudition, Paris.
- **Cohen-Bacri, J.** 1986. Développement cognitif et activité métalinguistique chez l'enfant et chez l'adolescent, le traitement de la relative, Thèse de Doctorat, Université de Paris V, France.
- **Deulofeu, J.** 1981. Perspective linguistique et socio-linguistique dans l'étude des relatives en Français, Recherches sur le français parlé, numéro 3, CNRS, Paris.
- Fereiro, E., C. Othenin-Girard, A. Chipman et H. Sinclair. 1976. How do children handle relative clauses, Année Psychologique, XLIV, vol 44.



- Frei, H. 1929. La grammaire des fautes, Genève. Publications Slatkine.
- **Gadet, F.** 1994, à paraître .Les relatives non standard en français parlé: le système et l'usage, document du congrès de Copenhague.
- Labelle, M. 1989. Prédication et mouvement: Le développement de la relative chez les enfants francophones, Thèse de Doctorat. Université d'Ottawa.
- Montangero et coll. 1992. Descriptions d'images et point de vue diachronique chez l'enfant, Archives de Psychologie, 60, 235.
- **Péronnet**, L. 1989. Étude du français régional au Nouveau-Brunswick, corpus informatisé.
- **Picolet-Crépault, A.** 1993. Bilinguisme additif et soustractif chez les enfants de 6 ans dans une école du Sud-est du Nouveau-Brunswick, Revue des 7<sup>cmc</sup> journées de linguistique de l'Université Laval, Québec.
- Picolet-Crépault, A. 1994. Étude des relatives de la langue parlée en Acadie par les enfants et les adolescents. Revue des 8<sup>eme</sup> journées de linguistique de l'Université Laval, Québec.
- Segui, J. et M. Léveillé. 1977. Étude sur la compréhension des phrases chez l'enfant. Enfance, 1, 105-113.



# LES CHRONIQUES DE LANGAGE D'ÉTIENNE BLANCHARD (1883-1952)

# Geneviève Prévost UNIVERSITÉ LAVAL

### 1. L'homme et son œuvre

Personnage oublié de la lexicographie canadienne-française, Étienne Blanchard est né en 1883 à Saint-Jean-Baptiste de Rouville (diocèse de Saint-Hyacinthe). Consacré prêtre en 1907, il est admis dans la Compagnie de Saint-Sulpice en 1912. Au cours de l'année suivante, il se rend en France pour faire son noviciat, mais la menace d'un conflit mondial le ramène à Montréal dès 1914. Il y exerce la fonction de vicaire jusqu'en 1947 et décède en 1952.

Comme en témoigne la diversité de sa production, Blanchard avait à cœur la sauvegarde de la langue française au Canada. Son œuvre comprend des ouvrages de type correctif (En garde!, Dictionnaire du bon langage...), des listes de mots qui dénotent des préoccupations d'ordre terminologique (Vocabulaire du typographe...) et des dictionnaires «par l'image», ancêtres du dictionnaire visuel. Enfin, Blanchard a publié quelques titres qui témoignent d'intérêts autres que linguistiques (La bonne logeuse, Recueil d'idées...).

Cette production mérite d'être étudiée ne serait-ce qu'en raison de sa formidable diffusion. D'après les journaux de 1920, en effet, Blanchard avait déjà vendu à l'époque plus de 120 000 exemplaires de ses ouvrages, ce qui en faisait l'auteur canadien le plus publié de son temps. Mais plus que ses livres, surtout répandus dans le milieu scolaire, ce sont ses chroniques de langage qui ont contribué à propager sa vision linguistique auprès du grand public.

# 2. Les chroniques d'Étienne Blanchard

Elles ont paru de 1912 à 1951, dans les plus importants journaux de l'époque. Parmi plus d'un millier de chroniques,



certaines sont clairement attribuées à leur auteur, mais le plus souvent, Blanchard utilise un pseudonyme (Jacques Clément et Paul Lefranc, entre autres). Nous avons analysé 275 chroniques parues entre 1917 et 1935 dans *La Presse*, ce qui nous permettra aujourd'hui de distinguer les différents genres de chroniques et d'identifier les types d'emplois relevés par l'auteur. Enfin, nous établirons des liens entre ces chroniques et le reste de la production linguistique de Blanchard.

On distingue principalement deux genres de chroniques: le discours métalinguistique suivi et les études de mots. Le discours métalinguistique permet à Blanchard de préciser l'idée qu'il se fait du langage. Ayant constaté des différences entre le français du Canada et celui de France, Blanchard s'interroge sur la valeur respective de ces deux variétés. Le chroniqueur reconnaît que la variation géolinguistique est un phénomène normal: «qu'y a-t-il d'étonnant que nous donnions à des mots français un sens différent de celui que lui donnent nos cousins d'outremer dont nous sommes séparés par un océan de deux mille milles d'étendue?» (3 mai 1919, p. 8). Mais ce phénomène n'est pas souhaitable pour autant car il représente selon Blanchard une menace d'isolement pour les Canadiens français, qui risquent d'être mal compris.

Les Canadiens français doivent donc aligner leur langage sur celui qui a cours dans l'Hexagone.—Cet usage français s'inspire de différentes sources: dictionnaires français, ouvrages correctifs parus au Québec et en France, publications diverses (petites annonces, catalogues...) éditées là-bas, observations de Blanchard lors de son séjour en France.

Il ne faut toutefois pas confondre ce français idéal avec celui du locuteur français moyen. Le chroniqueur s'en prend en effet à l'argot, «un langage vulgaire, sans règle» (7 janvier 1922, p. 37). Mais c'est surtout leur insouciance à l'égard des anglicismes qu'il reproche aux Français, bien qu'il reconnaisse que le danger d'assimilation ne soit pas aussi grand en France qu'au Canada, où la présence anglophone constitue une menace constante.



Cette question de l'anglicisation débouche sur celle des classes sociales. Selon lui, les locuteurs peu scolarisés, contrairement aux gens instruits, sont excusables de ne pas parler un français impeccable car, du fait même de leur peu d'instruction, ils seraient incapables d'identifier un emploi fautif. Mais au-delà des individus, ce sont leurs «fautes» qu'il juge. Plus anglicisée, la classe sociale instruite parle donc plus «mal» que le peuple, plutôt enclin à l'archaïsme. Or, l'archaïsme est tolérable, du moins, dans la bouche du peuple, puisqu'il a déjà été français.

Ce sont toutefois les études de mots qui reviennent le plus souvent dans les chroniques. Sous forme de jeu-questionnaire ou de dictionnaire correctif, elles concernent généralement la langue générale. Les formes traitées peuvent cependant graviter autour d'un thème spécifique (les assurances, l'horlogerie...).

Les études de mots peuvent aussi faire suite à la demande d'un lecteur. En ce sens, comme l'a déjà mentionné Cellar (1983: 651), les chroniques de langage présentent un immense intérêt: favorisant l'interaction entre le chroniqueur et ses lecteurs, elles constituent un bon indice de l'importance que le grand public accordait à la norme.

Il convient maintenant de s'interroger sur les types d'emplois susceptibles de figurer dans les chroniques de Blanchard. On remarque d'abord que s'il se concentre sur les \*fautes\* spécifiques à la langue des Canadiens français, le chroniqueur mentionne aussi à l'occasion des difficultés qui ne caractérisent pas cette variété. Par ailleurs, les emplois relevés par Blanchard ne se limitent pas au lexique. Le chroniqueur signale également les différences de genre et de nombre par rapport au français de référence ainsi que certains traits de prononciation propres aux Canadiens français.

Sur le plan historique, Blanchard accorde évidemment une importance privilégiée aux anglicismes. De façon générale, l'emprunt semble d'ailleurs perçu comme une tare (il reproche même à Jules Verne d'utiliser vodka dans son roman Michel Strogoff). Même lorsqu'un anglicisme est sanctionné par les lexicographes français, Blanchard persiste à croire qu'il faut lui préférer un équivalent français.

Toujours sur l'axe historique, Blanchard mentionne une autre catégorie d'emplois qu'il désigne sous le nom de «canadianis-



mes, et qui sont en fait des innovations. Il ne s'agit plus alors de «fautes», mais de «trouvailles populaires» et de «preuve de la vitalité du français au Canada». Selon Blanchard, ces innovations méritent d'être conservées; il ajoute même que «les dictionnaires français devraient mentionner nos mots canadiens. (5 mars 1921, p. 11). Cette ouverture d'esprit doit cependant être nuancée. Le chroniqueur aborde en effet l'innovation de manière abstraite, en parlant «des objets, outils, conditions climatériques propres à notre pays» (1er mars 1919, p. 38), illustrant ses propos à l'aide d'un nombre d'emplois limité (chambreur, clavigraphe, débâcle, épluchette et quelques autres). Blanchard précise par ailleurs que quand un canadianisme désigne la même chose qu'un mot français, il vaudrait mieux lui préférer le mot français (ce qui n'est pas sans rappeler la politique de l'Office de la langue française à l'égard des québécismes). Enfin, à l'égard des néologismes sémantiques, le chroniqueur se montre beaucoup plus conservateur.

Ces études de mots de même que le discours métalinguistique appartiennent à la dimension prescriptive des chroniques. Pour maintenir l'intérêt de ses lecteurs, Blanchard s'adonne aussi occasionnellement à un genre plus divertissant. À travers une série d'anecdotes, l'auteur fait découvrir à son public les richesses de la langue, loin de toutes préoccupations normatives.

# 3. Les chroniques de Blanchard et le reste de son œuvre

Il faut savoir que les chroniques de Blanchard sont postérieures au reste de sa production linguistique, dont elles s'inspirent d'ailleurs largement. Moins contraignante, la formule des chroniques a cependant permis à Blanchard d'illustrer davantage ses propos. On perçoit d'ailleurs un lien entre les chroniques et l'enrichissement des éditions ultérieures du Dictionnaire du bon langage. Enfin, les chroniques contiennent un pourcentage non négligeable de texte original qu'il serait intéressant d'éditer.

Comme on a pu le constater, l'œuvre de Blanchard, infiniment plus nuancée qu'on pourrait le croire, est toujours d'actualité. Elle offre encore de nombreux autres aspects à explorer. Ainsi, notre



mémoire de maîtrise sera consacré plus spécialement au Dictionnaire du bon langage. L'ensemble de nos travaux nous permettra de préciser davantage l'idée que se faisait Blanchard de la norme et jettera, nous l'espérons, un éclairage nouveau sur une période extrêmement riche de la lexicographie québécoise.

- Blanchard, Étienne. 1912. En garde!... [s. l., s. n.].
- Blanchard, Étienne. 1914. Dictionnaire du bon langage. Paris: Librairie Vic et Amat.
- **Blanchard, Étienne.** 1916. Vecabulaire du typographe. Le Parler français. 14, 10, 440-447.
- Blanchard, Étienne. 1918-1919. Chronique du bon langage. La Presse.
- Blanchard, Étienne. 1919. La bonne logeuse. Montréal: Église Saint-Jacques.
- Blanchard, Étienne. 1928. Recueil d'idées. Montréal: [s. n.].
- Cellard, Jacques. 1983. Les chroniques de langage. Dans Édith Bédard et Jacques Maurais (dirs): La norme linguistique. Québec-Paris: Conseil de la langue française-Le Robert. 651-666.
- Clément, Jacques, pseud. d'Étienne Blanchard. 1934-1935. [Chroniques de langages]. La Presse.
- Lefranc, Paul, pseud. d'Étienne Blanchard. 1920-1923. Autour de la langue française. La Presse.

## MICROPROSODIE ET TYPE DE DISCOURS

# Susan Rogers Université du Québec à Chicoutimi

#### 1. Introduction

Cet article traite d'une recherche en cours portant sur les effets du type de discours sur le comportement microprosodique des voyelles en fraz pais québécois (intensité et durée). La microprosodie s'intéresse esser rellement à trois caractéristiques, la fréquence fondamentale, l'intensité et la durée, qui sont régies par la nature même des voyelles (l'intrinsèque), et par leur environnement phonétique (co-intrinsèque). La problématique des caractéristiques intrinsèques est à la base de cette étude.

## 2. Problématique et état de la question

S'il est vrai qu'on retrouve ces caractéristiques dans des corpus dits «de laboratoire», où les conditions expérimentales sont contrôlées, nous avons voulu étendre l'étude à des types de discours moins artificiels, pour voir si elles étaient toujours présentes, en terme d'intensité et de durée. Plusieurs études ont démontré que l'existence des phénomènes de variations (intrinsèques et co-intrinsèques) ne faisaient pas de doute. L'accord est par contre moins évident pour ce qui est de la place à leur accorder dans les études prosodiques. Il y a deux grandes tendances. D'une part il y a ceux qui soutiennent que la variation n'est pas assez importante en pratique pour qu'il soit nécessaire d'en tenir compte, et d'autre part il y ceux qui parlent de la nécessité d'une neutralisation préalable. Dans les études en général, les résultats obtenus pour des corpus de laboratoire font état de variations qui sont en haut du seuil de perception pour les trois paramètres. En ce qui concerne les études en discours suivi, les résultats sont moins nets. Umeda (1981) soutient que les variations intrinsèques de FO ne sont plus présentes en lecture, tandis que Ladd et Silverman (1984) ont démontré qu'elles étaient encore présentes mais se trouvaient significativement réduites par rapport à ce qui était observé dans des phrases isolées.



## 3. Objectifs, méthodologie et corpus

Notre étude a donc pour but de voir si les variations d'intensité et de durée intrinsèques, pour lesquels il y a peu d'études, sont encore présentes en contexte de texte lu et dans quelle mesure la tendance à la réduction se retrouve, et peut-être même s'accentue, dans le passage de la lecture au spontané. Le corpus de référence (de laboratoire) auquel nous comparons nos données, a été travaillé par les personnes suivantes: Dolbec, Ouellon et Ouellet (1992) pour l'intensité, Morasse (1995) pour la durée, et Lavoie et Ouellon (1994) pour la fréquence. Ces derniers ont en plus travaillé sur le corpus de texte lu et ont obtenu des résultats intéressants pour la fréquence intrinsèque en utilisant une mesure relative qui consiste à comparer la voyelle cible accentuée à la voyelle précédente. Nous comptons éventuellement nous inspirer de cette méthode pour l'étude de l'intensité.

### 4. Démarche et résultats

Nous avons mesuré les variations de durée et d'intensité dans un corpus de texte lu et de conversations semi-dirigées. La numérisation, la segmentation ainsi que les prises de mesures ont été effectuées avec le logiciel CSL de Kay Elemetrics. Nous présentons ici des résultats préliminaires pour la durée et l'intensité et notre locuteur no. 1. (voyelles accentuées)

### 4.1 Durée

Les durées des voyelles «individuelles» (regroupées) sousaccent pour le corpus de texte lu se présentent comme suit: les voyelles nasales sont globalement les plus longues, entre-coupées des voyelles longues o fermé, a postérieur et «est». L'ensemble des autres voyelles présentent des durées plus courtes. La différence entre la voyelle la plus longue et la voyelle la plus brève est un peu plus de deux fois, ici 7 centièmes de secondes. Le corpus de spontané présente des résultats similaires. L'écart entre la voyelle la plus longue et la plus brève est d'environ



deux fois et demi, ici 8 centièmes de secondes. Après avoir fait un regroupement (voyelles orales brèves - hautes, moyennes et basses - ensemble, vcyelles orales longues ensemble et voyelles nasales ensemble.), on observe une tendance des brèves aux longues et des longues aux nasales. On note cependant deux éléments, à savoir que 1) l'écart est plus prononcé dans le corpus de texte lu (les nasales sont plus de 80% plus longues que les brèves, alors qu'elles sont seulement à peine 40% plus longues pour le spontané) et peut-être surtout que 2) les voyelles longues sont seulement 6% plus longues que les brèves le pour spontané. Si on rassemble les résultats (voir graphique à la dernière page) pour les corpus de laboratoire, de texte lu et de spontané (voyelles sous accent dans les trois cas), on observe partout la même tendance. c'est-à-dire que les voyelles nasales sont les plus longues, les voyelles orales brèves sont les plus brèves et les voyelles orales longues se retrouvent au milieu.

#### 4.2 Intensité

Pour les voyelles «individuelles» dans le corpus de texte lu, on retrouve les voyelles hautes «i-y-u» plus fortes que les voyelles basses «a antérieur» et «a postérieur». Les voyelles moyennes se dispersent entre les hautes et les basses. L'écart entre la voyelle la plus forte et la plus faible est de 7 dB. Dans le corpus de spontané, on remarque à nouveau que les voyelles hautes sont plus intenses que les voyelles basses. Les voyelles moyennes sont à nouveau dispersées. L'écart entre la voyelle la plus forte et la voyelle la plus faible est plus petit dans ce corpus, à savoir, d'environ 3 dB. Après avoir rassemble les voyelles en grandes classes, à savoir les hautes, les moyennes et les basses, on observe une tendance similaire, le passage des hautes, plus fortes, vers les basses, plus faibles, avec les voyelles moyennes entre les deux. Ce qui surprend ici, est que les résultats présentent un ordre «inverse» à ce que la majorité des autres études présentent. Dans ces dernières, on retrouve plutôt les basses plus intenses, suivies des moyennes et ensin des voyelles hautes. En comparant les résultats pour les trois corpus (voir graphique à la dernière page), on observe deux choses: 1) l'ordre +intense à -intense qu'on



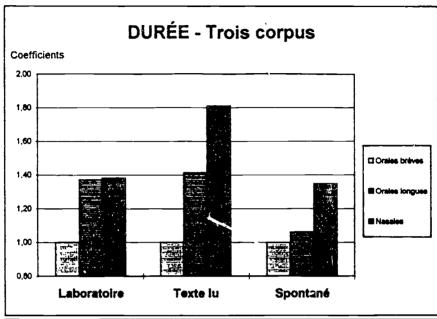
retrouve en laboratoire est basses-hautes-moyennes, alors qu'elle se présente différemment dans les deux autres corpus, à savoir hautes-basses-moyennes. 2) les variations sont moins importantes dans les corpus de texte lu et de spontané.

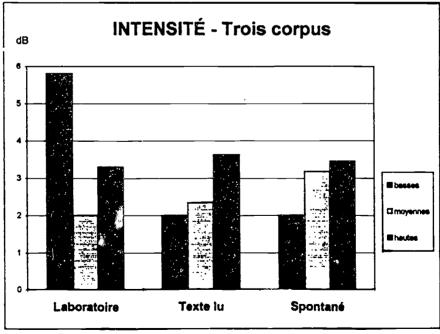
#### 5. Conclusion

Pour l'intensité, on peut se demander si les résultats contradictoires obtenus mesurent bien des variations «intrinsèques». Les données brutes sont en effet influencées par des facteurs externes quand on parle de texte lu et à plus forte raison de spontané, et on devra adopter une méthode de traitement des mesures qui diminue l'effet de ces facteurs. Pour la durée, on devra se pencher sur la pertinence de tenir compte du débit. Au point où nous en sommes, certains éléments tendent à indiquer que des variations seraient toujours présentes en contextes moins artificiels, du moins pour la durée. Dans quelle mesure ceci est vrai pour l'intensité reste encore à être précisé.

- Dolbec, J., C. Ouellon et M. Ouellet. 1992. L'intensité spécifique des voyelles du français québécois. Actes du congrès de l'Association canadienne de linguistique 1992. Toronto Working Papers in Linguistics. 79-91.
- Ladd, D.R. et K. Silverman. 1984. Vowel Intrinsic Pitch in Connected Speech: Phonetica. 41, 31-40.
- Lavoie, J. et C. Ouellon. 1994. La fréquence intrinsèque des voyelles du français québécois: comparaison entre deux types de discours lu. Montréal: 2<sup>lèmes</sup> journées d'étude sur la phonétique.
- Morasse, H. 1995. Variations intrinsèques et co-intrinsèques de durée vocalique en français québécois, Mémoire de maîtrise
- Umeda, N. 1981. Influence of Segmental Factors on Fundamental Frequency in Fluent Speech. Journal of the Acoustical Society of America. 70, 2, 350-355.









# L'EFFET DES MOTS CONGÉNÈRES SUR L'ACCENTUATION D'UNE LANGUE SECONDE

Emily Rosales
Université Laval

#### 1. Introduction

Cet article traite de l'influence des mots congénères sur l'acquisition prosodique de l'anglais, langue seconde.

En comparant l'anglais et le français, LeBlanc et Séguin (à paraître, cité par Tréville 1993: 37) ont compté 25 160 paires de congénères interlinguaux, c'est-à-dire des mots qui, à l'écrit, sont soit identiques (situation-situation), soit similaires (address-adresse), soit facilement reconnaissables (enormous-énorme) en anglais ou en français. Pour l'apprenant débutant, ces mots constituent un potentiel important comme porte d'accès à la compréhension des textes, et ils servent aussi d'outils essentiels à la découverte des formes grammaticales et des emplois syntaxiques (Tréville 1993: 128).

En ce qui concerne l'acquisition du système phonologique, il n'existe aucune étude qui porte sur les mots congénères. Par ailleurs, il est généralement accepté que les sons similaires de deux langues différentes sont plus faciles à maîtriser puisqu'il s'agit d'un simple transfert du son de la langue maternelle à la langue seconde. Cependant, Troubetzkoy ([1939] 1976: 54) a constaté qu'une unité phonologique similaire est reproduite dans la langue étrangère selon les schèmes déjà connus de la première langue. Cet effet du crible phonologique empêche l'apprenant de se débarrasser de son accent étranger.

Nous avons proposé les hypothèses suivantes: 1) Contrairement à l'influence positive des mots congénères sur l'acquisition lexicale et morpho-syntaxique, l'effet des mots congénères sera semblable à celui des sons similaires. À cause de l'interférence de la langue maternelle, l'accentuation des mots congénères sera plus difficile à maîtriser. 2) De plus, certains mots non congénères seront plus faciles à bien accentuer grâce à de leur nombre de syllabes et leur domaine de réalisation.



## 2. Méthodologie

Huit francophones universitaires de niveau intermédiaire en anglais ont eu deux tâches à accomplir: lire 34 paires de mots anglais' insérées dans des phrases de structure identique et lire les mêmes 68 mots dans un contexte isolé. Ensuite, trois juges anglophones ont marqué le schéma accentuel perçu de chaque mot selon la longueur ou la force perçues.

La fiabilité interjuge s'est avérée bonne: deux juges sur trois ont évalué de la même façon 88,25% des occurrences.

Les données des tests perceptifs ont été classées dans trois catégories: la première contient les mots jugés parfaitement acceptables selon la norme anglaise; la deuxième englobe des caractéristiques du français (allongement de la syllabe finale, égalité syllabique, etc.); la troisième comprend les erreurs liées à la place de l'accent, alors que le reste du mot est assez caractéristique de l'anglais (Tableau 1).

#### Résultats

Nous pouvons observer 4 faits (voir le Tableau 1): 1) La différence de 7,34% en faveur des erreurs d'origine française indique qu'une accentuation fautive est plus souvent reliée au transfert de la langue maternelle (25,57%) qu'au processus d'intégration de la langue seconde (18,23%); 2) les mots non congénères sont légèrement mieux accentués (4,12%) que les mots congénères; 3) la bonne accentuation est en corrélation négative avec le nombre croissant de syllabes; 4) en comparant les domaines de réalisation, nous trouvons que les mots isolés sont mieux accentués (une différence de 5,55%) que les mots en phrases. De plus, les mots prononcés isolément se rapprochent davantage de l'anglais, la langue cible, alors que les mots prononcés en phrases sont fortement influencés par la prosodie de la langue maternelle.



Les mots comportent 2 à 5 syllabes. Chaque paire possède la même terminaison et le même schéma accentuel, par exemple, doctor - mister (lit. docteur - monsieur), decision - eleven (lit. décision - onze), encouragement - acknowledgment (lit. encouragement - reconnaissance), interchangeable - understandable (lit. interchangeable - compréhensible).

Tableau 1

Distribution de l'accentuation selon la variable (%)

	Variable	Anglais	Français	Autre
1)	Type de mot			
	congénère	54,14	26,58	19,28
	non congénère	58.26	24.55	17,19
2)	Nombre de syllabes			
	2	86.81	13,19	N/A
	3	58,62	27.94	13,45
	4	46,76	26.95	26,29
	5	38.37	31.08	30,56
3)	Domaine de réalisation			
	mots en phrases	53,43	30,64	15,93
	mots isolės	58.98	20.48	20.54
•	TOTAL	56,20	25,57	18.23

Lors de l'analyse multivariée effectuée à l'aide de Goldvarb v. 1.6, l'inclusion du facteur mot congénère/mot non congénère s'est avéré non significative (p = 0.056). Le nombre de syllabes et le domaine de réalisation ont été retenus comme les facteurs qui offrent la meilleure explication du comportement accentuel de l'apprenant (voir Tableau 2).

Tableau 2

Probabilité de la bonne accentuation selon la variable

	Analyse 1		Analyse 2		
	Variable	Coefficient de probabilité*	Variable	Coefficient de probabilité	
11	Type de mot non congénère congénère	0,520 0,479	1) Nombre de syllabes 2 3	0.737	
2)	Nombre de syllabes 2 3 4 5	0.738 0.471 0.425 0.346	5 2) Domaine de réalisation mots isolés mots en phrases	0.471 0.425 0.346 0.564 0.439	
3)	Domaine de réalisation mots isolés mots en phrases	0,565 0,439			
Pr	obabilitė	0,056**	Probabilité	0.000	

<sup>•</sup> Si x > 0.5, done une bonne accentuation anglaise est favorisée.

<sup>\*\*</sup> Probabilité non significative.

#### 4. Conclusion

Le taux de réussite pour les mots bisyllabiques et les mots isolés (des éléments les plus courts) indique que l'apprenant est capable de bien intégrer de nouvelles structures prosodiques dans sa production. Par contre, un mot à plusieurs syllabes ou un mot dans une phrase (les éléments plus longs), occasionnent l'interférence de la langue maternelle, ce qui empêche l'apprenant de maintenir des réalisations prosodiques exactes.

Bien que les résultats de cette étude n'indiquent pas de façon significative qu'une similitude graphique entre deux mots peut affecter la production orale, l'évidence que l'apprenant transière ses comportements prosodiques de la langue maternelle à la langue cible suggère qu'il faut toutefois fournir des modèles prosodiques propres à la langue cible dans l'enseignement. Une telle initiative réduira les interférences de la langue d'origine et facilitera l'acquisition efficace du nouveau système prosodique (Schneider 1981: 288-9).

Cette étude a analysé certains éléments qui déterminent le comportement prosodique de l'apprenant. Loin d'être exhaustive, elle ouvre la porte à l'investigation de l'effet d'autres variables structurelles liées à la syllabe, du processus d'acquisition chez des apprenants de niveaux différents et de la perception d'un accent étranger chez les interlocuteurs natifs. De plus, si nous considérons la troisième catégorie de mots comme étant également des transferts de la langue maternelle, nous y trouvons un tremplin intéressant pour la recherche sur l'organisation prosodique du français québécois.

- Schneider, Alfred. 1981. Intonation, accentuation et rythme. Hamburg: Helmut Buske.
- **Tréville, Marie-Claude.** 1993. Rôle des congénères interlinguaux dans le développement du vocabulaire réceptif: Application au français langue seconde. Québec: CIRAL.
- **Troubetzkoy, Nicolas S.** 1976. [1939]. Principes de phonologie. Paris: Klincksieck.



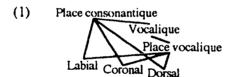
# ADAPTATION SYLLABIQUE D'EMPRUNTS FRANÇAIS EN KINYARWANDA

Yvan Rose
Université Laval

#### 1. Introduction

Le but de cet article est de montrer que l'adaptation syllabique des emprunts français en kinyarwanda se fait de manière prévisible lors-qu'analysée dans le cadre de la théorie des contraintes et stratégies de réparation (TCSR; cf. Paradis 1988a, b). La TCSR est une théorie de contraintes en phonologie multilinéaire qui pose que les langues sont gouvernées par des contraintes universelles (principes) et non universelles (réglages paramétriques de contraintes particulières). Il arrive que les contraintes d'une langue soient violées, dans ce cas, la contrainte est réparée par une stratégie de réparation (insérer ou élider), un processus phonologique qui vise à préserver la contrainte violée.²

J'utilise un modèle de représentation qui s'inspire de Clements et Hume (1995), qui pose une hiérarchie des articulateurs consonantiques et vocaliques en forme sous-jacente (FSJ), selon la représentation en (1).



Le modèle syllabique employé (présenté en (2)) se base essentiellement sur Kaye et Lowenstamm (1984).

(2) brusque



L'auteur de cet article a bénéficié d'une bourse d'études de maîtrise du Fonds FCAR (concours B1-11B).



<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Voir Paradis, LaCharité et Lebel (1995) pour plus de détails sur la TCSR.

# 2. Le kinyarwanda: une langue qui interdit les suites CC

Les systèmes phonologiques du français et du kinyarwanda sont présentés respectivement en (3) et (4).

(3) Système phonologique du français (Casagrande 1984)

	Labial	Coronal		Dorsal
		+ ant.	-ant.	
occi.	p/b	t/d		k/g
fric.	f/v	s/z	]/3	
nas.	m	n	n	
liq.		l, r		
glide			j/q	w

i	у		u
e	ø		0
€/Ē	œ/œ		<b>ɔ/</b> 3
		Э	
		a/ā	

(4) Système phonologique du kinyarwanda (Kimenyi 1979)

	Labiai	Coronal		Dorsal	Laryn.
		+ ant.	-ant.		
occl.	Р	U⁄d.		k/g	
fric.	β/f/v	s/z	<i>[/ʒ/</i> ç		h
affr.		ts/t]			
nas.	m	n	Ŋ	ŋ	
liq.		ľ			
glide			j	w	



La principale différence entre le kinyarwanda et le français qui est étudiée dans cet article se situe au niveau syllabique: le français permet des constituants branchants dans sa structure syllabique (cf. (2)), tandis que la syllabe maximale du kinyarwanda est essentiellement CV, comme on peut le voir en (5). Les suites CC ne sont pas permises, ni les consonnes en fin de mot (en coda).

Parami tres:

- suites CC?

français: oui;

kinyarwanda: NON

- syllabes fermées?

français: oui;

kinyarwanda: NON

# 3. Les suites CC dans les emprunts français en kinyarwanda

Le corpus étudié comporte 756 emprunts français en kinyarwanda. De ce nombre, 2183 malformations syllabiques ont été observées, exigeant un total de 2318 réparations.<sup>3</sup> L'analyse proposée permet de prédire l'articulateur de la voyelle insérée dans 1997 cas (86,2%).

## 3.1 Suites CG et GC (suites CC comportant une glide)

Les suites comportant une glide sont adaptées par 1 ) insertion d'un noyau entre les deux segments (consonne et glide) et 2) propagation de la glide (l'élément vocalique le plus près) dans le noyau inséré, selon le processus en (6).

# 3.2 Suites CC (non liquides)

Les suites CC dont les consonnes ne sont pas liquides (l ou r), de même que les consonnes non liquides en finale de mot s'adaptent par 1) insertion d'un noyau entre les deux consonnes ou après la consonne finale et 2) propagation de l'articulateur de la consonne de gauche qui spécifie l'articulateur de la voyelle insérée, comme on peut le voir en (7) pour les suites CC et en (8) pour les consonnes finales de mot.



<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Les 135 suites CC finales de mot répertoriées exigent deux réparations chacune, soit une insertion vocalique visant à briser la suite CC et une autre insertion visant à adapter la consonne finale de mot (CC → CVCV).

## 3.3 Suites CL et LC (suites CC comportant une liquide)

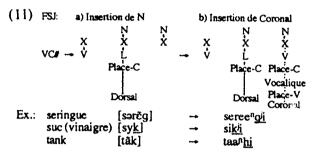
Les liquides (r et  $\emptyset$  sont transparentes aux propagations vocaliques en kinyarwanda. Cette transparence permet de propager une voyelle directement à travers une consonne liquide pour spécifier le noyau inséré pour briser une suite CC, comme on peut le voir en (9).

# 3.4 Suites CC comportant une consonne dorsale

Les suites consonantiques qui comportent une consonne dorsale présentent un comportement particulier. En effet, l'articulateur de la voyelle insérée au sein d'une telle suite (p. ex. gm) est prévisible en fonction de l'articulateur non dorsal environnant. Autrement dit, la voyelle prend l'articulateur non dorsal disponible, peu importe s'il est propagé de la gauche ou de la droite, comme on peut le voir en (10).

#### 3.5 Consonnes dorsales en finale de mot

Lorsqu'aucun articulateur non dorsal n'est disponible pour spécifier une voyelle insérée, la voyelle reçoit l'articulateur Coronal de défaut, selon le processus en (11), où la voyelle finale insérée ne possède qu'une consonne dorsale dans son environnement et se réalise coronale en surface.



#### 4. Conclusion

Nous avons vu que les suites consonantiques des emprunts français en kinyarwanda violent la structure syllabique du kinyarwanda et doivent donc être réparées (adaptées) dans cette langue. Nous avons aussi vu que le type d'adaptation des suites CC est conditionné en fonction du type de consonne formant la suite CC (glides, consonnes liquides, labiales, dorsales, etc.) et que les adaptations se font de manière très prévisible, si l'on tient compte de l'environnement phonologique dans lequelle elles s'appliquent.

- Casagrande, J. 1984. The Sound System of French. Washington, D.C.: Georgetown University Press.
- Clements, G.N. et E. Hume. 1995. The Internal Organization of Speech Sound. Goldsmith, J.A. (dir.) *The Handbook of Phonological Theory*. Cambridge, Mass: Blackwell Publisher. 245-306.
- Kaye, J. et J. Lowenstamm. 1984. De la syllabicité. Dell, F., D. Hirst et J.R. Vergnaud (dir.) Forme sonore du langage. Paris: Hermann. 123-161.
- **Kimenyi, A.** 1979. Studies in Kinyarwanda and Bantu Phonology. Edmonton: Linguistic Research inc.



- Paradis, C. 1988a. On Constraints and Repair Strategies. The Linguistic Review 6:71-97.
- Paradis, C. 1988b. Towards a Theory of Constraint Violations. *McGill Working Papers in Linguistic.* 5: 1-43.
- Paradis, C., D. LaCharité et C. Lebel. 1995. Preservation and Minimal Repair in Loanword Adaptation. Ms.



# DES QUANTIFIEURS ADJECTIVAUX EN FRANÇAIS QUÉBÉCOIS

# Noëlla Roy Université de Sherbrooke

#### 1. Introduction

Cette étude tente de rejoindre le modèle minimaliste de Chomsky (1994) en démontrant que la définition catégorielle d'un mot indique comment il se comporte syntaxiquement. Selon ce modèle, la variation dialectale est une propriété des éléments lexicaux. Lorsque l'enfant qui développe sa langue est en mesure de déterminer à quelle catégorie lexicale un élément appartient, il est aussi en mesure de prévoir le comportement syntaxique de cet élément. Pour que l'enfant puisse développer facilement sa langue, cette variation doit être visible. Elle apparaît donc à l'interface de la forme phonétique (PF) et aussi dans le lexique.

Cette analyse a pour but de démontrer que ce sont les propriétés lexicales et morphologiques des quantifieurs adjectivaux qui vont déterminer leur distribution et leur invariabilité.

# 2. La nature des quantifieurs analysés

Les quantifieurs faisant l'objet de cette étude sont les quantifieurs du français québécois construits à partir d'adjectifs qui quantifient un syntagme nominal du type de N, comme en (1).

- (1) a. J'ai pas assez long de papier pour emballer ça.
  - b. Il a trop pesant de linge sur le dos pour nager.
  - c. Ya pas haut de plafond dans ce logement-là.
  - d. Elle a grand de cuisine chez-eux.
  - e. J'ai pas reçu gros de cadeaux à Noël.
  - f. Ya pas large de trottoir dans le canton.
  - g. Y avait épais de neige à pelleter.
  - h. Ya pas creux/profond d'eau à cet endroit-là.

On remarque que ce sont généralement des adjectifs de mesure qui peuvent apparaître comme quantifieurs adjectivaux en



français québécois. Les exemples en (2) démontrent que l'on peut aussi retrouver ce type de constructions en français standard. Toutefois, elles ne se construisent pas avec les mêmes éléments lexicaux, puisque la variation entre le français québécois et le français standard est essentiellement lexicale.

- (2) a. J'ai plein d'argent.
  - b. Il en menait pas large.
  - c. Il n'en reste pas lourd.

On constate que ces structures sont moins nombreuses en français standard. De plus, les exemples (2b-c) constituent des expressions idiosyncrasiques.

Obenauer (1983: 66-67) spécifie que les quantifieurs du français standard peuvent être constuits à partir d'adjectifs ou d'adverbes. Il distingue les quantifieurs adverbiaux des quantifieurs adjectivaux par la présence ou l'absence d'accord du quantifieur avec le nom qu'il quantifie. Ainsi, dans l'exemple (3), beaucoup est considéré comme un quantifieur adverbial, alors que nombreux, présenté en (4), est considéré comme un quantifieur adjectival.

- (3) a. Anatole a mangé beaucoup de viande. b. Anatole a mangé beaucoup d'escalopes.
- (4) a. On a trouvé de nombreux os de ptéranodon.
   b. On a trouvé de nombreuses traces de ptéranodon.

En fait, la marque d'accord ne suffit pas à distinguer un quantifieur adverbial d'un quantifieur adjectival, puisque bien qu'ils ne portent pas de marque d'accord, les quantifieurs présentés en (1) possèdent tous des traits adjectivaux qui ne leur permettent pas de se comporter syntaxiquement comme des quantifieurs adverbiaux.

# 3. Particularités de certains quantifieurs

La majorité des quantifieurs adjectivaux présentés en (1) se construisent avec la préposition de, qu'ils soient en contexte positif ou négatif. En fait, ils se construisent comme le quantifieur beaucoup du français standard, présenté en (5).



## (5) J'ai (pas) beaucoup de cheveux.

Toutefois, le quantifieur adjectival gros constitue une classe à part, puisqu'il peut apparaître avec l'article partitif ou la préposition de, en contexte positif comme en contexte négatif. Les exemples en (6) et en (7) l'illustrent bien.

- (6) a. On avait gros des cadeaux.
  - b. Ya pas que des joies dans le mariage, ya gros de peines aussi.
  - c. J'ai gros d'argent.
- (7) a. J'ai pas reçu gros de cadeaux.
  - b. ?J'ai pas reçu gros des cadeaux.

Le quantifieur adjectival *grand* a la particularité de pouvoir apparaître avec ou sans la préposition, comme présenté en (8).

- (8) a. J'ai grand de terrain à ensemencer.
  - b. J'ai pas grand de terrain à ensemencer.
  - c. J'ai grand terrain à ensemencer.
  - d. J'ai pas grand terrain(s) à ensemencer.

On constate qu'il y a une différence au niveau de l'interprétation entre les énoncés (8b) et (8d). En effet, (8b) signifie qu'on n'a pas une grande partie du terrain à ensemencer, alors que (8d) est ambigu et peut signifier qu'on n'a pas beaucoup de terrains à ensemencer. De plus, la structure en (8d) est à polarité négative, puisque (8c) n'est pas possible.

En fait, Muller (1991: 198-200) mentionne que ce type de structures découlent de certaines formes lexicales de l'ancien français comme grand-chose, grand monde, etc., qui s'écrivaient en un seul mot. La structure grand + substantif s'est étendue jusqu'au français moderne.

# 4. Distribution des quantifieurs adjectivaux

L'étude de Vinet & al. (1994) a démontré que les propriétés adverbiales de *benben* permettent sa mobilité dans la phrase, comme on peut le constater dans les exemples en (9).



(9) a. J'ai (pas) benben des/d'amis. (Q canonique)
b. J'ai (pas) benben eu des/d'amis. (QAD)
c. J'ai pas eu d'amis benben. (postnominale)

En contexte positif et négatif, benben apparaît en position de quantification canonique (9a) ou en position de quantification à distance (9b). En contexte négatif, benben peut aussi apparaître en position postnominale (9c).

Par contre, les quantifieurs adjectivaux ne possèdent pas les traits adverbiaux leur permettant d'être mobiles dans la phrase. Ils ne peuvent apparaître qu'en position de quantification canonique, que ce soit en contexte positif ou négatif, comme dans les exemples en (10).

- (10) a. J'ai (pas) gros des/d'amis. (Q canonique) b. \*J'ai (pas) gros eu des/d'amis. (QAD)
  - c. \*J'ai (pas) des/d'amis gros. (postnominale)

# 5. Représentation morphologique des quantifieurs adjectivaux

Vinet (1994) propose la représentation en (11) pour vérisier les traits [+Q] chez les quantifieurs adjectivaux.

Pour vérifier ses traits, le spécifieur qui apparaît à l'intérieur de la catégorie fonctionnelle d'accord (FP) va se déplacer dans la position de spécifieur de la catégorie de quantifieur (QP). Ce mouvement justifie l'interprétation de quantifieur associée à ces adjectifs. De plus, puisque l'accord spécifieur-tête (accord entre A, et Q<sup>0</sup>) se fait avec un quantifieur, il n'y aura pas de marque d'accord sur l'adjectif.

### 6. Conclusion

En résumé, on peut poser que la force des traits adjectivaux de ces quantifieurs [+Adj] va déterminer leur distribution dans la phrase. D'ailleurs, le quantifieur adverbial benben, qui possèdent des traits adverbiaux très forts, peut être beaucoup plus mobile dans la phrase que les quantifieurs adjectivaux. De plus, la force des traits morphologiques de quantifieur [+Q] va expliquer l'absence de marque d'accord chez ce type d'adjectifs. C'est donc la force des traits [+Adj +Q] chez les quantifieurs adjectivaux présentés en (1) qui va être responsable de leur distribution et de leur invariabilité.

- **Chomsky, Noam.** 1994. Bare Phrase Structure. MIT Occasional Papers in Linguistics, 5.
- Muller, Claude. 1991. La négation en français. Genève: Droz.
- Obenauer, Hans-Georg. 1983. Une quantification non canonique: la quantification à distance. Langue française, 58, 66-88.
- Vinet, Marie-Thérèse, Marie-Odile Junker, Noëlla Roy et Alain Villeneuve. 1994. Les propriétés lexicales des quantifieurs adverbiaux en français québécois. Communication présentée au 62° Congrès de l'ACFAS le 19 mai 1994 à l'UQAM.
- Vinet, Marie-Thérèse. 1994. Adverbial Quantifiers and Dialectal Variation in a Minimalist Framework. Communication présentée au Colloque de Syntaxe Micro-Paramétrique le 29 octobre 1994 à l'Université de St-John.



# LA GRAMMAIRE PUBLICITAIRE EN ANGLAIS CONTEMPORAIN

## Susan Rush Université Laval

### 1. Introduction

La plupart des individus prétendent que le langage publicitaire ne serait qu'une réflexion du langage parlé de notre société contemporaine. Cependant, ceci n'a pas toujours été le cas: en effet. le langage publicitaire du 19° siècle, adhérant strictement aux conventions établies par la grammaire traditionnelle, se caractérisait plutôt par son style impersonnel et formel. Jusqu'à quel point les constructions grammaticales de la publicité contemporaine deviennent-elles des normes de la grammaire traditionnelle? En outre, ces déviations sont-elles suffisamment importantes pour que l'on puisse attribuer à ce domaine spécialisé de la communication la désignation particulière de grammaire publicitaire? À l'aide d'exemples d'annonces imprimées tirés d'ouvrages contemporains (1993-1994) canadiens et américains, tels que the Gazette, the Globe & Mail, Vogue, Ladies Home Journal, etc., nous tenterons de répondre à ces questions en analysant des structures grammaticales typiques de la publicité.

# 2. Le syntagme nominal

Une des caractéristiques les plus remarquables du style publicitaire, dénommé disjunctive style (style disjonctif) par Leech (1966: 170), est l'emploi du syntagme nominal en tant que proposition indépendante dans les en-têtes d'annonces:

- (1) Outrageous gold within reach (bijoux Carolee)
- (2) Every face. Every day. (cosmétiques Clinique)

Malgré l'absence d'un sujet et d'un prédicat dans ces deux énoncés, nous constatons qu'ils représentent des énoncés



complets'. Pourtant la grammaire traditionnelle ne considère pas le SN (syntagme nominal) comme étant une phrase grammaticale complète. Quelle est donc la définition d'une phrase grammaticale complète? Webster (s.v. sentence) définit la phrase comme "a conventional unit of connected speech cr writing usually [nos italiques] containing a subject and predicate, beginning with a capital letter and ending with an end mark". Il semble, d'après cette définition, que la grammaire traditionnelle accepte l'emploi du SN comme proposition indépendante, mais que cet emploi soit restreint à des circonstances exceptionnelles.

Nous retrouvons en effet cet emploi particulier du SN dans certains romans, tel que l'illustre cet extrait de *The Shipwrecked* de Graham Greene: "And so on to Bangkok. Spit and hiss of water, the gramophone quiet. The lights out along the deck, nobody about" (cité par Moore et al.: 34). La très grande fréquence d'emploi du SN comme proposition indépendante en publicité est le facteur qui le différencie de l'usage traditionnel: alors qu'il est employé principalement pour créer des effets particuliers dans l'usage traditionnel, il est devenu d'usage courant en publicité. Nous constatons, et ce en dépit de sa haute fréquence d'emploi, que le SN employé en publicité n'introduit aucune structure grammaticale nouvelle.

L'emploi particulier du SN comme proposition indépendante ne se limite pas seulement au titre. Nous le retrouvons ainsi dans le sous-titre et le texte, comme l'illustre cette annonce de cosmétiques Cover Girl:

(3) [en-tête] Cover Girl. The most natural kind of beauty. For every kind of skin.

[sous-titre] 147... true shades. 7 skin-specific formulas.

[texte] . . . The Cover Girl collection of made-for-eachother foundations and powders. Specifically created to



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ces énoncés sont complets en combinaison avec le visuel qui les accompagne.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Notre objectif n'est pas de résoudre le problème épineux de la définition d'une phrase, mais plutôt d'illustrer la complexité du problème.

match your skin tone, your skin type. Beauhfully. And, made to be so good to your skin. Cover Girl make-up. The natural choice for beautiful. The perfect choice for you.

Le trait saillant de cette annonce est la prédominance du SN: nous retrouvons, en effet, neuf emplois du SN en tant que proposition indépendante, dont trois dans le titre, deux dans le sous-titre, et quatre dans le texte<sup>3</sup>.

Un autre aspect du SN qui mérite une attention particulière est la complexité des éléments prémodificateurs, ceux-ci faisant souvent preuve d'une originalité étonnante:

- (4) "Make Him Drop The Remote Control" Red (Clairol)
- (5) "Kick Down The Door And Bedazzle Him" Blonde (Ibid.)
- (6) I Can't Believe It's Not Butter! Spray (beurre artificiel en aérosol)

Dans les exemples (4) et (5), ce qui est interprété normalement comme une proposition impérative en grammaire traditionnelle, joue le rôle d'un adjectif qualificatif simple. Il en est de même pour la phrase exclamative dans l'exemple (6): toute la phrase, qui est composée de la proposition principale *I Can't Believe* et de la proposition subordonnée *It's Not Butter*, a pour fonction de modifier le substantif *Spray*.

Le nom du produit est souvent employé dans le SN avec d'autres éléments prémodificateurs pour créer un syntagme d'une complexité exceptionnelle:

(7) New Dog Chow Brand Dog Food Senior Formula

Cet énoncé est tellement compliqué que nous ne distinguons plus le nom du produit des éléments modificateurs: est-ce que la combinaison *Dog Chow Brand Dog Food*, par exemple, est le nom du produit, caractérisant le mot-composé *Senior Formula? Ou* est-ce que tout l'énoncé (à part l'adjectif *New)* représente le nom du produit? Et



<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Nous retrouvons aussi l'emploi d'un adverbe (Beautifully) et de locutions verbales (Specifically crated...; And. made to be so good...) comme propositions indépendantes.

quels sont les rapports syntaxiques au sein de ce syntagme? Est-ce que le syntagme Dog Chow Brand, par exemple, modifie Dog Food, la combinaison Dog Chow Brand Dog Food qualifiant ensuite Senior Formula? Les rapports syntaxiques d'une telle construction posent des problèmes qui dépassent toutefois les objectifs de cet article.

## 3. Le néologisme

Un autre aspect du langage publicitaire qui mérite une attention particulière est le néologisme, c'est-à-dire la formation de mots nouveaux. Ce procédé, fréquemment utilisé en publicité, répond à un besoin spécifique, soit la nécessité de décrire de manière originale et audacieuse un attribut du produit. De nature essentiellement éphémère, les néologismes publicitaires ne sont pas nécessairement utiles dans le langage courant et, dans cette perspective, se différencient des néologismes d'usage courant, tels que gigabytes, modem, down-loading, etc., qui répondent à un besoin d'une communauté spécifique ou de la société en général.

Un type de néologisme courant est le mot-valise, qui fusionne deux mots pour en former un nouveau. Un exemple de mot-valise d'usage courant est le substantif smog, la combinaison des substantifs smoke et fog. Les néologismes publicitaires sont parfois composés de mots qui désignent un attribut ou un bénéfice du produit:

- (8) JELL-O Snacktivities
- (9) Vegemato Cocktail

Dans l'exemple (8), la combinaison de snack et de activities évoque l'activité qu'engendre la dégustation d'un dessert JELL-O; et dans l'exemple (9), les substantifs vegetable et tomato ont été fusionnés pour créer la nom de marque Vegemato, qui décrit le contenu de la boisson.

Malgré le fait que les expressions qui suivent aient été tirées d'une annonce télévisée et d'articles de journal, elles méritent néanmoins une attention particulière à cause de leur originalité et de leur expressivité:



- (10) Toyotathon (Toyota + marathon)
- (11) Mozarteum (Mozart + museum)
- (12) Fabiolicious! (Fabio [un mannequin] + delicious)

#### 4. Conclusion

Notre analyse de l'emploi du SN démontre que le langage publicitaire n'a fait qu'exploiter les possibilités de construction de la grammaire traditionnelle. La question posée au début de notre étude, à savoir si les déviations linguistiques en publicité sont suffisamment importantes pour que l'on puisse attribuer à ce domaine spécialisé de la communication la désignation particulière de grammaire publicitaire est alors résolue. Il faudrait parler de style publicitaire plutôt que de grammaire publicitaire.

- Guralnik D.B. et J.H. Friend (éds.) 1968. Webster's New World Dictionary of the American Language: College Edition. Cleveland, New York: World.
- **Leech, G.N.** 1966. English in Advertising: A Linguistic Study of Advertising in Great Britain. London: Longman.
- Moore, M.D., J.W. Corder, J.J. Ruszkiewicz. 1988. A Writer's Handbook of Current English. Gage Educational Publishing.



# ÉTUDE COMPARATIVE ENTRE LES VOYELLES CHANTÉES ET LES VOYELLES LUES

Hélène Tétreault Université Laval

#### 1. Introduction

La plupart des travaux sur la voix chantée permettent d'établir que les différences entre les voyelles parlées et les voyelles chantées ressortent principalement sur les plans respiratoires et articulatoires et que, ce faisant, ces particularités ont pour conséquences d'engendrer des distinctions acoustiques entre les deux modes de production.

# 2. Problématique

Nous savons que pendant la production de la parole, les mouvements des paramètres articulatoires modifient la forme et la dimension des cavités de résonance responsables du timbre des voyelles. D'un point de vue articulatoire, les voyelles se définissent par leur degré d'aperture et par leur lieu d'articulation respectif. D'un point de vue acoustique, ces paramètres déterminent les valeurs des deux premiers formants-des voyelles.

En chant, comme l'ont montré Sundberg (1987) pour le suédois et Autesserre et Scotto Di Carlo (1989-1990) pour le français, les voyelles ne possèdent pas tout à fait la même structure acoustique que les voyelles produites en parole, puisque les chanteurs développent des stratégies articulatoires beaucoup plus précises que celles utilisées en parole. Sundberg (1968, 1969, 1973) a constaté que le modèle articulatoire en chant se décrit par une mobilité plus accrue du larynx, une ouverture plus grande et maintenue de la mâchoire et une mobilité atténuée de la langue. L'auteur a démontré également que ces facteurs modifient les valeurs formantiques des voyelles chantées. Selon lui, le F<sub>1</sub> des voyelles fermées en chant est plus élevé que



celui des voyelles de même aperture en parole. Par le fait même, il avance que le  $F_2$  est plus bas pour toutes les voyelles chantées, sauf en ce qui concerne les voyelles postérieures.

Nous pouvons penser que les différences physiologiques identifiées entre la voix parlée et la voix chantée valent pour tous les registres. Il y a lieu de croire qu'en chant, comme en parole, la répartition de l'énergie pour les voyelles variera en fonction de la position des organes articulatoires laquelle, en chant, est contrainte par des exigences qu'on ne retrouve pas en parole.

#### 3. Objectif

Dans le cadre de cette recherche, nous tentons de décrire la structure formantique des voyelles /i/, /a/ et /u/ en voix chantée et de comparer cette propriété acoustique aux mêmes voyelles en parole. plus précisément en lecture. Pour cette communication, nous présentons les résultats obtenus pour deux des trois registres à l'étude.

# 4. Méthodologie

Pour cette étude nous avons fait appel à trois chanteurs professionnels qui répondent aux registres de basse, ténor et soprano. Les enregistrements ont été faits en chambre sourde en deux séances. À la première rencontre, les sujets ont procédé à la lecture du corpus. Au cours de la deuxième séance, les sujets ont chanté à capella et ce à deux reprises: une première fois dans le registre grave et une seconde fois dans le registre aigu de leurs voix respectives.

Le corpus de cette étude a été sélectionné parmi le répertoire de la chanson française. Il s'agit d'une chanson de Georges Brassens intitulée «Je me suis fait tout petit». Pour effectuer cette recherche, nous avons procédé à l'analyse acoustique des voyelles /i/, /a/ et /u/ en syllabe ouverte. Bien que la répartition des voyelles soit quelque peu différente, nous nous sommes limitées à analyser 15 occurrences par voyelle. Le corpus compte au total 540 voyelles.



L'analyse acoustique, qui a été faite à l'aide du logiciel CSL, consistait à extraire les valeurs des deux premiers formants des voyelles en contexte lu et celles des voyelles en contexte chanté. Cette procédure nous a permis de tracer l'espace acoustique des sujets et de comparer ces données préliminaires en fonction des voix analysées et des modes de production.

#### 5. Résultats

Les figures 1 et 2 présentent les résultats obtenus pour les voix de basse et de ténor. Nous constatons que, dans les deux cas, la valeur de  $F_1$  des voyelles fermées /i/ et /u/ est effectivement plus élevée en chant qu'en lecture. Il est possible de constater que ce principe vaut également pour la voyelle ouverte /a/. Nous remarquons que l'écart entre les valeurs formantiques des voyelles lues et chantées est, règle générale, plus ou moins grand chez la basse parce que l'étendue vocale de ce registre se situe dans la zone d'intelligibilité relative à l'étendue de la voix humaine parlée. Par contre, dans le cas du ténor, les valeurs formantiques démontrent un écart plus net entre les voyelles lues et les voyelles chantées. Ceci se justifie par le fait que la tessiture de ce chanteur se démarque davantage de l'étendue de la parole.

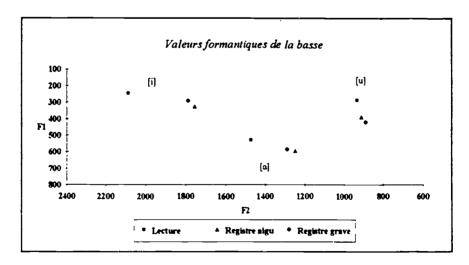


Figure 1
Valeurs formantiques de la basse



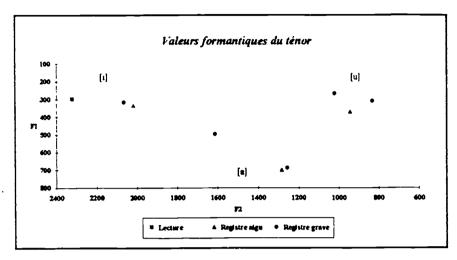


Figure 2

Valeurs formantiques du ténor

En ce qui concerne les valeurs de  $F_2$ , les figures 1 et 2 montrent clairement que ce formant est plus bas en chant qu'en parole pour les voyelles antérieures /i/ et /a/. Toutefois, la voyelle /u/, qui est postérieure, fait preuve du même phénomène acoustique. Cette observation contredit le constat soulevé par Sundberg. Deux explications peuvent être invoquées: a) Il est possible que les données présentent des erreurs d'analyse de notre part; b) Les sujets utilisent des stratégies articulatoires différentes de celles mentionnées par Sundberg. Il nous est difficile de préciser la nature de ces résultats puisque notre recherche ne consiste pas en une étude articulatoire avec radiographies à l'appui.

À ce stade-ci de la recherche, nous ne pouvons présenter les résultats de la soprano. Ce registre cause certains problèmes d'analyse en raison de la voix aiguë qui le caractérise. En raison de cet inconvénient, nous devons procéder à une méthode d'analyse, indéterminée pour l'instant, différente des deux autres registres. À titre d'information, la figure 3 dévoile une particularité du registre de la soprano. La voyelle illustrée est si aiguë qu'il ne s'agit plus d'un parler intelligible. En effet, il est

possible de remarquer que l'onde affichée est quasi-sinusoïdale et non complexe. Le premier cas est une caractéristique d'un son pur, tel un sifflet, alors que le second cas correspond à une configuration propre aux sons de la parole.

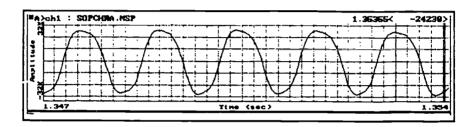


Figure 3
Extrait de la voyelle [u] dans l'aigu de la soprano

#### 6. CONCLUSION

L'analyse des valeurs formantiques des voyelles chantées et la comparaison de celles-ci aux voyelles lues permettent de constater qu'il y a bel et bien des différences à souligner sur le plan acoustique. Les données obtenues pour les deux sujets masculins suffisent pour affirmer que les stratégies articulatoires développées en chant sont tributaires des propriétés acoustiques décrites dans cette recherche. Il est juste de croire que de tels résultats seront confirmés chez la soprano puisqu'elle applique le même modèle articulatoire que les deux sujets masculins.

#### 7. BIBLIOGRAPHIE

Autesserre, Denis et Nicole Scotto Di Carlo. 1989-1990. Paroles, chant et musique dans l'art lyrique. TIPA. 13, 131-154.

Scotto Di Carlo, Nicole. 1978. Pourquoi ne comprend-on pas les chanteurs d'opéra? La Recherche. 9, 89, 495-497.

Scotto Di Carlo, Nicole. 1991. La voix chantee. La Recherche. 22. 235. 1016-1025.

- Sundberg, Johan. 1968. Formant Frequencies of Bass Singers. STL-QPSR, 1, 1-6.
- Sunberg, Johan. 1969. Articulatory Differences Between Spoken and Sung Vowels in Singers. STL-QPSR, 1, 33-46.
- Sunberg, Johan. 1973. Observation on a Professional Soprano Singer. STL-QPSR, 1, 14-24.
- Sundberg, Johan. 1987. The Science of the Singing Voice. Illinois: Northern Illinois University Press.



# L'INFLUENCE DU LEXIQUE DES *VOYAGEURS* FRANCOPHONES SUR L'ANGLAIS NORD-AMÉRICAIN

Robert Vézina
Université Laval

#### 1. Introduction

Notre recherche vise à établir l'influence lexicale des francophones impliqués dans le commerce des fourrures et dans l'exploration du continent nord-américain au cours des 17°, 18° et 19° siècles sur l'anglais nord-américain. Ce texte se veut une présentation générale de notre projet de doctorat.

# 2. Problématique

Depuis l'époque coloniale, les influences linguistiques entre le français et l'anglais en Amérique du Nord ont été réciproques, notamment sur le plan lexical. Les recherches que nous avons entreprises dans le cadre de notre mémoire de maîtrise (Vézina 1994) ont mis en évidence la pluralité des sources des gallicismes (emprunts au français) en anglais nord-américain. Ainsi, nous avons constaté que les domaines de la traite des fourrures et de l'exploration de l'Ouest, activités auxquelles ont activement participé les voyageurs francophones, constituaient à tout le moins l'une des principales voies de pénétration des gallicismes de sources canadienne et franco-illinoise. De tous ces emprunts lexicaux, quelques-uns sont passés en anglais général, tant au Canada qu'aux États-Unis: prairie, portage, rapid(s), cache, butte, etc.

Comment peut-on expliquer cette influence? Il faut tout d'abord rappeler que la traite des fourrures dans les «Pays d'en haut» et son corrolaire, l'exploration du continent, constituent un domaine d'activité dans lequel les francophones avaient acquis une expertise indispensable aux Britanniques et aux Écossais, qui s'associèrent à eux à partir de la Conquête de 1760 (du côté de ce qui deviendra les États-Unis, l'association se produira surtout après



158 Robert Vézina

l'acquisition de la Louisiane en 1803). Les francophones et les anglophones ont eu à se côtoyer de facon intime et prolongée au cours des expéditions de traite ou d'exploration aussi bien que pendant les longs hivernements dans les postes de traite. Il est important de souligner que les francophones ont longtemps représenté une proportion importante de la main d'oeuvre des différentes sociétés engagées dans le commerce des fourrures. Par conséquent, les voyageurs anglophones ont naturellement acquis une certaine connaissance du français, connaissance plus ou moins importante selon les sujets. On comprend facilement que ce contact linguistique a ouvert la voie à un certain nombre d'emprunts lexicaux au français des voyageurs.

La grande majorité des voyageurs francophones provenaient de la colonie laurentienne, même après la Conquête - plus tard, à la fin du 18° siècle et pendant le 19 siècle, les peuplements français de la vallée du Mississippi en ont également fourni plusieurs -, par conséquent, leur langue était principalement le franco-canadien (ce qui exclut le français acadien). Recourir à l'appellation français des voyageurs, dans notre optique, n'a pour but que de cemer un ensemble de traits lexicaux typique du franco-canadien en usage chez ce groupe et ne vise pas à désigner leur langue dans sa globalité. Du point de vue lexical, il convient de remarquer que le parler des voyageurs s'apparente à maints égards à ce-que-eertains-appellent le «vocabulaire de la frontière» usité dans les postes de l'Ouest pendant l'époque de la Nouvelle-France et au-delà, particularismes lexicaux se rapportant à l'environnement des francophones vivant loin de la vallée du Saint-Laurent, dans la région des Grands Lacs et dans la vallée du Mississippi (Détroit, Saint-Louis, Kaskaskia, etc.).

Cependant, ce qui doit primer dans la définition du vocabulaire des voyageurs est un critère d'usage, celui qu'ils font de leur langue en relation avec leur univers extra-linguistique. Dans notre optique, cet univers extra-linguistique ne se limite ni aux pièces d'équipement spéciales ni aux fonctions ou tâches spécifiques de l'activité de la traite des fourrures et de l'exploration du continent,



mais il englobe tout l'environnement physique et socio-culturel du voyageur. Ainsi, il comprend des termes désignant des animaux, des groupes et des traits de civilisation amérindiens, des mets et victuailles, des plantes, des réalités géographiques, des pièces de vêtements, des marchandises de traite, etc.

Quoi qu'il en soit, le vocabulaire des voyageurs francophones n'a pas jusqu'ici fait l'objet d'une recherche spécifique approfondie. En fait, les dictionnaires historiques de l'anglais nord-américain représentent les ouvrages les plus éclairants en ce qui concerne le parler des voyageurs en général, que ces derniers soient francophones ou anglophones. C'est le cas du Dictionary of Americanisms on Historical Principles (DA) de Mitford M. Mathews et du Dictionary of Canadianisms on Historical Principles (DC) de Walter A. Avis. La nomenclature de ces deux ouvrages est riche en lexèmes relatifs à la traite des fourrures et à l'exploration du continent; plusieurs de ces lexèmes sont des gallicismes.

# 2.1 Objectifs de la recherche

Notre recherche s'appuiera sur un corpus de gallicismes résultant du dépouillement du DA et du DC. À partir de ce corpus et d'un autre corpus résultant du dépouillement de sources linguistiques de langue française (documents d'époque: journaux d'explorateurs, de voyageurs, etc.), nous tenterons de déterminer l'influence lexicale du parler des francophones travaillant dans la traite des fourrures et au sein d'expéditions d'exploration de l'Ouest sur celui de leurs partenaires anglophones. Nous évaluerons l'importance relative de la traite des fourrures comme voie de pénétration de gallicismes en anglais nord-américain. Ce faisant, nous donnerons un aperçu de ce qu'est le vocabulaire des voyageurs francophones. Notre recherche vise également à jeter un éclairage sur la question de la formation de ce vocabulaire (quels sont les procédés de néologie lexicale en cause) et à établir des distinctions entre ce vocabulaire caractéristique et le vocabulaire général des francophones nord-américains durant la historique concernée et, par le fait même, à montrer jusqu'à quel point les deux usages se recoupent et s'influencent.



#### 2.2 Le problème de l'origine des gallicismes

Nous devrons résoudre un certain nombre de problèmes concernant l'origine de certains emplois. Par exemple, nous nous sommes rendu compte qu'aucune source lexicographique de langue française ne permettait d'étayer ou d'infirmer les conclusions du DA et du DC concernant l'origine de nombreux gallicismes, notamment ceux attribués au français des voyageurs et/ou au français canadien (seul le DA tente de différencier ces deux origines, sans grand succès). En vérité, plusieurs mots sources de ces gallicismes ne sont traités dans aucun dictionnaire de langue française, par exemple, prairillon «petite prairie en région montagneuse» et couvir la drouine «aller au devant des Amérindiens pour faire le commerce des fourrures au lieu de les attendre au poste de traite».

Ce problème de l'origine des gallicismes peut se poser différemment, par exemple dans la non-reconnaissance de la gallicité de certains emplois par le DA et le DC. Un cas parmi plusieurs autres: medicine «magie, sortilège ou talisman chez les Amérindiens. Cet emploi et ses plus anciens composés (medicine lodge, medicine-man, make medicine, medicine bag, etc.) commencent à être attestés successivement en anglais américain, selon le DA, à partir de 1805, notamment dans des écrits d'explorateurs américains (Lewis et Clark) ayant fait appel à des voyageurs francophones pour servir d'interprètes et de guides. Les mêmes emplois commencent à être attestés en anglais canadien successivement à partir de 1763 (mais surtout après 1800) dans des écrits de traiteurs et d'explorateurs côtoyant aussi des voyageurs francophones. Les deux ouvrages considèrent medicine et ses composés comme étant des innovations. Cependant, le dépouillement partiel de nos sources de langue française nous indiquent que médecine est attesté dans les mêmes sens que le mot anglais correspondant à partir du début du 18° siècle; ses principaux composés, correspondent de façon frappante aux composés anglais (loge de médecine, médecin, homme de médecine, faire médecine, sac de médecine, etc.) commencent à être attestés successivement tout au long du 18° sous la plume de voyageurs, de militaires et de missionnaires décrivant des coutumes amérindiennes.



Selon nous, il est probable que, dans les sens indiqués plus haut, medicine soit un emprunt sémantique au français des voyageurs et que ses plus anciens composés soient des calques des composés français correspondants. Une fois complétée, notre recherche nous permettra peut-être d'être plus affirmatif sur ce point.

#### 3. Conclusion

Il ressort des lignes qui précèdent que les questions. hypothèses ou intuitions concernant la contribution du parler des voyageurs francophones à celui des voyageurs anglophones et, de là, à l'anglais nord-américain – contribution encore mal connue bien qu'elle soit relativement importante dans une perspective historique – ne peuvent trouver réponse, confirmation ou réfutation que par une étude philologique et lexicologique telle que celle que nous avons entreprise.

#### 4. Bibliographie

- Avis, Walter S. (dir.). 1967. A Dictionary of Canadianisms on Historical Principles. Toronto: W.J. Gage, XXIII-927 p.
- Mathews, Mitford M., (dir.). 1951. A Dictionary of Americanisms on Historical Principles. Chicago: The University of Chicago Press, XVI-1946 p.
- **Vézina, Robert.** 1994. L'apport du français nord-américain à l'anglais des États-Unis d'après les relevés du **Dictionary of Americanisms**. de M.M. Mathews. MA Université Laval. vi-145 p.



# SESSION THÉMATIQUE



# L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ EN UNE SEULE RÈGLE

Charles-Henri Audet CÉGEP DE SAINTE-FOY ET UNIVERSITÉ LAVAL

#### 1. Introduction

Un historien de la grammaire scolaire soutient que c'est essentiellement pour justifier l'accord du participe passé que les classes de grammaire française ont été inventées. Depuis trois siècles, et particulièrement dans le cas de cette classe de mots, la noble tâche d'apprendre aux élèves à écrire correctement ce qu'ils ne prononcent pas inspire des grammairiens et des pédagogues de tout acabit. Dans des formulations plus ou moins heureuses, chacun propose cinq, dix ou quinze règles générales et jusqu'à une trentaine de cas particuliers ou d'exceptions. Tout nouveau projet de réforme de l'orthographe amène ses défenseurs intégristes, ses abolitionnistes radicaux et un bon nombre de révisionnistes plus tendres et plus crédibles, mais plus embarrassants, qui proposent d'éliminer les exceptions. Plus embarrassants parce que, ce faisant, sauf exception... ils en créent.

# 2. Le participe passif s'accorde avec son désigné passif

Nous allons montrer, ou tenter de montrer, en résumé dans ce bref exposé (pour le détail, voir Audet 1994: Annexe B), que tous les cas d'accord du participe passé reposent sur l'application – et, ici ou là, sur le défaut d'application – d'une seule et même règle: Le participe passé (ou, mieux, le participe PASSIF [pp]) s'accorde avec son désigné passif [DP]. Une seule, parce qu'il ne peut pas vraiment en être autrement: la langue est un système qui a tendance à être systématique... La multiplicité inexplicable est aussi inacceptable aux linguistes qu'aux usagers. Notre projet est donc de remplacer une trentaine de règles difficiles à mémoriser par une règle unique difficile à comprendre... mais plus satisfaisante pour l'intelligence.



Derrière les multiples règles de surface se dissimule en effet UNE SEULE INTENTION DE L'USAGE, quelques fois désorientée, ou déjouée, mais une seule: accorder le participe passé avec la personne en situation de patient de l'événement représenté en lui. Cette règle unique saute aux yeux dans les trois premiers cas traditionnels:

	Exemples	Règles traditionnelles	Règle unique
	(1) La terre rougie	Le pp employé seul s'accorde avec le mot auquel il se rapporte.	Le pp rougie s'accorde avec son DP la terre.
rougie.	(2) La terre est	Le pp employé avec <b>être</b> s'accorde avec son sujet.	Le pp rougie s'accorde avec son DP la terre.
rougie.	(3) Le soleil l'a	Le pp employé avec avoir s'accorde avec son c.o.d. placé avant	Le pp rougie s'accorde avec son DP l' (la terre).

Mais, avant de montrer comment cette même règle s'applique dans tous les autres cas, rétablissons certains faits:

- Le participe passé n'est pas un verbe, ou parfois un adjectif et parfois un verbe; il est toujours un adjectif qui comporte des morphèmes de genre et de nombre (et d'extension), comme tous les adjectifs et tous les substantifs français. Seulement, il a un morphème de plus que l'adjectif qualificatif ordinaire. Ce morphème, c'est la représentation d'un événement. En cela s'opposent rouge et rougie dans la terre rouge / rougie.
- Le participe passé ne comporte pas de morphème de temps mais un morphème de voix: il n'exprime pas un événement passé, mais un événement accompli de voix passive. En cela il s'oppose au participe dit présent, qui ne représente pas non plus du temps présent mais un événement inaccompli de voix active:



une terre rougie / rougissante. Le participe actif rougissante place son support la terre en situation d'agent, ou désigné actif - c.-à-d. de personne rougissante -, et le participe passif rougie place ce support en situation de patient, ou désigné passif - c.-à-d. de personne rougie,

- L'objet [direct] est toujours une personne en situation de patient de l'événement représenté dans verbe dont il est l'objet (la terre, par exemple, est la personne rougie dans le soleil rougit la terre). En conséquence, il est toujours une personne en situation de patient des événements représentés dans le verbe et dans le participe qui entrent dans la composition du syntagme verbal correspondant (la terre est la personne eue et la personne rougie dans le soleil a rougi la terre), et on pourrait vouloir que le participe passif en cause s'accorde (...rougie), comme déclore s'accorde dans ...la rose qui ce matin avait déclose sa robe de pourpre au soleil... Ce qui gêne, surtout en postposition (l'objet-patient est alors placé hors-champ du rapport sujet-prédicat), c'est le rapport logique du même participe à la personne en situation de sujet-agent (le soleil est logiquement la personne rougissante). L'accord est aussi gêné quand patient-objet est simultanément le patient logique d'un autre événement - celui, par exemple, qui se trouve représenté dans l'infinitif qui suit le participe: les tableaux que j'ai vu peindre.
- Le sujet peut être simultanément l'agent et le patient des événements représentés dans le verbe et dans le participe. Il en est ainsi dans la terre rougit et la terre a rougi, où la terre est à la fois la personne rougissante et la personne rougie. C'est ce rapport à l'agent qui explique, sans l'imposer absolument au plan théorique, le refus traditionnel d'accorder le participe dans le voisinage du verbe **avoir**. (Voir plus bas, exemple 7.)

Les verbes pronominaux n'existent pas. Ce qu'il y a de pronominal dans le verbe pronominal... c'est le pronom – qui a toujours une fonction grammaticale par rapport au verbe. Pas question, par conséquent, de règles particulières pour l'accord du participe passif des verbes pronominaux:

(4)	La terre
	s'est
	rougie.

Le pp d'un verbe accidentellement pronominal s'accorde avec le pronom c.o.d.

[antéposé].

Le pp rougie s'accorde avec son DP s' (la terre).

(5) La terre s'est envolée / vendue. Le pp d'un verbe essentiellement pronominal / pronominal passif s'accorde avec son sujet. Le pp envolée / vendue s'accorde avec son DP s' (la terre).

Dans le cas des verbes *pronominaux*, comme dans d'autres, le désigné passif peut être une personne en situation linguistique (c'est-à-dire grammaticale) de patient malgré les inconvénients logiques apparents. Ainsi, dans les légumes se vendent bien, l'objet se est une personne en situation linguistique de patient (et le sujet les légumes, une personne en situation d'agent) de l'événement représenté dans vendent malgré l'objection faite par les esprits logiques que les légumes ne se vendent pas eux-mêmes. Dans les légumes se sont vendus, se est le désigné passif de sont et de vendus. Vendus s'accorde donc avec se et non pas avec les légumes. Dans le cas de tous les pronominaux, le participe s'accorde donc, ou devrait s'accorder, avec le pronom objet [direct] antéposé.

(6) Le soleil
a rougi
la terre.
La terre
s'est rougi
les vallées.

Le pp ne s'accorde pas avec un c.o.d. placé après le verbe Exception d'usage: le pp (rougi) ne s'accorde pas avec un DP objet postposé (la terre, les vallées).

Le resus d'accord avec un objet [direct] placé après le verbe (aussi bien avec être qu'avec avoir: le soleil a rougi la terre; la terre



s'est rougi les vallées), réputé remonter à Clément Marot, et qui, au 13° s., n'obligeait pas encore Colin Muset (Elle a tôt remise la quenouille), s'explique par la gêne d'accorder avec un objet pas encore nommé dans la séquence; mais cette gêne existe depuis longtemps même avec l'objet placé avant (J.-P. Camus, en 1650: ...toutes les œuvres qu'elle aura faict et composé). C'est que le verbe et le participe impliqués dans la structure sujet-objet sont vus se rapporter, logiquement, non seulement à un désigné passif (l'objet) mais aussi – et surtout, dans le cas de la postposition – à un désigné actif (le sujet).

(7) La terre a rougi (~La terre est descendue). (Le pp employé avec avoir ne s'accorde qu'avec un c.o.d. antéposé.)

Exception d'usage avec avoir. le pp (rougi) ne s'accorde pas avec un DP (la terre) simultanément le DA.

Dans la terre rougit et la terre a rougi, aussi bien que dans la terre descend et la terre est descendue, la terre est en situation de patient. Le participe passif rougi pourrait donc s'accorder Ce qui entraîne le refus d'accord, c'est le sentiment, justifié, de la prédominance de l'agent dans le voisinage du verbe avoir, qui évoque l'extériorité de l'agent et du patient, et de sa non-prédominance dans celui du verbe être, qui évoque l'intériorité de l'un par rapport à l'autre.

(8) Elle s'était laissé[e] piéger. Le pp *laissé* suivi d'un infinitif peut s'accorder ou ne pas s'accorder. Hésitation de l'usage: le DP s' de laisséle] (confondu avec elle) apparaît en être aussi le DA.

(9) Les peintres que j'ai vus peindre. Le pp suivi d'un infinitif s'accorde quand le c.o.d. est le *sujet* de l'infinitif. Le pp vus s'accorde avec son DP que (les peintres).

Une même unité peut se retrouver simultanément en situation de désigné passif par rapport un participe passif et par rapport à l'infinitif qui le suit. Dans un tel cas, l'usage dominant est de laisser le participe *invariable*. Ainsi s'expliquent les règles



générales de l'accord du participe passé suivi d'un infinitif: les peintres que j'ai vus peindre / les tableaux que j'ai vu peindre. Les peintres sont la personne vue (on les voyait) mais pas la personne peinte (on ne les peignait pas): vus s'accordera; les tableaux sont à la fois la personne vue et la personne peinte: on privilégiera le rapport logique avec peindre: ce qui frappe l'esprit, c'est que les tableaux sont la personne peinte alors que les artistes ne le sont pas. S'il devait pourtant y avoir une seule règle de l'accord du participe passif suivi d'un infinitif, ce devrait être, non pas: jamais d'accord une suggestion qui revient régulièrement -, mais: l'accord toujours. Dans la phrase ...une institution [...] qui ne s'était jamais laisséle] trop piéger par la vulgarisation... de Lise Bissonnette, il faudrait écrire laissée: s', objet d'était, est le patient de laissée, et c'est avec ce patient que le participe devrait s'accorder. Les deux orthographes permises par le bon usage (qui hésite ici à appliquer la règle générale: s' est le DP de l'infinitif piéger... donc, pas d'accord du pp) ne créent pas un cas d'exception de la langue; elles témoignent d'une mauvaise analyse. Il faut aussi accorder dans les tableaux que j'ai vus tomber, où que est la personne vue.

#### 3. Conclusion

Toutes les autres exceptions concernent des cas où il n'y a pas de désigné passif (vu les pommes que...), des cas où le désigné passif n'est pas celui qu'on pense et, enfin, des cas, plus rares, où on s'est trompé sur l'identité de l'objet – le cas de en + adverbe de quantité, par exemple, dans lesquels en est en fait toujours un véritable objet [direct] du verbe, donc un DP du participe, et l'adverbe, un pronom en fonction d'attribut de cet objet.

# 4. Bibliographie

Audet, Charles-Henri. 1994. Morphologie et syntaxe du français. Précis théorique et méthodologique de sémantique grammaticale. Québec: Le Griffon d'argile, 330 pages.



# LE MONDE DU Ã

## André Bourcier Université Laval

#### 1. Introduction

Peu importe le cadre théorique dans lequel ils évoluent, les linguistes doivent admettre que lorsque deux personnes partageant une langue commune se parlent, elles se comprennent. Il semble exister, dans les mots d'une langue, un invariant capable de remplir les conditions nécessaires à la communication interpersonnelle. Pourtant, les mots d'une langue sont utilisés pour désigner des réalités très diverses. Ces deux constatations posent à elles seules tout le problème de la définition, c'est-à-dire de la relation entre la représentation linguistique de l'expérience et la réalité extra-linguistique.

#### 2. La définition déductive traditionnelle

Traditionnellement, le problème de la définition est traité comme un cas particulier inscrit dans le problème général de la taxinomie, Étymologiquement, définir, c'est imposer des limites. La définition logique cherche à imposer des limites à l'extension d'une catégorie. La définition logique classique, inspirée d'Aristote, s'appuie sur les notions de prédicables. Ces prédicables sont au nombre de cinq: le genre, l'espèce, la différence spécifique, le propre et l'accident. L'exemple suivant, tiré du Petit Robert, illustre assez bien l'utilisation des prédicables:

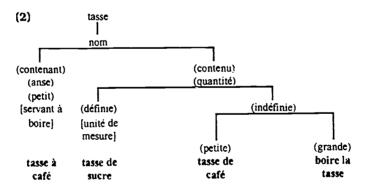
(1) tasse: petit (propre) récipient (genre) à anse ou à oreille (différence spécifique) servant à boire (accident agissant comme une différence spécifique).

Dans ce type de catégorisation, l'existence d'une espèce dépend de l'existence d'une différence spécifique capable de diviser le genre. L'extension de la catégorie est définie par la présence de la différence spécifique dans chacun des individus de



l'espèce. La combinaison genre/disserence spécisique est nécessaire et suffisante à la désinition de l'espèce. L'une des difficultés de la désinition par genre et disserence spécisique est qu'elle est incapable de rendre compte de certains usages linguistiques d'un mot. Le mot tasse ne s'emploie pas seul. Sa valeur d'emploi dépend souvent du contexte linguistique dans lequel il est utilisé. Le Petit Robert indique dans sa désinition du mot tasse deux «nuances d'emploi»: tasse de sucre et boire la tasse. Une désinition par genre et disserence spécisique devient inutile face à la métonymie et à la métaphore.

C'est une solution à ce problème que propose Katz-Fodor (1963). Les prédicables ne sont conservés que s'ils permettent d'éliminer des ambiguïtés d'interprétation. Ils seront considérés comme des catégories sémantiques () s'ils sont peu idiosyncrassiques et comme des différenciateurs sémantiques [] s'ils sont trés idiosyncrassiques. En utilisant leur schéma de représentation, nous pourrions proposer l'exemple suivant pour le mot tasse:



Qu'il s'agisse d'une définition par genre et différence spécifique ou d'une définition par catégories sémantiques et différenciateurs sémantiques, il semble toujours y avoir des individus qui ne possèdent pas les caractéristiques nécessaires et suffisantes pour faire partie de l'extension d'une catégorie où les locuteurs s'entêtent à les intégrer. Labov (1972) montre bien que la catégorisation dépend de plusieurs facteurs et ne saurait être ramenée à un seul trait sémantique. Par exemple, que doit-on faire de tasse de soupe ou encore tasse à mesurer? Contenant ou contenu?



Plusieurs psychologues et linguistes travaillant dans le cadre des sciences cognitives considérent que leurs réflexions sur la taxinomie constituent une véritable révolution conceptuelle libérant les catégories du joug aristotélicien. Pour eux, les catégories ne sont plus définies logiquement mais psychologiquement. Les limites ont été remplacées par le degré de similarités que les individus entretiennent avec le ou les meilleurs exemples ou prototypes de la catégorie. La similarité ne dépend d'aucun trait particulier. Les individus de la catégorie sont couplés aux autres individus par un ou plusieurs traits et c'est le réseau de traits partagés qui détermine l'extension de la catégorie. Cette extension devient alors difficile à cerner. Le même individu peut fort bien appartenir à plusieurs catégories à la fois.

Personne ne peut nier qu'il existe des similarités entre le sens premier de *tasse* et la métonymie *tasse de sucre* ou la métaphore *boire la tasse*. Ce qu'affirme cependant le linguiste cognitiviste John R. Taylor est que cette similarité n'a pas à être définie pour assurer l'unité de la catégorie:

\*A network is constructed "upwards", from the more particular to the more general, not "downwards", i.e. a schema does not function as a "generator" for the more specific meanings. Consequently, each logically possible elaboration of a schema, and each conceivable extension from a prototype, does not automatically have the status of an established node in the network. In the last analysis, the language user has to learn which instantiations, and which extensions, are conventionally sanctioned in the language.\* (Taylor 1992: 18)

C'est par pudeur de généralisation que les cognitivistes refusent le «super-schéma». La similarité, n'étant pas définie selon des généralités génératrices, doit être apprise. On doit donc supposer aussi que les contextes linguistiques possibles d'un mot sont aussi appris. Il nous semble pourtant que pour pouvoir être appris, un contexte linguistique doit d'abord être créé.

# 3. La définition inductive d'inspiration traditionnelle

Il doit exister dans le signifié du mot tasse des conditions nécessaires et suffisantes capables de générer toutes ses valeurs



d'emploi en contexte. Les cinq prédicables n'offrent pas la flexibilité nécessaire pour rendre compte des valeurs d'emploi mais la tradition aristotélicienne ne se limite pas aux prédicables. Les prédicables sont complétés par la théorie ontologique des causes qui agit comme conditionnant, comme principe d'organisation à leur égard. La théorie classique distingue quatre causes: la cause efficiente, la cause finale, la cause formelle et la cause matérielle. Ces causes ne s'appliquent pas de la même façon pour toutes les réalités. Pour les êtres naturels, cause efficiente, cause finale et cause formelle peuvent être ramenées à la seule cause sommelle puisque la sinalité d'un être naturel se trouve dans la réalisation de la forme et que la cause efficiente n'est efficiente qu'en autant qu'elle possède déjà la forme à réaliser. Dans le cas des artefacts, toutes les causes sont distinguées. Si les causes sont un principe organisateur du signifié des mots, il y a lieu de se demander ce qu'elles pourraient bien organiser dans ces mots.

Guillaume considère que les mots d'une langue sont une liaison d'impressions fugaces nanties d'un pouvoir d'accrétion qui les fait se souder les uns aux autres (Guillaume 1973: 123). Le locuteur parle. Il parle de quelque chose. Ce dont il veut parler, ce sont les impressions que laisse en lui l'expérience de la réalité. On peut ainsi supposer que le locuteur cherche à regarder son expérience à travers les mots qu'il connaît pour établir une correspondance entre les impressions qui composent les mots et les impressions que laisse en lui l'expérience de la réalité. Le locuteur se trouve alors en position active face à la réalité. La catégorisation n'est plus un phénomène déductif mais un procédé inductif imposant son organisation à la réalité. Nous proposons donc, pour le signifié de puissance lexical des mots, la représentation suivante:

#### 

Les distinctions d'impressions permises par les causes sont déterminées en fonction d'un mouvement allant des distinctions les plus générales aux distinctions les plus particulières. L'organisation causale est invariante alors que les impressions peuvent changer



diachroniquement pour un seul locuteur et synchroniquement d'un locuteur à un autre. C'est pour cette raison que la définition ne pourra jamais épuiser l'usage.

#### 4. Conclusion

Nous croyons que la révolution conceptuelle promise par les cognitivistes est une chimère. La conversion d'un algorithme "top-down" à un algorithme "bottom-up" ne change rien aux principes de la programmation. Le monde des Ā n'a pas quitté la science-fiction. Nous avons proposé que la solution du problème de la polysémie doit être une solution inductive et non déductive. Les intuitions de la tradition logique ne peuvent pas être rejetées du revers de la main. Il était donc essentiel pour nous que cette solution constitue une réconciliation possible entre cette tradition et la recherche linguistique.

## 5. Bibliographie

- **Guillaume G.** 1973. Principes de linguistique théorique de Gustave Guillaume. Québec et Paris: Les Presses de l'Université Laval et Klincksieck.
- **Katz, J.J. et J.A. Fodor.** 1963. The structure of a semantic theory. Language, 39, 170-210.
- **Labov**, W. 1972. The boundaries of words and their meanings. New Ways in Analysing Variations in English. Washington: Georgetown University Press.
- **Taylor, J.R.** 1992. How Many Meanings Does A Word Have. Duisberg: Linguistic Agency University of Duisberg.
- **Thibaudeau, V. et al.** 1992. Manuel du cours Principes de logique 1. guébec: Faculté de philosophie de l'Université Laval.
- Van Vogt, A.E. 1953. Le monde des A. Paris: Gallimard.



# DEUX TYPES DE SPÉCIFICATIONS PAR DÉFAUT EN SYNTAXE

Lyne DaSylva
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

#### 1. Introduction

Cette recherche en linguistique informatique, dans le cadre des grammaires d'unification (Shieber 1986), porte sur l'étude des spécifications de valeurs par défaut (SVD). Celles-ci consistent à fixer une valeur par un énoncé général à une propriété partagée par une classe d'objets linguistiques; des sous-classes exceptionnelles pourront annuler cette valeur par défaut. Les SVD sont fréquentment évoquées de façon informelle dans la théorie linguistique, et ont été utilisées formellement par la théorie syntaxique GPSG (Generalized Phrase Structure Grammar, de Gazdar et al. 1985, dorénavant GKPS) ou Grammaire syntagmatique généralisée (GSG). Cet article examine diverses données syntaxiques qui manifestent des valeurs par défaut. Deux types différents de valeurs par défaut sont identifiés, dont un seul peut être exprimé par la GSG. Le deuxième type quant à lui pose des problèmes pour les grammaires d'unification en général.

# 2. Quelques données

Cinq séries d'exemples, apparemment disparates, peuvent être décrits à l'aide de valeurs par défaut:

- (1) \*Claude aime il.
  \*C'est il que Claude aime.
  Il aime Claude.
- (2) Il faut que Léa parte.
  \*Il aime Claude. (où il est impersonnel)
- (3) Les amours de Léa leur semblent étonnantes.
   Que Léa dorme leur semble étonnant.
   \*Que Léa dorme leur semblent étonnant(e)s.
   Faire régulièrement de l'exercice est bon pour la santé.
   Impossible n'est pas français.



- (4) Jean et Paul/Marie sont heureux/\*heureuses. Louise et Hélène sont heureuses/\*heureux.
- (5) Paul et moi sommes heureux.
   Paul et toi êtes heureux.
   \*Paul et Louis sommes/êtes heureux.

Chacun de ces exemples peut être expliqué en invoquant une valeur par défaut, comme suit:

- (1)' Par défaut, un syntagme nominal (SN) n'est pas au cas nominatif (sauf celui en position sujet)
- (2)' Par défaut, un SN n'est pas l'explétif il (sauf le sujet de certains verbes)
- (3)' Par défaut, c'est-à-dire en l'absence de traits d'accord, un verbe se met à la troisième personne, et (lorsque le genre est pertinent) au masculin.
- (4) Par défaut, des SN coordonnés sont au masculin (sauf si les deux sont au féminin).
- (5) Par défaut, des SN coordonnés sont à la troisième personne (sauf s'il y a une première ou une deuxième personne manifeste).

Nous allons examiner comment chacune de ces valeurs par défaut peut être captée dans une grammaire. Notre cadre de référence est la GSG; la connaissance de cette théorie est présupposée dans cet article. Nous nous contenterons de souligner les propriétés de ses spécifications de traits par défaut (STD).

#### 3. Les STD de la GSG

Dans la GSG, les constituants syntaxiques sont décrits par des règles de dominance immédiate (règles-DI). Sur ces règles-DI sous-spécifiées (i.e. portant un minimum de traits) s'appliquent les divers principes d'instanciation de traits de la GSG, dont les STD. Pour illustrer leur formalisme, nous nous servirons de notre exemple (1) portant sur les SN nominatifs. Donnons d'abord les règles GSG pour la phrase (où le sujet peut être SX, un syntagme quelconque, et où le SV est la catégorie H[SUJ -]) et pour un syntagme verbal (SV) transitif:



#### (6) $P \rightarrow SX, H[SUJ-]$ $SV \rightarrow H[2], SN$

Pour indiquer le cas des SN, la GSG utilise le trait [CASE] à valeur NOM pour le sujet et ACC pour l'objet direct. On a, en adaptant au français, la valeur [CAS NOM] pour un pronom comme il au lexique et [CAS ACC] pour le. Le trait n'est pas spécifié pour lui ou pour les noms, ambigus quant au cas, qui sera attribué selon la fonction grammaticale qu'ils occupent. D'abord, une restriction de cooccurrence de traits (RCT) sur le SV (à un temps fini) sélectionne pour celui-ci un sujet au nominatif, par le biais du trait [ACCORD], le trait d'accord entre le sujet et le SV:

#### (8) [FIN, ACCORD SN] ← [ACCORD SN[CAS NOM]]

Ceci autorise l'insertion d'un pronom nominatif comme sujet du verbe. On peut empêcher la spécification [CAS NOM] sur les autres SN de la grammaire par une STD:

#### (9) SN ⇒ ~[CAS NOM]

Cette implication (=), est interprétée comme suit: à toute catégorie décrite par l'antécédent (ici, SN), le conséquent (ici ~[CAS NOM]) est ajouté, si c'est possible (i.e. par défaut, un SN n'est pas [CAS NOM]); si la catégorie porte déjà une spécification contradictoire, alors la STD est ignorée. L'antécédent peut être nul: le conséquent est alors à appliquer à toute catégorie. C'est la forme que prend cette STD dans GKPS, tout simplement:

#### (10) ~[NOM]

(Il s'agit d'une abréviation, équivalente à ~[CAS NOMI].) Cette spécification, par défaut, ne changera pas celle portée par les SV à un temps fini, placée par (8). De plus, une STD ne peut en aucun cas contredire les effets des autres principes d'instanciation de la GSG. Ainsi, comme le principe d'accord et de contrôle (PAC) dicte, entre autres, l'accord sujet-verbe, celui-ci a priorité sur les STD, et [CAS NOM] sera porté par le sujet:

# (11) $P \rightarrow SN[CAS NOM]$ . SV[ACCORD SN[CAS NOM]]



La STD interdira par contre un SN nominatif dans une règle de SV transitif, où [CAS NOM] n'est pas imposé par le verbe:

#### (12) \*SV → V SN[CAS NOM]

Ceci interdira \*Claude aime il. Étant donné ce formalisme et son interprétation, reprenons maintenant les autres valeurs par défaut proposées ci-dessus.

# 4. Exprimer les valeurs par défaut

Pour les données en (2), on veut exprimer que l'explétif il ne peut être le sujet que de certains verbes. Nous introduisons à cette fin le trait [NFORME] qui distingue les explétifs ([NFORME expl]) des SN «normaux» ([NFORME norm]). Un verbe comme falloir demande un sujet explétif, tel que décrit par la règle suivante:

## (13) SV[ACCORD SN[NFORME expl]] → H[21], P

On peut alors invoquer une STD qui stipule que par défaut, les autres verbes demandent un sujet \*normal\*, non explétif:

# (14) $[V +, BARRE 0] \Rightarrow [ACCORD SN[NFORME norm]]$

La STD ne s'appliquera pas sur la règle en (13). Par contre elle s'appliquera sur une règle comme la suivante, pour *tomber:* 

#### (15) SV → H[1]

De cette façon, seuls les verbes impersonnels, spécifiés [ACCORD SN[NFORME expl]], permettront les sujets explétifs. Regardons maintenant les données en (3), (4) et (5). Ces exemples très divers suggèrent en fait que la valeur par défaut pour les traits d'accord du SV et de l'adjectif est la troisième personne et le masculin. Pour faire le parallèle avec les sujets non explétifs, on pourrait émettre que, par défaut, un verbe ou adjectif s'accorde à la troisième personne ([PERS 3]) et au masculin ([FEM-]):

(14) [V +, BARRE 0] = [ACCORD SN[PERS 3, FEM-]]



Cette spécification apparaîtra dès lors sur tous les SV de la grammaire qui ne sont pas spécifiés autrement, c'est-à-dire sur chacune des règles-DI des SV (et Sadj), puisqu'aucune ne spécifie un accord au féminin ou à la première ou deuxième personne. Ainsi la grammaire ne permettra que des sujets de troisième personne, au masculin. Ce n'est évidemment pas le résultat désiré.

#### 5. De la nécessité de distinguer deux types de STD

Dans les STD ci-dessus une division apparaît: d'une part, la STD interdisant [NOM] sur les SN et celle ajoutant [ACCORD SN[NFORME norm]] sur les [V +, BARRE 0] peuvent aisément être exprimées en GSG. D'autre part, les STD portant sur les traits de genre et de personne de l'accord ne le peuvent pas. Deux différences essentielles distinguent ces STD. Premièrement, les spécifications [CAS NOM] et [NFORME expl] sont exceptionnelles, alors que les traits d'accord [PERS 3, FEM -] de la STD sont ceux qui représentent l'exception (i.e. accord non spécifié). Deuxièmement, la valeur NOM dans la STD ~[NOM] est justifiée parce que [CAS NOM] apparaît explicitement dans la grammaire; même chose pour [NFORME norm]. Mais [PERS 3] et [FEM -] dans la STD ne sont pas justifiés par la présence de [PERS 1 ou 2] ou de [FEM +]. Plutôt, ces deux dernières valeurs sont motivées par les données de la langue: c'est un fait du français que l'accord par défaut est le masculin et la troisième personne. Pour cette raison, nous les appelons des valeurs par défaut empiriques (VDE).

Ainsi il devient clair que les deux types de STD sont tout à fait différents, et sont tous les deux nécessaires à une description complète du français. Les STD de la GSG dotent une grammaire d'économie, de concision et d'élégance, tandis que les VDE visent plutôt à capter certains faits de la langue. Ce second type ne peut toutefois être exprimé dans le formalisme de la GSG. Or, une grammaire du français qui n'exprimerait pas les VDE manquerait des généralisations, car ces valeurs par défaut reviennent dans d'autres contextes: entre autres, la forme même du pronom explétif il, et la forme du participe passé invariable.



#### 6. De la difficulté d'exprimer les VDE dans une GU

L'intégration de VDE dans une grammaire d'unification (GU) soulève plusieurs problèmes. Les GU visent à décrire une grammaire de façon déclarative, non procédurale. Or les VDE risquent d'introduire une certaine procéduralité dans la description: voir d'abord s'il y a des traits d'accord, sinon prendre ceux par défaut. De plus, l'opération d'unification est monotone: ce qui est vrai à un moment de l'analyse demeure vrai pour la suite. Mais les VDE peuvent introduire de la non-monotonicité, si celles-ci sont invoquées trop tôt, c'est-à-dire avant de vérifier si des valeurs explicites seront fournies par un suiet nominal par exemple.

#### 7. Conclusion

Deux types de valeurs par défaut sont utiles à la description syntaxique. Le deuxième type, les VDE, posent problème dans l'élaboration d'une grammaire d'unification: un problème d'exploitation, vu le caractère monotone et déclaratif des GU, mais aussi un de représentation: celle des STD de la GSG a en effet ses limites, mais est la seule qui a été proposée jusqu'à maintenant dans le cadre des grammaires d'unification.

# 8. Bibliographie

- Gazdar, Gerald, E. Klein, G. Pullum et I. Sag. 1985. Generalized Phrase Structure Grammar. Cambridge: Harvard University Press.
- **Shieber, Stuart**. 1986. An Introduction to Unification-Based Approaches to Grammar. CLSI Lecture Notes 4. Stanford: CSLI.



# HOMONYMIE ET POLYSÉMIE DANS UNE OPTIQUE STRUCTURALE

*René Gingras* Université Laval

#### 1. Introduction

Dans le cadre de notre recherche de doctorat, qui se veut une contribution à l'étude du sémantisme des verbes de l'espagnol', nous avons abordé l'importante question de l'homonymie et de la polysémie. Cette question est en effet épineuse puisqu'il est difficile de tracer avec exactitude la frontière entre ces deux phénomènes. Au cours de l'élaboration du cadre théorique de cette étude, nous avons évalué les points de vue de plusieurs auteurs (dont Lyons 1977 et Geckeler 1976) concernant l'homonymie et la polysémie. Nous avons considéré que la définition proposée par la sémantique structurale, bien que nécessitant certaines modifications, était la plus adéquate et l'avons appliquée lors de l'analyse de notre corpus de verbes de l'espagnol de Mexico. L'objectif de cette communication est d'exposer les modifications apportées au concept structural et d'illustrer ces modifications à l'aide d'exemples tirés de notre corpus. Dans un premier temps, nous effectuerons un survol rapide de notre recherche en présentant les champs lexicaux retenus après analyse de notre corpus; par la suite, nous nous attarderons plus spécifiquement aux notions d'homonymie et de polysémie; finalement, nous exposerons quelques résultats de l'application de notre définition structurale modifiée.

#### 2. La recherche

L'objectif de notre recherche est d'appliquer un modèle théorique (en l'occurrence, la sémantique structurale), jugé

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Nous tenons à remercier le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH), le Centre international d'études canadiennes (CIEC), le gouvernement du Mexique (Secretaria de Relaciones Exteriores) ainsi que le département de langues et linguistique de l'Université Laval pour l'aide financière apportée à notre recherche.



adéquat après l'analyse de différents points de vue, à un ensemble de verbes de l'espagnol choisis au hasard². L'analyse sémantique à laquelle nous avons procédé a été effectuée à partir d'un corpus de 312 verbes (un total de 6 474 occurrences) qui proviennent de dix entrevues représentant le parler soignés de la ville de Mexico³. La première étape de notre analyse sémantique a été de déterminer, occurrence par occurrence, le champ lexical (ou les champs lexicaux) auquel appartiennent chacune des lexies de notre corpus. Cette première partie nous a permis d'identifier 12 champs lexicaux, soit la localisation, la corrélation, l'association, la dissociation, la possession, les sentiments, la volonté, la possibilité, la nécessité, le mouvement, l'action et l'activité.

La deuxième partie de notre analyse visait à séparer entre eux les différents verbes d'un même champ lexical au moyen d'une analyse contrastive, visant à déterminer les sèmes caractéristiques de chacunes de ces lexies. C'est à partir de ces champs et de notre analyse contrastive que s'articulent nos notions d'homonymie et de polysémie.

# 3. L'homonymie et la polysémie

Au cours de notre étude, nous avons considéré plusieurs critères visant à délimiter les concepts d'homonymie et de polysémie (cette question est abordée en détails dans Gingras (1995a). Nous avons adopté le critère proposé par Geckeler (1976: 157-158), soit que pour les homonymes, «nos encontramos con unidades del sistema lingüístico materialmente idénticas, pero distintas desde el punto de vista del contenido, puesto que funcionan en distintos campos léxicos». Pour sa part, une lexie polysémique sera une forme qui possède plusieurs sens qui figurent dans un même champ lexical.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Nous tenons à remercier monsieur Josse De Kock, de l'Université catholique de Louvain (Belgique), qui nous a fourni une version informatisée de ce corpus.



<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Pour plus de détails sur les aspects théoriques de notre recherche, voir Gingras (1992a et b, 1993 et 1995a et b).

L'application de cette définition à notre corpus a été, en général, réussie; nous n'avons pas rencontré de problèmes majeurs. Cependant, nous avons dû modifier notre définition asin de tenir compte de certains cas douteux d'homonymie. Ces cas concernent principalement des formes figurant à la fois parmi les verbes de mouvement et les verbes de possession (plus précisément la possession en mouvement). D'après la définition de Geckeler, des formes comme regresar («retourner» et «rendre») ou ense-ar (enseigner et emontrer) devraient être considérées comme homonymiques puisque leurs deux sens appartiennent à des champs lexicaux distincts; cependant, il est indéniable que les deux formes possèdent des sèmes communs: les deux expriment un mouvement. Il n'est pas du tout impossible de penser qu'il s'agit dans ces cas d'un transfert d'un champ lexical à un autre résultant d'une analogie entre les deux actions, au même titre que ce que l'on constate dans plusieurs cas de polysémie. Nous avons donc modifié notre définition de l'homonymie asin de tenir compte de ces cas de transfert par analogie. Nous disons donc que deux formes sont des homonymes si et seulement si, en plus d'appartenir à des champs distincts, ces formes n'ont aucun sème en commun. Ainsi, les cas de transfert par analogie (comme regresar et ense-ar) seraient considérés comme polysémiques par cette définition puisque dans ces cas, on trouve toujours un sème commun aux deux formes (voir tableaux 1 et 2).

Tableau 1 guelques homonymes

Verbes	Champs	Exemples	
encontrar <sub>1</sub>	Possession	encontrar las llaves (•trouver les clés•)	
encontrar <sub>2</sub>	Activité	la encuentro bonita (•je la trouve beile•)	
gustar <sub>ı</sub>	Sentiment	me gusta el café («j'ame le café»)	
gustar,	Volonté	Águstas un café? (-veux-tu un café?-)	
mandar <sub>i</sub>	Mouvement	mandar una carta (•envoyer une lettre•)	
mandar <sub>i</sub>	Activité	es la que manda aqui (•c'est celle qui commande ici•)	
querer,	Sentiment	quiero a mi esposa (•j'aime mon épouse•)	
querer <sub>2</sub>	Volonté	quiero descansar (•je veux me reposer•)	



Tableau 2 **Quelques polysèmes** 

Verbe	Champ	Sous-champs	
aguantarse,	Activité	non-communication	
aguantars <sub>b</sub>	Activité	contrôle et dépendance	
ense-ar,	Mouvement	rapprochement; non autonome; pour être perçu	
ense-ar <sub>b</sub>	Possession	en mouvement; transfert de connaissance	
mandar.	Activité	communication: expression d'un besoin	
mandar <sub>b</sub>	Activité	contrôle et dépendance	
tomar.	Possession	en mouvement; jusqu'à un nouveau possesseur	
tomar <sub>b</sub>	Possession	en mouvement: à l'intérieur du possesseur	

En plus de la modification que nous venons de proposer, il nous a semblé important d'ajouter une catégorie supplémentaire, soit la **pseudo-homonymie**. Cette catégorie, qui s'inspire, mutatis mutandis, de la notion développée dans le cadre du projet de recherche Les suffixes formateurs d'adjectifs en espagnol moderne, sous la direction de Silvia Faitelson-Weiser (voir Faitelson-Weiser et Gingras 1991), comprend les lexies dont la forme n'est pas tout à fait identique: il peut s'agir d'une distinction verbe réfléchi / non réfléchi ou de formes complexes *figées* (voir tableau 3).

Tableau 3 **Quelques pseudo-homonymes** 

Verbe	Champ lexical	
hacer	Action	
hacer falta	Nécessité	
tr Mouvement; éloignement; emphase sur point d'a		
lrse	Mouvement; éloignement; emphase sur point de départ	
llevar	Mouvement; éloignement	
llevar + temps + a	Possession; statique, avoir quelque chose de plus	
tener	Possession; statique	
tener que	ner que Nécessité	



#### 4. Conclusion

À la suite de l'étude des cas d'homonymie et de polysémie identifiés lors de l'analyse de notre corpus, nous avons constaté qu'il était nécessaire de modifier la définition structurale de l'homonymie, En effet, la définition proposée par Geckeler (1976), en limitant la polysémie aux sens d'un même champ lexical, identifie comme homonymes des formes qui sont clairement polysémiques. Cette polysémie résulte d'une analogie entre deux sens appartenant à des champs lexicaux différents; le constat d'un certain parallèle entre les deux sens, causé par le fait d'avoir un sème identique, amène le locuteur à utiliser la même forme pour exprimer les deux contenus. Nous avons donc décidé de conserver la définition de Geckeler, en ajoutant cependant qu'il n'y a homonymie que lorsque les sens analysés appartiennent à des champs lexicaux distincts et qu'en plus ces sens n'ont aucun sème en commun. De cette façon, on peut rendre compte plus adéquatement des faits observés. Nous avons également ajouté une troisième catégorie en plus de l'homonymie et de la polysémie, soit la pseudo-homonymie. Cette catégorie a été créée afin de mettre en évidence certaines dissérences formelles qui existent entre des lexèmes qui, mises à part ces différences, sont semblables. Il reste sûrement certains ajustements à apporter, particulièrement à la notion de pseudo-homonymie, mais les modifications que nous proposons aux notions d'homonymie et de polysémie nous semblent être une voie à explorer afin d'en arriver à une délimitation relativement précise de ces phénomènes.

# 5. Bibliographie

- Faitelson-Weiser, Silvia et René Gingras. 1991. Homonymie, polysémie, équivalence et concurrence suffixales. Langues et linguistique, 17, 69-98.
- **Geckeler, Horst.** 1976. Semántica estructural y teoria del campo léxico. Madrid: Gredos.
- Gingras, René. 1992a. Qu'est-ce que le sens d'un mot? Actes des 6° Journées de Linguistique. 79-88.
- **Gingras, René.** 1992b. Sur la notion de champ sémantique. Actes du XV° Congrés International des Linguistes. vol. 3. 63-66.



188

- Gingras, René. 1993. Vérité et sémantique lexicale. Langues et linguistique, 18. 125-138.
- **Gingras, René.** 1995a. Para acabar con cierta ambigüedad léxica. À paraître dans Langues et linguistique, 21.
- Gingras, René. 1995b. «Localisme» et sémantique lexicale. À paraître dans Lingvisticae Investigationes, XIX, 1.
- Lyons, J. 1977. Semantics. Cambridge: Cambridge University Press.



# LE PLURIEL DES MOTS COMPOSÉS: MYTHE OU RÉALITÉ?

Réjean Grégoire Université Laval

#### 1. Introduction

L'enseignement du pluriel des mots composés n'est pas une tâche aisée et présente des problèmes. L'enseignant appréhende le moment où il devra aborder ces notions en classe parce qu'il ne se sent pas à l'aise avec les critères que lui preposent les différentes grammaires en usage. Constamment, il se demande: «Est-ce que je comprends bien ce que j'enseigne?» Pour sa part, l'élève est lui aussi placé en situation difficile. On tente de lui inculquer des règles qui ne se résument en fait qu'à une panoplie de petits trucs; dans tel cas, on fait ceci, dans tel autre cas, on fait cela. L'enfant se sent désorienté par les séries d'exceptions qui ne visent pas la compréhension mais plutôt la mémorisation. Au cours de cet exposé, nous tenterons d'identifier les critères qui sont en cause dans l'élaboration des règles que nous retrouvons dans les grammaires et d'illustrer les différents problèmes auxquels sont confrontés dans la pratique les principaux actants.

#### 2. La situation actuelle

Pour l'application des règles concernant le pluriel des mots composés, le modèle privilégié par la majorité des enseignants est celui décrit dans le *Précis de grammaire* ainsi que dans le *Bon usage*. D'ailleurs, en consultant d'autres grammaires destinées à l'enseignement au secondaire, nous sommes à même de constater que cellesci reproduisent le même modèle. Ces règles se ventilent comme suit (Grevisse 1969, 70-72): "Éléments soudés" (des passeports, des entresols), "Nom + nom en apposition" et "Nom + adjectif" (des oiseaux-mouches, des coffres-forts), "Nom + nom complément" (des timbres-poste, des arcs-en-ciel), "Mot invariable + nom" (des contreattaques, des arrière-gardes), "Verbe + complément" (couvre-lits, porte-bagages), etc.



En examinant ces différentes sous-catégories, nous relevons de nombreuses contradictions. Ainsi, alors qu'on tente d'expliquer que "mouches" est en apposition à oiseaux dans oiseaux-mouches, il faudrait sans nul doute considérer que cette association ne correspond pas à la définition de l'apposition dans cette grammaire. Grevisse précise que: «Le nom apposé désigne toujours le même être ou la même chose que le nom auquel il est joint, (Grevisse 1969). En se référant à ce critère, mouche n'est pas équivalent de oiseau et vice-versa, tout comme un viseau et une mouche ne sont pas un viseau-mouche. Cette faiblesse de la règle est due principalement à ce que l'on refuse de considérer que le nom puisse être épithète; en grammaire, la notion de l'épithète est l'apanage de l'adjectif. Pourtant, le nom se prête très bien à cette fonction (Noailly 1990): un gâteau maison, un disque laser. un projet pilote, etc. En outre, la description de la sous-catégorie suivante (Nom + nom complément) pourrait tout aussi bien convenir à la précédente (Nom + nom en apposition). En fait, ces deux règles se recouvrent dans leur application. Ainsi, avec timbres-poste, ne pourrait-on pas considérer qu'il y a là aussi une apposition au même titre que oiseaux-mouches? Quel(s) critère(s) de reconnaissance démarque(nt) l'apposition du complément dans timbres-poste et dans oiseaux-mouches?

La description de la séquence «Verbe + complément» est sans doute la plus incohérente et la plus truffée d'exceptions. On explique que dans couvre-lits, il s'agit d'un verbe et de-son-complément d'objet direct ou en paraphrasant, ce qui sert pour couvrir les lits. Même chose pour porte-bagages: ce qui sert pour porter les bagages. Cependant, en se fondant sur cette règle, comment expliquer, intelligemment s'entend, l'orthographe des mots suivants (Cf. Le Petit Robert, 1988, p.1486):

- A. un porte avions, un porte-bouteilles. (n.m. inv.)
- B. des porte-bonheur, des porte-épée.(n.m. inv.)
- C. des porte-baïonnette(s), des porte-bouquet(s), n.m

Il est d'une part étonnant de considérer qu'un nom puisse être invariable (A, B), c'est-à-dire qu'il ait un genre mais pas de nombre et que, d'autre part, certains mots composés (C) puissent prendre ou ne pas prendre de s au pluriel et ce, selon le bon vouloir de chacun. Dans



ce cas, qui pourra statuer? Et que dire aussi des emplois de garde. On enseigne à l'enfant que garde peut être un nom ou un verbe dans les noms composés. Comment l'enfant pourra-t-il reconnaître s'il s'agit d'un verbe ou d'un nom dans des exemples comme garde-chasse et garde-fou. En fait, ils ont tous deux le même signe, rien ne les distingue. De plus, en utilisant de telles paraphrases, on s'expose à d'autres problèmes. Ainsi, lorsqu'on enseigne que des réveille-matin ne prend pas la marque du pluriel, on contourne la difficulté en expliquant que c'est pour réveiller le matin. Toutefois, cette paraphrase défie toute logique. Dans les faits, lorsque j'utilise mon réveille-matin, ce n'est pas pour réveiller le matin mais bien pour me réveiller! Et d'ailleurs, il y a longtemps que le matin est réveillé! Et quant à l'hypothèse d'un verbe et d'un complément circonstanciel, on est dans de beaux draps: aucune régle ne l'a prévue!

Comme nous le constatons, les règles proposées par le "Précis" sont insuffisantes et non fonctionnelles dans l'enseignement. Elles ne tienment nullement compte des faits grammaticaux qui y sont impliqués. Il faut s'en remettre alors à une panoplie de petits trucs qui, plus souvent qu'autrement, ne fonctionnent pas de manière absolue.

# 3. Les «Rectifications de l'orthographe»

En 1990, le Conseil supérieur de la langue française publia «Les rectifications de l'orthographe». Ceci laissait présager la fin des questionnements et des maux de tête; on aurait enfin des règles précises qui feraient que l'on comprendrait ce qu'on enseigne et ce qui nous est enseigné. Cependant, «cette euphorie grammaticale» n'a été que de courte durée. Hélas! Les petits résultats ont succédé aux grands espoirs. Il faut d'abord le préciser, la dite Réforme n'a été que proposée et non imposée. De là, plusieurs facteurs ont créé un climat d'incertitude: constantes disputes entre réformistes et puristes, règles plus ou moins claires, listes considérables de mots, hésitations des enseignants à se recycler, etc. Ce fut donc le retour à la case départ, c'est-à-dire aux règles proposées par le «Précis» et par le «Bon usage». Notons toutefois que le plus grand reproche que l'on



puisse adresser au document est celui de ne pas être conséquent. Ainsi, touchant du doigt le noeud du problème en ce qui a trait aux mots composés, on explique que:

\*De même que mille-feuille ou millefeuille [...] ne désigne pas mille (ou beaucoup de) feuilles, mais un seul grétau et ne prend donc pas d's au singulier, de même le ramasse-miettes ne réfère pas à des miettes à ramasser, ni à l'acte de les ramasser, mais à un objet unique. Dans un mot de ce type, le premier élément n'est plus un verbe (il ne se conjugue pas); l'ensemble ne constitue donc pas une phrase (décrivant l'acte), mais un mot composé. Il ne devrait donc pas prendre au singulier la marque du pluriel. À ce nom doit s'appliquer la règle générale d'accord en nombre des noms.» (C.S.L.L. 1990b: 7)

Ce qui est toutesois étonnant, c'est qu'après avoir établi cette judicieuse distinction, on en arrive à des considérations contradictoires:

\*Les noms composés d'un verbe et d'un nom suivent la règle des mots simples, et prennent la marque du pluriel quand ils sont au pluriel; cette marque est portée sur le second élément (un pèse-lettre, des pèse-lettres, etc)[...]
Il en va de même des noms composés d'une préposition et d'un nom (un sans-abri, des sans-abris, etc)\* (C.S.L.L. 1990b: 11)

D'une part, on reconnaît que le mot n'est pas composé d'un verbe et d'un nom et d'autre part, lorsque l'on formule les règles d'application, on affirme que ce même mot est composé d'un verbe et d'un nom. Comment choisir? À partir de là, on formule des règles qui sont incohérentes et qui se contredisent tout au long du document.

# 4. Proposition d'analyse en sémantique

En sémantique grammaticale, l'approche proposée est plus systématique et tient compte de tous les faits pertinents. Ainsi, porteavion ou taille-crayon sont des substantifs nominaux, car ils ont les mêmes caractéristiques grammaticales que maison ou que table. En fait, taille-crayon représente bel et bien la désignation d'un seul



ensemble et régit l'accord en genre et en nombre de l'adjectif et de l'article. Dans la séquence *Pierre a acheté un taille-crayon blanc*, le choix du genre et du nombre de un et de blanc est tributaire de taille-crayon.

Les critères qui gouvernent la formation du mot composé sont donc les suivants: un tel mot comporte au moins deux lexèmes; aucun des lexèmes ainsi employés n'a de morphologie grammaticale propre; une seule morphologie grammaticale est employée pour former un unique concept dont la valeur lexicale associe deux lexèmes; en syntaxe, nous ne pouvons donc pas déterminer l'un ou l'autre de ces lexèmes, mais uniquement le nom dont ils font partie.

En outre, précisons que si ces conditions ne sont pas remplies, nous sommes en présence, non pas d'un mot composé, mais d'un groupe de mots associés par des liens syntaxiques que nous appelons un syntagme.

À titre d'exemple, ouvre-boîte est considéré comme un substantif nominal. D'une part, ouvre et boîte sont associés lexicalement pour former un nouveau concept et il n'y a aucun rapport syntaxique entre ces deux composantes. D'autre part, chacune des deux unités a perdu sa morphologie grammaticale: «ouvre» n'est pas un verbe puisque nous ne pouvons ni le conjuguer ni lui attribuer un sujet (des \*ouvraient-boîtes, des \*nous ouvre-boîtes) et boîte, n'est plus un nom car on ne peut y rapporter un adjectif. Enfin, cette association de deux lexèmes ne comporte qu'une seule morphologie grammaticale, soit celle de ouvre-boîte. À noter que, d'après le sens, on n'a pas le pluriel de boîte mais de ouvre-boîte. D'ailleurs, dans un mot comme sabliers, la marque du pluriel ne s'applique pas au suffixe -ier mais à l'ensemble sabl-ier(s).

Cette façon de faire a donc comme avantage de présenter un mode d'analyse qui s'appuie sur des critères rigoureux et qui s'applique dans tous les cas. Elle permet de réduire les exceptions et le recours à des paraphrases qui, dans la plupart des cas, sont inutiles et prétent à confusion.



#### 5. Conclusion

Le pluriel des mots composés constitue un véritable dédale d'exceptions parce que l'on ne tient compte que de certaines considérations qui ne sont pas pertinentes et qui conduisent les enseignants et les élèves à concevoir la langue comme un système capricieux, truffé d'obstacles et d'incohérences. Il faut donc mettre les connaissances contemporaines à profit en tentant de définir des règles qui rendent compte, de manière cohérente, des faits linguistiques et qui rejoignent l'intuition linguistique des principaux acteurs. Conformément à la règle proposée en théorie par la Réforme, les noms composés devraient être soumis aux même règles que les noms simples et prendre un s ou un x final au pluriel selon la règle générale.

#### 6. Bibliographie

- Audet, C.-H. 1994. Morphologie et syntaxe du français: précis théorique et méthodique de sémantique grammaticale. Ste-Foy. Éd. Le Griffon d'argile.
- Conseil supérieur de la langue française. 1990a. Rapport du Groupe de travail sur «Les rectifications de l'orthographe». Hôtel de Matignon. 19 juin 1990.
- Conseil supérieur de la langue française. 1990b. «Les rectifications de l'orthographe». Texte paru au Journal Officiel de la République Française, le 6 décembre 1990.
- **Grégoire, R.** 1990. Grammaire sémantique du syntagme nominal pour le niveau secondaire. MA, Université Laval.
- Grevisse M. 1969. Précis de grammaire française. Gembloux, Duculot...
- Grevisse, M. 1988. Le bon usage. 12° éd.. Nouv. éd. ref. par A. Goose. Gembloux, Duculot.
- Noailly, M. 1990. Le substantif épithète. Paris, PUF.
- Ouellet, J. 1990-1991. Sémantique grammaticale du français 1. Ste-Foy, Département de langues et linguistique. Université Laval.



# LA VOIX DANS UN TRAITEMENT HPSG DE LA CONSTRUCTION MOYENNE DU FRANÇAIS EN VUE DE LA TAO

Marie-Josée Hamei UMIST

#### 1. Introduction

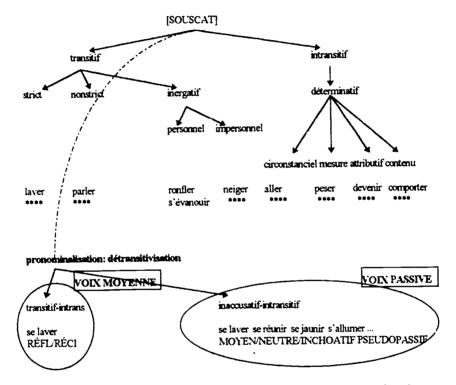
Cet article fait suite à un mémoire de maîtrise portant sur la construction moyenne du français dans le cadre de la grammaire syntagmatique endocentrique, mieux connue sous son sigle anglais HPSG, Head-Driven Phrase Structure Grammar, que nous adopterons dorénavant. Le travail de recherche est basé sur la version Pollard et Sag 1987 de la HPSG. La présente discussion aura cette fois pour objectif de remettre en perspective la notion de la voix en lui allouant une place particulière dans le traitement de la construction moyenne du français en HPSG. Nous tenterons, par la même occasion, de mesurer les conséquences de cette analyse pour la traduction assistée par ordinateur, dorénavant TAO. Notre propos se divise en trois parties: la voix, la construction moyenne en HPSG et la TAO.

#### 2. La voix

La grammaire traditionnelle distingue trois voix en français: active, passive et réfléchie. Cette dernière est considérée comme un compromis entre la première et la deuxième (voir Klaiman 1991:44-47). De là découle son nom de voix du milieu ou voix moyenne. Paradoxalement, voix moyenne et construction moyenne ont peu à offrir en commun, sinon leur nom. La construction moyenne est en effet une construction pronominale dite de voix passive. La voix moyenne est, quant à elle, réservée à la construction pronominale réfléchie. Confusion possible: et qui réside dans le fait que toutes deux, constructions moyenne et réfléchie, sont d'abord pronominales. Sauf pour le cas de la construction intrinsèque, on ne naît pas pronominale au lexique; on le devient. La pronominalité est un trait qui s'acquiert et ce, par le biais d'une règle de pronominali-



sation, opération lexicale en HPSG. La pronominalisation agit à titre de détransitiveur de proposition. Le schéma suivant présente l'effet de la pronominalisation sur l'organisation de la hiérarchie des types lexicaux du verbe et sur l'interprétation de la voix.



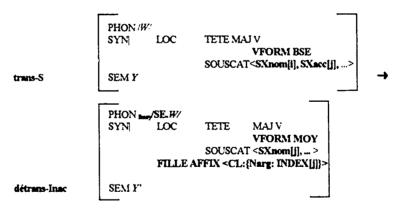
Selon cette organisation, la voix passive consiste de plus en une espèce de voie de garage pour la série de constructions pronominales non-réfléchies dont fait partie la construction moyenne. Dans un travail untérieur (voir Hamel 1994:12-23), nous avons relevé des distinctions, essentiellement d'ordre sémantique, opposant les divers éléments qui se trouvent regroupés sous le type «voix passive». Ces distinctions suggèrent que la valeur passive soit assignée exclusivement à la forme pseudo-passive et que les autres formes reçoivent chacune leur propre valeur pour le type voix. Pour les besoins de cette présentation, nous nous limiterons à l'illustration des propriétés de la construction moyenne justifiant l'exclusivité de sa voix et ce, à l'aide du formalisme de la HPSG.



### 3. La construction moyenne en HPSG

### 3.1 Règle lexicale

La règle sélectionne a priori une forme de base, BSE, c'est-à-dire une forme de type transitif strict: <SXnom[i], SXacc[j]>. La préfixation du morphème SE au prédicat verbal est rendue possible grâce à une opération de concaténation, fmoy. Celle-ci a pour effet de détransitiver la valence. Le SXnom[j] est désormais le seul élément souscatégorisé du verbe et se voit par conséquent assigner la première fonction disponible de la liste, soit la fonction sujet. Le trait AFFIX permet au morphème SE - un clitique anaphorique non argumental- CL:Narg: INDEX[j], d'hériter exclusivement des traits d'accord du Sxnom[j], ce qui lui confère un statut différent de celui des clitiques anaphoriques réfléchis (voir P et S 1994:248-262). Il y a réévaluation du contenu sémantique de la proposition. La diathèse ainsi détransitivée devient inaccusative. Le schéma de la règle lexicale de dérivation de la forme pronominale moyenne (tiré de Hamel 1994:79) est le suivant:

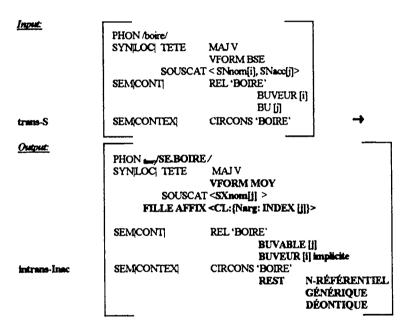


#### 3.2 Dérivation

Une des caractéristiques de la HPSG se révèle au niveau de l'analyse du trait sémantique, SEM. Ce trait permet de spécifier deux types de valeurs: des valeurs de type contenu, CONT et des valeurs de type contextuelle, CONTEX (voir P et S 1994:332). On retrouve ainsi en SEM | CONT les propriétés de la construction moyenne: caractérisation du sujet (propriété nomique:



X est -able): BUVABLE [j] et présence d'un agent implicite: AG [i] implicite. En SEMICONTEX, d'autre part, le formalisme permet d'imposer certaines restrictions que la construction moyenne manifeste au niveau du discours: non-référentialité (l'action se déroule «en absolu»): N-RÉFÉ, interprétation déontique (l'action «doit» ou «peut» se faire de la sorte): DÉONT et enfin généricité (de l'agent): GÉNÉ. Le schéma ci-dessous illustre, à titre d'exemple, la dérivation du prédicat «boire»:



Les contraintes de longueur imposées à cet article ne nous permettent pas de présenter de structures de résultats. On se référera à Hamel (1994: 83) pour des exemples de propositions moyennes dérivées.

#### 4. La TAO

Nous avons brièvement laissé entendre dans la section 2 supra que les voix passive, cul-de-sac des constructions pronominales non-réfléchies, et moyenne ouvraient leurs portes à l'ambiguïté.



Ce phénomène constitue tout particulièrement l'une des pierres d'achoppement des systèmes de TAO: ambiguïté lexicale, ambiguïté structurale, ambiguïté textuelle, etc (voir Helmreich et al. in Bouillon et Clas 1993:335-337). Un autre problème de taille pour la TAO et qui apparaît dès que l'on traite de constructions pronominales est celui de la résolution de l'anaphore (voir Russell in Bouillon et Clas 1993:249). Peu de systèmes de TAO se sont attardés sur la représentation de la pronominalisation moyenne en français (voir Fontenelle et al. in Bouillon et Clas 1993:371-372 pour une analyse avec METAL). Nous pensons qu'un système de TAO basé sur le formalisme de la HPSG, équipé par conséquent d'un module de description sémantique tenant compte à la fois du contenu propositionnel ainsi que du contexte discursif, serait en mesure de fournir des résultats beaucoup plus concluants que ceux constatés jusqu'à présent dans les systèmes de TAO (voir Blache in Bouillon et Clas 1993:246-256 pour une discussion sur la HPSG comme théorie modèle pour la TAO).

### 5. Bibliographie

- **Abeillé, A.** 1993. Les nouvelles syntaxes, grammaires d'unification et analyse du français. Paris: A.Colin.
- Bouillon P. et A. Clas (éd.) 1993. La traductique, Presses de l'Université de Montréal, Montréal: AUPELF-UREF.
- **Fagan, S.** 1992. The Syntax and Semantics of Middle Constructions. Cambridge U. Press, Cambridge.
- Klaiman, M.H. 1991. Grammatical Voice, Cambridge U. Press, Cambridge.
- **Hamel, M.-J.** 1994. La construction moyenne du français dans les grammaires lexicale fonctionnelle, relationnelle et syntagmatique endocentrique. MA, Université de Montréal, Montréal.
- Pollard, C. et Sag, Y. 1987. Information-Based Syntax and Semantics, vol. 1, Fundamentals, CSLI Lecture notes, 13. U. of Chicago Press, Chicago.
- **Pollard, C. et Sag, Y.** 1994. *Head-Driven Structure Grammar*. U. of Chicago Press. Chicago.



# LA MÉTAPHORE: LA SÉMANTIQUE DU MOT ET DE LA PHRASE

# Pierre Labranche University of Massachusetts at Boston

#### 1. Introduction

Le but poursuivi dans la présente étude est double: on se propose, d'une part, de mettre en place l'arrière-plan théorique sur lequel se construit la théorie de la métaphore-mot (ou théorie de la substitution). D'autre part, on veut mettre en relief, et éventuellement en réserve, certains concepts et certaines descriptions de la théorie de la métaphore-énoncé. Ce second dessein ne se dégagera que peu à peu et n'apparaîtra clairement que dans la dernière section, où l'on s'emploiera à opérer effectivement l'articulation entre la sémantique du mot et la sémantique de la phrase.

#### 2. La théorie substitutive

Il est convenable d'en appeler d'abord à celui qui a pensé philosophiquement la métaphore, à Aristote. De sa lecture (au moins de la Poétique) on recevra un rappel sur ce qu'est la conception substitutive de la métaphore. La conception aristotélicienne de la métaphore tend à rapprocher trois idées distinctes: l'idée d'écart par rapport à l'image ordinaire, l'idée d'emprunt à un domaine d'origine, et l'idée de substitution par rapport à un mot ordinaire absent mais disponible. C'est l'idée de substitution qui paraît la plus lourde de conséquences. Si en esset le terme métaphorique est un terme substitué, l'information fourni par la métaphore est nulle, le terme absent pouvant être restitué s'il existe; et si l'information est nulle, la métaphore n'a qu'une valeur ornementale, décorative. Ces deux conséquences d'une théorie purement substitutive ont caractérisé le traitement de la métaphore dans la rhétorique classique (McCall, 1969).



 $19_{\star}$ 

#### 3. Le passage vers d'autres conceptions

Le caractère vague du mot, l'indécision de ses frontières, le jeu combiné de la polysémie qui dissémine le sens du mot et de la synonymie qui discrimine la polysémie, et surtout le pouvoir communicatif du mot qui lui permet d'acquérir un sens nouveau sans perdre les sens précédents – tous ces traits invitent à dire que le vocabulaire d'une langue est une structure instable dans laquelle les mots individuels peuvent acquérir et perdre des significations avec la plus extrême facilité (Ullmann, 1951:195).

Dans de nombreuses langues, la classe des formes de discours à laquelle le mot appartient (nom, verbe, etc.) a sa marque incluse dans le périmètre du mot tel que le dictionnaire l'enregistre. Il appartient de toute façon au mot de pouvoir figurer au moins dans une classe, si bien que le noyau sémantique et la classe définissent ensemble le mot. Bref, le mot est grammaticalement déterminé. Cette empreinte du fonctionnement prédicatif sur le mot est si forte que certains auteurs donnent de la signification une définition franchement contextuelle. La théorie de Wittgenstein dans *Philosophical Investigations* – dans la mesure où l'on peut parler encore de théorie – est l'exemple le plus «provocant» de cette conception (Wittgenstein, 1953:§43).

Les multiples renvois du mot au discours n'impliquent nullement que le mot n'ait aucune autonomie sémantique. Mais le contexte reparaît toujours dans le périmètre même du mot: ce que nous appelons les acceptions diverses d'un mot sont des classes contextuelles, qui émergent des contextes eux-mêmes au terme d'une patiente comparaison d'échantillons d'emplois. Le sémanticien est alors contraint de faire une place à la définition contextuelle de la signification à côté de la définition proprement référentielle ou «analytique», selon le mot de Ullmann (Ullmann, 1951:52); ou plutôt, la définition «contextuelle» (Ibid.) devient une phase de la définition proprement sémantique.

La dépendance de la signification de mot à la signification de phrase devient plus manifeste encore lorsque, cessant de considérer le mot isolé, on en vient à son fonctionnement effectif actuel, dans



le discours. Pris isolément, le mot n'a encore qu'une signification potentielle, faite de la somme des sens partiels, définis eux-mêmes par les types de contextes où ils peuvent figurer. Ce n'est que dans une phrase donnée, c'est-à-dire dans un instance de discours, au sens de Benveniste, qu'ils ont une signification actuelle.

Il en résulte de cette dépendance du sens actuel du mot à l'égard de la phrase que la fonction référentielle, qui s'attache à la phrase prise comme un tout, se répartit en quelque sorte entre les mots de la phrase; dans le langage de Wittgenstein, proche de celui de Husserl, le référent de la phrase est un état de choses et le référent du mot un objet.

À la limite, si l'on met l'accent sur la signification actuelle du mot, au point d'identifier le mot avec cette signification actuelle dans le discours, on en vient à douter que le mot soit une entité lexicale et à dire que les signes du répertoire sémiotique se tiennent en deça du seuil proprement sémantique. L'entité lexicale est le noyau sémantique séparé par abstraction de la marque indiquant la classe à laquelle le mot appartient en tant que partie de discours. Ce noyau sémantique, on pourrait l'appeler la signification potentielle du mot ou son potentiel sémantique, mais cela n'a rien de réel ni d'actuel. Le mot réel, le mot en tant qu'occurrence dans une phrase, est déjà tout autre chose: son sens est inséparable de sa capacité de remplir une fonction prédicative.

## 4. Vers une synthèse des conceptions

La théorie de la métaphore-énoncé, qui met l'accent sur l'opération prédicative, n'est pas incompatible avec la théorie de la métaphore-mot. La définition «analytique» et la définition «contextuelle» du mot sont compatibles dans la mesure où le point de vue de la langue et le point de vue du discours s'appellent et se complètent. Il faut dire maintenant que la théorie de la métaphore-mot et la théorie de la métaphore-énoncé sont dans le mème rapport. Cette valeur complémentaire des deux théories peut être démontrée de la manière suivante, qui coupe court à toute objection d'éclectisme: la théorie de la métaphore-énoncé renvoie à la métaphore-mot par un



trait essentiel qu'on peut appeler la focalisation sur le mot, pour rappeler la distinction proposée par Max Black entre focus («foyer») et frame («cadre»). Le «foyer» est un mot, le «cadre» est la phrase; c'est sur le «foyer» que le system of associated commonplaces («système ou gamme des lieux associés») est appliqué à la façon d'un filtre ou d'un écran (Black, 1962:43).

L'écart au niveau du mot, par lequel, selon Jean Cohen, un écart au niveau prédicatif, c'est-à-dire une impertinence sémantique, vient à être réduit (Cohen, 1962:95-96), est lui aussi un effet de focalisation sur le mot qui a son origine dans l'établissement d'une nouvelle pertinence sémantique au niveau même où l'impertinence a lieu, c'est-à-dire au niveau prédicatif. De diverses manières, par conséquent, la dynamique de la métaphore-énoncé se condense ou se cristallise dans un effet de sens qui a pour foyer le mot.

Mais la réciproque n'est pas moins vraie. Les changements de sens dont la sémantique du mot tente de rendre compte exigent la médiation d'une énonciation complète. À cet égard, le rôle joué par les champs associatifs dans la sémantique de Stephen Ullmann risque d'induire en erreur, même si au départ le rôle accordé à l'imagination est digne d'attention. Le recours à l'association des idées est même un manière efficace d'éluder les aspects proprement discursifs du changement de sens et de n'opérer qu'avec des éléments, les noms et les sens. En particulier, dans le cas de la métaphore, le jeu de la ressemblance est maintenu sur le plan des éléments, sans que puisse faire jour l'idée que cette ressemblance elle-même résulte de l'application d'un prédicat insolite, impertinent, à un sujet qui, selon le mot de Nelson Goodman yield while protesting (\*cède en résistant\*; Goodman, 1968:57).

Le rôle attribué au champs associatif permet de maintenir la métaphore dans l'espace de la dénomination et ainsi de renforcer la théorie de la substitution. En revanche, si l'on voit avec Max Black dans l'association un aspect de l'application d'un prédicat étrange à un sujet qui par là apparaît lui-même sous un jour nouveau, alors



l'association des idées requiert le cadre d'une énonciation complète. Or les deux théories sont, non seulement complémentaires, mais réciproques. De même que la métaphore-énoncé a pour «foyer» un mot en mutation de sens, le changement de sens du mot a pour «cadre» une énonciation complète en «tension» de sens, pour reprendre le mot de Ricoeur (Ricoeur, 1975:218).

#### 5. Conclusion

C'est Aristote qui a défini la métaphore pour toute l'histoire ultérieure de la pensée occidentale, sur la base d'une sémantique qui prend le mot ou le nom pour unité de base. La difficulté consiste à rendre compte de la production même de la signification, dont l'écart au niveau du mot est seulement l'effet (Derrida, 1971). Le point de vue sémantique ne commence à se différencier que lorsque la métaphore est replacée dans le cadre de la phrase et traitée comme un cas non plus de dénomination déviante mais de prédication impertinente. Cette étude vise essentiellement à établir que l'indéniable subtilité d'Aristote s'épuise essentiellement dans un cadre théorique qui méconnaît la spécificité de la métaphore-énoncé et se borne à conférer le primat de la métaphore-mot. C'est un énoncé entier que constitue la métaphore, mais l'attention se concentre sur un mot particulier dont la présence justifie qu'on tienne l'énoncé pour métaphorique. Si Max Black instaure une frontière tranchée entre la théorie de l'interaction et la théorie classique qui est une conception substitutive, il demeure nécessaire de serrer de plus près l'interaction qui se joue entre le sens indivis de l'énoncé et le sens focalisé du mot. Il apparaît même capital d'élaborer une théorie de l'imagination. théorie qui devra se démarquer des champs associatifs et qui devrait se fonder sur Kant, particulièrement sur le concept kantien de l'imagination productive.

# 6. Bibliographie

Black, Max. 1962. Models and Metaphors. Ithaca: Cornell University Press. Cohen, Jean. 1966. Structure du langage poétique. Paris: Flammarion.



- **Goodman, Nelson**. 1968. Language of Art, An Approach to a Theory of Symbols. Indianapolis: Bobbs-Merrill.
- **Derrida, Jacques.** 1971. Rhétorique et philosophie, Poétique. Paris: Du Seuil.
- McCall, Marsh. 1969. Ancient Rhetorical Theories of Simile and Comparison. Cambridge: Harvard University Press.
- Ricoeur, Paul. 1975. Le métaphore vive. Paris: Du Seuil.
- Ullman, Stephen. 1951. The Principles of Semantics. Glasglow: University Publications.
- Wittgenstein, Ludwig. 1953. Philosophical Investigations, New York: MacMillan.

# QUANTIFIEURS NÉGATIFS ET DOUBLE NÉGATION

# Pierre Larrivée Université Lavai

#### 1. Introduction

Soit l'énoncé suivant, comportant les deux quantifieurs à référence négative personne et rie: c

(1) Personne ne fait rien.

Il évoque normalement le fait qu'aucune des personnes en cause ne fait quoi que ce soit. Il a alors valeur mononégative dans la mesure où il implique une valeur négative unique. Il peut par ailleurs, dans le contexte approprié, évoquer le fait qu'il n'y a aucune de ces personnes qui ne fait rien, que tout le monde fait quelque chose; c'est le cas dans l'échange suivant par exemple:

- (2) Luc semble encore une fois n'avoir rien fait.
  - Mais voyons! Personne n'a rien fait; même Luc a donné un coup de main!

Cet énoncé a alors une valeur *binégative* puisqu'il implique deux valeurs négatives distinctes. Ces valeurs ont de plus la propriété de s'annuler pour livrer un effet de sens positif dans ce contexte.

# 2. Association négative et coréférence

J'ai proposé dans Larrivée (1994), à la suite de Muller (1991), que les négations qui s'associent dans le cadre d'une proposition



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cette recherche doit beaucoup aux études de Daniel Corblin, qui a eu la gentillesse de me les faire parvenir. Remerciements également à Jean-Marc Anthier, à Stefan Frisch et à Philippe Valiquette pour leurs commentaires. Le présent article est une version réduite de Larrivée (1995).

mononégative sont liées par une relation de coindiciation; de la même façon que des pronons coindiciés partagent la même valeur de référence, des négations coindiciées livrent toutes ensembles une seule et même valeur de négation. Quand l'énoncé *Personne ne fait rien* a une valeur mononégative et fait référence au fait qu'aucune personne ne fait quoi que ce soit, les négations *personne*, *rien* et ne entretiennent une même relation de coréférence qu'on peut noter par un même indice souscrit  $\dot{v}$ 

(3) Personne, ne, fait rien,

Par contre, quand le même énoncé a une valeur binégative et fait référence au fait qu'il n'y aucune personne qui ne fait rien, que tout le monde fait quelque chose, les négations personne, rien et ne entretiennent deux relations de coréférence distinctes qu'on peut noter par les indices i et j:

(4) Personne, ne, fait rien,

# 3. Quantificurs multiples et double négation

Les énoncés à quantifieurs négatifs multiples peuvent recevoir une interprétation binégative quand les négations en cause appartiennent à des domaines syntaxiques différents. Ainsi, quand les quantifieurs négatifs s'inscrivent dans des propositions différentes:

> (5) a. Il n'y a personne qui ne fait rien. (Tout le monde fait quelque chose)

b. Personne n'est si paresseux qu'il ne fait rien. (Tout le monde fait quelque chose)

ils amènent une telle interprétation. L'analyse proposée rend compte de ces faits puisqu'une relation de coindiciation est susceptible d'être limitée à un domaine syntaxique donné:

(6) Il n', y a personne, qui ne, fait rien.

L'énoncé suivant en particulier;



(7) - Qui ne fait rien? - Mais personne!(Tout le monde fait quelque chose)

montre la pertinence de l'analyse par coréférence; en effet, c'est parce que *personne* entre en relation avec *Qui* plutôt qu'avec ne et rien:

(8) - Qui, ne, fait rien,? - Mais personne,!

que cet énoncé ne peut recevoir qu'une interprétation binégative.

Les énoncés peuvent également recevoir une interprétation binégative quand les négations affectent des domaines différents d'une même proposition. C'est le cas de l'énoncé suivant qui ne peut recevoir qu'une interprétation binégative:

(9) Rien n'est créé de rien! (Tout est créé de quelque chose)

Le premier Rien met en cause l'existence même de l'événement évoqué par le verbe, comme en fait foi d'ailleurs l'association qu'il commande avec ne:

(10) Rien n'est créé.

Le deuxième *rien* par contre met exclusivement en cause le groupe nominal qui évoque la source de l'événement *créer*:

(11) Cela (\* n') est créé de rien.

Il n'affecte cependant pas la réalisation de cet événement, comme le montre le fait que ce *rien* ne peut s'associer avec *ne*. Ces deux *rien* affectent donc deux domaines différents de la même proposition:

(12) Rien, n', est créé de rien,!

d'où l'interprétation binégative.



Il en va de même de cet autre énoncé:

(13) Personne ne se contente de rien.

Cet énoncé peut être interprété mononégativement, et évoquer le fait qu'aucune personne ne se contente de quoi que ce soit. Sous cette interprétation, *rien* met en cause la réalisation de l'événement *contenter* et commande l'association avec *ne*:

(14) Il ne se contente de rien.

Cet énoncé peut par ailleurs recevoir une interprétation binégative, et évoquer qu'il n'y aucune personne qui se contente de choses sans importance. À ce sens, *rien*, qui ne commande pas l'association avec *ne*, ne remet pas en question la réalisation de l'événement en cause mais seulement celle du groupe nominal complément du verbe évoquant cet événement:

(15) Il se contente de rien.

Autrement dit, c'est seulement alors que ces deux quantifieurs négatifs affectent deux domaines différents dela même proposition qu'ils amènent l'interprétation binégative de l'énoncé.

L'association des quantifieurs négatifs avec différents ne entraîne également une interprétation binégative:

 (16) Je t'ordonne de ne plus jamais ne rien faire. (Muller 1991: 325)
 (Je t'ordonne désormais de toujours faire quelque chose)

Des réseaux différents d'association signalent des domaines d'application distincts des négations en cause et des relations de coindiciation différentes:

(17) Je t'ordonne de ne, plus, jamais, ne, rien, faire. (Muller 1991: 325)



Cette situation est somme toute parallèle à celle des négations qui figurent dans des propositions différentes où elles ont des domaines d'application différents et commandent des associations négatives distinctes:

(18) Il n'y a personne qui ne fait rien.
(Tout le monde fait quelque chose)

L'interprétation binégative d'énoncés à quantifieurs négatifs multiples est possible dans un contexte explicitement contrargumentatif. De la même façon que dans l'échange suivant:

- (19) Luc travaille encore à cette heure-ci?
  - Mais personne ne travaille, voyons!

personne nie que quelqu'un travaille, dans l'échange suivant:

- (20) Luc semble encore une fois n'avoir rien fait.
  - Mais voyons! Personne n'a rien fait; même Luc a donné un coup de main!

personne nie l'assertion de l'interlocuteur selon laquelle rien n'a été fait. Il affecte l'énoncé déjà négatif et institue ainsi une négation distincte. Il possède donc un indice distinct:

(21) Mais voyons! Personne, n', a rien, fait!

d'où l'interprétation binégative. De même, dans l'énoncé binégatif suivant:

(22) - Personne n'aime rien, voyons! (Tout le monde aime quelque chose)

personne constitue une négation distincte qui met en cause l'assertion selon laquelle rien n'est aimé. Il reçoit par conséquent un indice distinct:

(23) Personné, n', aime rien, voyons!

qui induit l'interprétation binégative.



#### 4. Conclusion

Cet article présente une analyse sémantique des énoncés à quantifieurs négatifs multiples:

#### (1) Personne ne fait rien!

Ces énoncés peuvent mettre en cause ou bien une interprétation mononégative (Personne ne fuit quoi que ce soid ou bien une interprétation binégative (Il n'y a personne qui ne fait rien!, Tout le monde fait quelque chose). L'interprétation binégative est analysée comme ressortant d'un double réseau d'association négative entre les quantifieurs:

#### (3) Personne, ne, fait rien,

contrairement aux énoncés à interprétation mononégative où s'instancie un seul réseau d'association:

(4) Personne, ne, fait rien,

#### 6. Bibliographie

- Corblin, François. 1994. Sémantique des négatifs multiples. LINX, 24, 278-298.
- Corblin, François. 1994. Le traitement des complexes négatifs en DRT, Actes du Colloque ECCOS '92, 157-175.
- Corblin, François. à paraître. Multiple Negation Processing. E. Ejerhed et S. Lindstrom (dirs) Dynamic Approaches in Language, Logic and Information.
- **Damourette et Pichon.** 1940. Des mots à la pensée: essai de grammaire de la langue française. Paris: D'artrey.
- Larrivée, Pierre. 1995. L'association négative: le cas de la double négation. Manuscrit.
- Larrivée, Pierre. 1994. Negative Association in Quebec French. Manuscrit.
- Muller, Claude. 1991. La négation en français. Genève: Droz.



# DÉFINITIONS LEXICOGRAPHIQUES DE PHRASÈMES

Nadia Moulay
Université de Montréal

#### 1. Introduction

Dans la présente communication, à l'aide de quelques phrasèmes, nous commencerons par présenter brièvement les différentes parties d'un article du *Dictionnaire explicatif et combinatoire* (DEC) de Igor Mel'cuk, en insistant sur la définition, qui est l'objet principal de notre étude. Nous exposerons ensuite les problèmes soulevés par la description lexicographique et les solutions que nous avons tenté d'y apporter. En guise de conclusion, nous aborderons les usages pratiques du DEC.

# 2. Description lexicographique de phrasèmes dans le DEC

Dans le DEC, les phrasèmes, «expressions multilexèmiques ayant des propriétés qu'on ne peut déduire des propriétés de ses constituants (DEC 1992: vol.3, 20), sont traités comme des lexèmes indépendants, c'est-à-dire comme un mot pris dans une acception et une seule; l'ensemble des lexèmes en relation de polysémie est appelé vocable ou superarticle. Ainsi, deux lexèmes appartenant à un même vocable se trouvent en relation de polysémie et deux lexèmes ayant le même signifiant, mais appartenant à deux vocables différents (à cause de l'absence d'une composante sémantique commune), se trouvent en relation d'homonymie (DEC 1984: vol.I. 4). D'une part, [SE] CASSER LA GUEULE 1 «tomber» (Je me suis cassé la gueule en courant) et [SE] CASSER LA GUEULE 2 «ne pas réussir» (Il s'est cassé la gueule en affaires) sont deux lexies du même vocable, la composante sémantique commune étant «...causant un dommage à X\*; d'autre part, À TOUT CASSER 1 «dont le son est très fort» (musique à tout casser) ou «très bon» (course à tout casser) et À TOUT CASSER 2 «quantité X et rien de plus» (dix francs à tout casser) ou «à une vitesse très élevée» (conduire à tout casser) sont des



homonymes appartenant à deux vocables différents. C'est pourquoi les lexèmes ou les phrasèmes relevant du même vocable sont réunis sous le même titre.

L'article de dictionnaire dans le DEC s'articule en cinq zones et chacune d'entre elles comprend plusieurs divisions, soient la zone d'introduction, la zone sémantique, la zone de combinatoire syntaxique, la zone de combinatoire lexicale et la zone de phraséologie. Tous ces éléments sont présentés selon un certain nombre de conventions que nous n'exposerons pas ici par nécessité, mais vous pouvez vous référer à l'article de Léo Elnitsky dans le DEC (1984: vol.I. 17-25).

#### Problèmes et voies de solution

Dans la suite de cet article, il sera question de la construction et de la justification des définitions. Nous nous limiterons au phrasème [SE] CASSER LA GUEULE, car c'est celui dans notre corpus qui présente le plus grand intérêt de par la variété de difficultés qu'il soulève. Les solutions apportées relèvent de l'application de trois des principes lexicographiques de base: principe d'adéquation (qui concerne le lexème isolé), principe de ponts sémantiques (qui concerne tous les lexèmes d'un vocable) et principe d'uniformité (qui concerne des vocables différents appartenant à un mêm champ lexical). Ces principes s'appliquent également aux phrasèmes, tout phrasème étant considéré comme un lexème unique. Nous commencerons par définir le phrasème choisi pour en expliquer ensuite certaines composantes sémantiques à l'aide des principes mentionnés ci-haut.

Justification selon le principe d'adéquation: «La définition lexicographique d'un lexème donné doit être adéquate, c'est-à-dire nécessaire et suffisante pour identifier le lexème d'une façon unique dans tous ses emplois possibles» (DEC 1984: vol. I, 27). X se casse la gueule I = Être X tombe accidentellement, la chute de X causant un dommage corporel à X [Il s'est cassé la gueule en descendant les escaliers]. Nous croyons utile d'analyser les composantes suivantes: 'être', 'tomber' et '(dommage) corporel'.



#### a) 'être'

On peut dire qu'une personne peut se casser la gueule, mais est-ce possible pour un avion ou un chat? En fait, on dira qu'un avion **pique du nez** ou **s'écrase**, et pour un animal, les avis demeurent partagés. La restriction faite sur l'actant X avec la composante 'être' empêche que l'actant X soit remplacée par les lexèmes avion ou voiture, si bien que notre définition ne permet pas de construire les phrases L'avion se casse la gueule, La voiture se casse la gueule tout en autorisant la construction de phrases comme Le chat s'est cassé la gueule et Jean se casse la queule.

#### b) 'tomber'

Cette composante apparaît nécessaire, car elle permet d'empêcher la formation de phrases contradictoires en elles-mêmes comme Il n'est pas tombé mais il s'est cassé la gueule et Il est rentré dans un arbre et s'est cassé la gueule. De plus, selon notre intuition linguistique et celle des locuteurs interrogés, comme le sens de ce phrasème insiste davantage sur la chute que sur le dommage causé par celle-ci, la composante 'tomber' doit précéder la composante 'dommage'. Cet ordre reflète donc notre intuition linguistique.

#### c) '(dommage) corporel'

Cette épithète restrictive est introduite pour empêcher la formation de phrases qui auraient le sens de [SE] CASSER LA GUFULE II, c'est-à-dire de ne pas réussir une entreprise (Dans cette industrie à haut niveau de risques, on se casse la gueule rapidement).

Justification selon le principe de ponts sémantiques: Dans la description sémantique d'un vocable, chaque lexème doit partager avec au moins un autre lexème une composante commune non triviale appelée pont sémantique» (DEC 1984: vol.I, 30). À titre d'exemple, nous illustrons le concept de pont sémantique en indiquant la composante commune des lexèmes appartenant au vocable [SE] CASSER LA GUEULE: I. X se casse la gueule = Être X

tombe accidentellement, la chute de X causant un dommage corporel à X: Il s'est cassé la gueule en descendant les escaliers; II. X se casse la gueule sur Y = En essayant de réussir en faisant Y, personne ou groupe de personnes X ne réussit pas, l'échec de X causant un dommage autre que corporel à X: Cet homme d'affaires s'est cassé la gueule en achetant des actions au mauvais moment. Pont sémantique avec [SE] CASSER LA GUEULE I: '...causant un dommage...'

Justification selon le principe d'uniformité: «Deux vocables quelconques appartenant au même champ sémantique doivent être présentés, toutes choses égales par ailleurs, selon un même schéma: les lexèmes semblables de ces deux vocables doivent apparaître dans le même ordre, et les distances sémantiques analogues entre les lexèmes semblables doivent être représentées de façon identique» (DEC 1984: vol.I, 31-32).

Les distances sémantiques entre les lexèmes différents d'un vocable sont représentées par un système de numérotage des lexèmes. Nous illustrons ce principe en présentant deux lexèmes côte à côte pour en montrer les ressemblances dans le tableau suivant: CASSE-GUEULE et CASSE-PIEDS.

ı	CASSE-GUEULE	CASSE-PIEDS
	a. Entreprise qui présente des risques	aPersonne qui d'habitude casse les pieds à une autre personne
	b. A <sub>0</sub> (casse-gueule I.a)	b. A <sub>0</sub> (casser les pieds)
11	Personne qui aime prendre des risques	

Tableau illustrant le principe d'uniformité

#### 4. Conclusion

À la fin de ce travail, nous avons constaté qu'une telle méthode lexicographique a, par sa présentation systématique, plusieurs avantages: elle permet d'éviter le mauvais emploi des phrasèmes; elle facilite la compréhension du sens en contexte; elle rend possible l'apprentissage des expressions idiomatiques; elle



neutralise les cercles vicieux dans les définitions; elle permet souvent de trouver plus de sens que ceux répertoriés dans les dictionnaires usuels; d'où sa portée pédagogique certaine comme en enseignement des langues aux étrangers et son utilité en rédaction ou en traduction.

#### 5. Bibliographie

- Elnitsky, Léo. 1984. «Présentation d'un article de dictionnaire (lexème) et d'un superarticle (vocable)». Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. vol. I. Montréal: Presses de l'Université de Montréal. 17-25.
- Mel'čuk, Igor. 1988. «Principes et critères de descritpion sémantique dans le DEC». Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. vol. II. Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 27-37.
- Mel'cuk, Igor. 1984. «Un nouveau type de dictionnaire: le dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain». Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. vol. I. Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 3-13.



# STRUCTURE COMMUNICATIVE DES ÉNONCÉS CAUSATIFS FRANÇAIS

# Jean St-Germain UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

#### 1. Introduction

Cet article se propose d'étudier la structure communicative des énoncés causatifs français dans une optique de production de la langue, c'est-à-dire en considérant la langue à partir du sens et non de la forme, et de montrer les avantages d'une telle optique. Nous avons choisi comme cadre de notre étude la théorie Sens-Texte, qui privilégie l'aspect production de la langue au détriment de l'analyse; au sujet de cette théorie, voir Mel'èuk (1981).

Avant d'entamer la discussion, les notions suivantes doivent être introduites: représentation sémantique, structure sémantique et structure communicative. La représentation sémantique (= RSém) représente le sens. Elle est composée de la structure sémantique (= Ssém), qui représente le sens situationnel (ou objectif) (ex. Figure 1), et de la structure communicative (= SComm), qui représente l'organisation du sens situationnel. La SComm s'articule selon plusieurs aspects communicatifs chacun correspondant à un type donné d'information communicative (ex. l'opposition Thème / Rhème) et étant composé d'un ou plusieurs élément(s) communicatifs (ex. Thème).

Comparons maintenant les énoncés (1) et (2).

- (1) Pierre a tué le chat en l'étranglant.
- (2) Le chat est mort parce que Pierre l'a étranglé.

Quoique non synonymes, (1) et (2) ont la même structure sémantique, soit celle de la Figure 1.



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le présent article présente quelques résultats de notre thèse de doctorat, qui a été financée par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada [#752-91-0207] (à Montréal) et par l'Association des collèges et universités du Canada [#06.05U.URSS] (à Moscou).

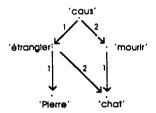


Figure 1 SSém de (1) et (2)

Malgré l'homosémie entre (1) et (2), il n'existe pas d'études établissant un rapport entre eux parce que la plupart des théories sous-jacentes à ces études sont syntaxiquement orientées (ex. grammaire générative standard). En outre, le sens est souvent décrit en utilisant des arbres syntagmatiques (ex. sémantique générative; voir Fodor (1977: 77-81)) ou des phrases (ex. Wierzbicka 1980) qui sont influencées par la structure syntaxique de l'énoncé ou de l'expression en question. En choisissant une optique de production et en utilisant une représentation du sens complètement indépendante de la structure syntaxique, la comparaison d'énoncés tels que (1) et (2) est grandement facilitée. Une telle comparaison est essentielle à l'étude de la structure communicative, car elle permet de dégager de nouveaux aspects communicatifs ou de clarifier la nature de certains autres.

# 2. Aspects communicatifs

Nous proposons ici cinq aspects communicatifs nécessaires à la production d'énoncés causatifs: A) Informisation. B) Polarisation, C) Priorisation, D) Focalisation et E) Unitarisation. Afin de justifier chacun de ces aspects communicatifs, nous donnerons quelques exemples d'énoncés résultant d'un changement quant à l'aspect communicatif en question par rapport à la SComm de (1), lequel constituera notre énoncé étalon. La SComm de (1) peut être décrite comme suit :

Donné: 'Pierre' et 'chat'; Nouveau: 'étrangler'. 'caus' et 'mourir'; Thème: ø; Rhème :'étrangler'. 'caus' et 'mourir';



Priorisation: 'Pierre'; Focalisation: le nœud (= ') affecté à 'étrangler' (car tuer signifie 'faire quelque chose ...' et non pas 'étrangler'); Unitarisation: oui.

A) L'Informisation concerne le Donné et le Nouveau. Le Donné est la partie de l'information qui a déjà été activée avant l'acte de parole. Inversement, le Nouveau est la partie de l'information qui n'a pas été activée avant l'acte de parole. Le Donné est exprimé, entre autres, par l'article défini et le Nouveau par l'article indéfini. Par exemple, si 'chat' faisait partie du Nouveau on obtiendrait (3).

#### (3) Pierre a tué un chat en l'étranglant.

B) La **Polarisation** concerne le Thème et le Rhème. Le *Thème* est la partie d'une information à propos de laquelle le locuteur parle lors de l'acte de parole (ce qui l'oppose au Donné qui est une information déjà acquise). Le *Rhème* est la partie d'une information spécifiant l'information apportée à propos du Thème. Le Thème est exprimé par la dislocation (en français oral) ou par la pronominalisation et l'ellipse si le contexte est assez clair. Par exemple, si 'Pierre' constituait le Thème, on obtiendrait :

### (4) (Pierre,) il a tué le chat en l'étranglant.

Par contre si 'mourir' consituait le Thème et 'étrangler' le Rhème, on obtiendrait (2) (voir plus haut), où la proposition Le chat est mort peut être omise (ellipse). Pour les notions de Thème, Rhème, Donné et Nouveau, nous référons le lecteur à Halliday (1967) et Iordanskaja (1992). Pour une bibliographie au sujet des deux premiers aspects communicatifs présentés, voir Sgall et al. (1986: 175 ss).

C) La **Priorisation** consiste à choisir un nœud en premier lors de la lecture de la Ssém. La Priorisation est



exprimée, entre autres, par le changement de voix. Par exemple, si 'chat' constituait le sémème affecté par la Priorisation, on obtiendrait (5).

(5) Le chat a été tué (\* par Pierre en étant étranglé).

Le lecteur remarquera que, contrairement à la Priorisation de l'agent, en l'occurrence 'Pierre', la Priorisation du patient, en l'occurrence 'chat', restreint l'expression d'une partie de la SSém. Bien que la Priorisation soit liée à des phénomènes linguistiques différents de ceux concernés par la Polarisation, ces deux notions ont généralement été confondues parce que chaque groupe de phénomènes linguistiques a généralement été étudié séparément. Pour une discussion des phénomènes liés à la Priorisation, voir Sgall (1986 : 230-233).

- D) La **Focalisation** consiste à choisir la partie de la situation qui consitue la cible de la situation. La Focalisation, qui provoque de grands changements syntaxiques, n'a pas été considérée dans les études sur la SComm, puisque ces études privilégient la similarité syntaxique. La Focalisation d'un sémème est exprimée par l'assignation de son expression correspondante au rôle de verbe de la proposition principale d'un énoncé. Par exemple, si 'étrangler' était Focalisé au lieu de son nœud on obtiendrait (7). Par ailleurs, si 'caus' était Focalisé, on obtiendrait (8).
  - (7) Pierre a étranglé le chat à mort.
  - (8) La strangulation que Pierre a effectuée sur le chat a causé la mort de ce dernier.
- E) L'*Unitarisation* est le fait de considérer la situation comme un tout. Par exemple, en (1) la situation est perçue comme un tout. Par contre, si elle avait été perçue comme deux événements isolés, on obtiendrait plutôt (9).
  - (9) Pierre a fait mourir le chat en l'étranglant.



(9) peut être produit, par exemple, si Pierre est un scientifique étudiant le processus de la mort chez le chat. Étant donné que (1) et (9) peuvent ne constituer qu'une organisation différente d'une même situation (mais pas toujours), nous proposons, pour la première fois, de considérer l'Unitarisation comme partie intégrante de la Scomm. Pour une discussion des facteurs déterminant l'Unitarisation (en tant que facteurs non communicatifs), voir Ruwet (1972), Wierzbicka (1980: 159-184) et St-Germain (1988).

#### 3. Conclusion

Après avoir effectué ce tour d'horizon des différents aspects communicatifs des énoncés causatifs, on constate qu'en considérant la structure communicative dans une optique de production, nous disposons d'une meilleure vue d'ensemble de cette structure et nous pouvons établir des rapprochements entre des énoncés qui n'auraient pas pu être établis autrement. Naturellement, de nombreux nouveaux problèmes sont aussi soulevés; par exemple, quelles sont les diverses combinaisons possibles et impossibles de ces aspects communicatifs et dans quelles mesure dépendent-ils les uns des autres?

#### 4. Bibliographie

- **FODOR, J.D.** 1977. Semantics: Theories of Meaning in Generative Grammar. Cambridge: Harvard University Press.
- **HALLIDAY, M.A.K.** 1967. Notes on transitivity and theme in English, part I. In: Journal of Linguistics, 3:1, 37-81.
- MEL'ČUK, Igor. 1981. Meaning-Text models: a recent trend in Soviet linguistics. Annual Review of Anthropology, 10, 27-62.
- RUWET, Nicolas. 1972. Théorie syntaxique du français. Paris: Éditions du Seuil.
- SGALL, Peter, Eva HAJICOVÁ & Jarmila PANEVOVÁ. 1986. The Meaning of the Sentence in its Semantic and Pragmatic Aspects. Jacob L. Mey (ed.). Dordrecht: D. Reidel.
- **ST-GERMAIN, Jean.** 1988. Étude sémantico-syntaxique de la causation et de la causativité dans les expressions verbales françaises. Montréal: Université de Montréal (mémoire de maîtrise).
- WIERZBICKA, Anna. 1980. Lingua Mentalis. Sydney: Academic Press.



#### COMPTE-RENDU DE LA SESSION PLÉNIÈRE

Pierre Larrivée
Université Laval

#### 1. Introduction

Une session plénière de discussion a clôturé la session thématique sur la sémantique lors des neuvièmes Journées de Linguistique. La plénière a été animée par M. André Bourcier. Elle a débuté par la lecture d'un court texte préparé à cette fin, et reproduit dans la section (2.). Ont suivi les interventions des étudiants André Bourcier, Yvan Rose, Philippe Valiquette et de moimême ainsi que celles des professeurs Walter Hirtle, Ronald Lowe, Jacques Ouellet et Claude Paradis, tous de l'université Laval, dont on suivra un compte-rendu dans la section (3.). Chacun des intervenants a eu l'amabilité de relire une première version de ce compte-rendu.

## 2. Éléments pour la session plénière

La problématique du sens linguistique peut être distinguée selon qu'elle intéresse les différentes sortes de représentations sémantiques, la valeur sémantique des différents objets linguistiques, ou encore les façons de représenter ces valeurs sémantiques.

Il est en effet opportun de distinguer à côté de l'objet dont on parle, la représentation référentielle qu'on en fait. Certains supposent que la référence découle dans un contexte donné, de la représentation conceptuelle attachée à un signe linguistique.

Le sens semble se manifester à tous les niveaux de l'organisation linguistique. Outre la manifestation évidente du sens au niveau des mots et des morphèmes, la grammaire elle-même n'échappe pas au sens. La distribution des syntagmes et le fonctionnement des phrases semblent soumis à la valeur des termes qui les composent; les structures d'argument semblent relever de la valeur



des termes dont elles dépendent; enfin, les relations d'anaphore semblent dépendre de la valeur des termes en relation. Au niveau de l'organisation du texte, les actes de langage, les processus de thématisation et les relations entre énonciateur et message déterminent la forme et l'interprétation des énoncés. En bref, le langage est soumis à des principes d'interprétation qui président à sa structuration et à son fonctionnement.

Enfin, la représentation du sens n'est pas une mince affaire. On assiste depuis quelque temps à un débat entre les partisans d'une représentation discrète et ceux d'une représentation continue des valeurs sémantiques.

#### 3. Compte-rendu de la discussion

- YVAN ROSE: Le sens occupe un rôle central dans le langage puisque c'est ce qu'on veut dire qui engendre tout le reste de l'activité linguistique. Mais, comme le souligne le texte de départ, le sens a également un statut proprement linguistique.
- PHILIPPE VALIQUETTE: La question de savoir si le sens a une représentation discrète ou continue me rappele l'assertion de Lyons [John Lyons. 1981. Language and Linguistics: an Introduction. Cambridge: Cambridge University Press. p. 148] selon laquelle la discrétion est une affaire de forme et non de sens. Je trouve cette assertion assez satisfaisante.
- ANDRÉ BOURCIER: Est-ce que les unités sémantiques sont toujours discrètes? Sont-elles toujours évanescentes, difficiles à établir? Les unités sémantiques tendent-elles toujours à s'étendre sur les unités voisines?
- **JACQUES OUELLET:** Selon M. Valiquette, les signes seraient donc discrets mais pas les sens?
- **PHILIPPE VALIQUETTE:** Contrairement aux formes, les sens des formes semblent difficilement se catégoriser.



- JACQUES OUELLET: Les affixes, les morphèmes grammaticaux ont des formes discrètes, non? Mais on a bien l'impression que le nombre, par exemple, a une valeur aussi discrète que sa forme: il évoque la représentation d'un espace discontinu, contrairement à la représentation d'un espace continu que représente le singulier.
- PHILIPPE VALIQUETTE: C'est possible, mais encore une fois, alors que la discrétion formelle semble incontestable, ce n'est pas toujours le cas des unités sémantiques.
- YVAN ROSE: Un sens s'attache-t-il à une forme? Comment alors rendre compte de la polysémie? Il me semble que divers sens s'attachent à une forme quelconque, sans impliquer une valeur commune définie.
- JACQUES OUELLET: Tout dépend de ce qu'on entend par sens. Dans le cas des morphèmes de passé et de futur du verbe indicatif par exemple, selon leur contexte d'emploi, les références qu'ils peuvent opérer sont en effet multiples. Mais au plan conceptuel, l'opposition entre passé et futur est absolument discrète. D'ailleurs, ces morphèmes entrent dans un même paradigme, étant mutuellement exclusifs.
- PHILIPPE ALIQUETTE: Il faut donc-distinguer-la discrétion du sens conceptuel des unités, parallèle à leur discrétion formelle, du continu de leurs valeurs dans l'emploi.
- CLAUDE PARADIS: Il ne faut pas confondre discrétion et linéarité. Si certaines unités sémantiques sont discrètes, elles ne s'articulent peut-être pas sur un plan linéaire. En phonologie, par exemple, on considère qu'il y a des unités discrètes; en phonétique, c'est plus compliqué, et ce même au plan segmental, où on ne peut pas toujours clairement délimité les unités.
- RONALD Lowe: J'ai l'impression que le problème de la représentation discrète ou continue est contenu dans le problème des



rapports entre variation et invariance. Il y a nécessité d'expliquer dans un cadre invariant les variations observables, qui se manifestent dans tous les aspects du langage. Un phonème est un invariant mais dès qu'on le met en relation avec d'autres phonèmes dans différents contextes, on observe des manifestations différentes de cet invariant. Parallèlement, dans le plan sémantique, une entité conceptuelle invariante est appelée dans l'emploi à se manifester de façons diverses. Donc, discret et continu ne s'opposent pas, ils sont complémentaires, s'appliquant respectivement à la valeur conceptuelle et à l'emploi d'une entité.

- YVAN ROSE: Les éléments discrets s'inscrivent donc à un niveau d'analyse abstrait qui permet de faire des généralisations.

  Mais jusqu'à quel niveau d'abstraction devont-nous aller pour définir des unités qui soient discrètes et capturent ces généralisations?
- RONALD Lowe: Le degré d'abstraction dépend de la largeur de la variation à couvrir. En cas d'une variation très large, nécéssairement, l'élément explicateur qui rassemblera sous lui toute cette variation sera très abstrait.
- André Bourcier: Prenons les choses d'un autre angle. Dans un acte de langage, est-ce que-la discrétion des unités a le même rôle pour le locuteur et l'allocutaire?
- JACQUES OUELLET: La possibilité de l'intercompréhension entre le locuteur et l'allocutaire montre que le langage fonctionne de la même façon pour tous les sujets parlants d'une communauté donnée. Il faut poser ceia comme point de départ.
- CLAUDE PARADIS: Il y a plus à la communication qu'un système locuteur/allocutaire. De plus, je ne suis pas sûr que ce système fonctionne de façon absolument identique pour tous les locuteurs. Considérez toute la variation qu'on retrouve du côté de la production. Je ne suis pas non plus convaincu que ce que le locuteur dit est perçu sans équivoque. Il y a

beaucoup plus de flou dans la conversation qu'on ne le croit; c'est ce que montre les études en prosodie, par exemple. Quand on essaie de trouver les marqueurs prosodiques de fin d'énoncé, les marqueurs qui annoncent un back-channel comme humhum ou ceux qui indiquent un dicours direct plutôt qu'indirect, on ne trouve jamais rien de catégorique. Quand on soumet à des locuteurs des constructions de discours direct et indirect, il n'y a jamais unanimité. Et pourtant la communication se fait, on peut déduire le sens. Le mécanisme de production recoupe celui de l'apperception, bien sûr, mais seulement en partie.

- YVAN Rose: Évidemment, le langage est structuré de façon complexe, et en situation réelle, les facteurs les plus divers peuvent interférer.
- JACQUES OUELLET: Il y a une marge de variation, mais il existe un noyau dur de propriétés communes qui permettent l'intercompréhension. Au niveau grammatical, d'ailleurs, les variations ne semblent pas si importantes.
- PHILIPPE VALIQUETTE: J'en reviens au sens des unités. On pourrait considérer que plus une catégorie est partagée par les membres d'une communauté, plus sa définition sera simple et générale. Le nombre pluriel,-par exemple, est un système simple et largement partagé.
- WALTER HIRTLE: On pourrait caractériser le nombre discontinu qu'exprime le -s du substantif en anglais par exemple comme une catégorie floue. Je ne le ferais pas comme ça, mais je comprends qu'on puisse le faire étant donné les sens multiples du nombre discontinu en contexte, qui ne se réduit pas à la simple évocation du pluriel. Le -s peut évoquer un générique, qui n'est pas un pluriel. Il peut également évoquer dans certains cas un singulier. Je ne parlerais pas de flou dans ce cas, parce que ces valeurs contextuelles sont pour moi prévues par le système et, par conséquent, disponibles à tout anglophone. Ce que j'appelerais flou, ce sont les



catégories lexicales. Rien ne garantit que ma catégorie lexicale mountain correspond à celle d'un autre locuteur. Pour le Colombien britanique que j'étais quand je suis arrivé à Québec, Les Laurentides n'étaient pas des mountains. Dire qu'il y a une même catégorie mountain identique pour tous les locuteurs fausse les faits. Les locuteurs apprenent en gros les mêmes choses mais cet apprentissage est fait dans un contexte socio-culturel donné.

- JACQUES OFFILET: Évidemment, la variation est très considérable dans le lexique. Par contre, les catégories grammaticales sont pour l'essentiel communes à tous les sujets parlants d'une langue.
- PHILIPPE VALIQUETTE: Tout flou qu'un concept lexical comnie montagne puisse être, il doit y demeurer quelque chose qui subsiste à cette variation s'il a une représentation catégorique. Cette représentation est-elle catégorique?
- WALTER HIRTLE: Le concept est-il une catégorie, un prototype, une collection de sèmes? Je n'ose me prononcer parce qu'il n'y a, actuellement, aucun argument décisif. Mais en tout cas, on catégorise notre expérience avec nos mots. Pour un francophone, un fauteuil n'est pas une chaise, mais pour un anglophone, an armchair est de façon patente a chair. Un mot réunit des expériences disparates et donc ressemble à une catégorie.
- JACQUES OUELLET: Tout cela soulève le problème de la distinction entre concept et référent. La différence entre les Rocheuses et les Laurentides a peu à voir avec le concept montagne. Pour ma part, la définition des concepts passe par leur examen systématique. Je ne parle pas ici de la définition des référents, qui est l'ouvrage des dictionnaires de langue qui nous disent à quoi une forme peut faire référence dans l'usage. De mon point de vue, les sèmes proposés par Pottier pour définir le mot chaise comme l'absence de bras sont des description du référent, non du concept en cause. Cette

confusion constitue une difficulté fondamentale de la recherche en sémantique. Les concepts permettent de parler de l'expérience du locuteur, mais ils ont une existence propre, indépendante de cette expérience.

La description d'un concept n'est pas une mince tâche. Cependant, la description des morphèmes grammaticaux est facilitée parce qu'ils représentent des valeurs relativement abstraites et ne sont pas directement liés au référent.

PIERRE LARRIVÉE: En résumé, les questions qui se posent sont d'une part de savoir ce qu'est le concept qui se tient en dessous des valeurs référentielles d'un signe, et comment le définir. Comment procéder pour définir le concept table, par exemple? D'autre part, il y a la question de savoir ce que sont les mécanismes qui permettent à un signe d'évoquer certains référents donnés plus ou moins apparentés. Cette dernière question me rappele le problème de la polysémie de querer et de gustar discuté par René Gingras.

PHILIPPE VALIQUETTE: Qu'en est-il des représentations qui semblent se répéter d'une catégorie à l'autre? D'une part pouvoir et devoir, d'autre part le mode, par exemple, semblent représenter des valeurs pratiquement identiques. L'identité putative de ces représentations ne remet-elle pas en cause ce qu'elles étaient censées distinguer?

YVAN ROSE: Il serait possible alors que les deux catégories soient à des niveaux différents les réalisations d'un même concept.

Ronald Lowe: Je ne vois pas de difficulté au fait qu'une langue contienne des catégories différentes appelées à résoudre des problèmes de représentation de même nature. Je considère avec Guillaume que le langage est fait de solutions à des problèmes de représentation de l'expérience. La représentation de l'expérience de la passivité peut être faite par la catégorie du genre (inanimé) ou par celle de la voix (passive). Donc, une langue peut avoir dans le cadre de différentes



parties du discours par exemple des catégories différentes qui solutionnent des problèmes d'expérience identiques. Et je n'aurais pas la tentation de regrouper ces catégories.

- JACQUES OUELLET: Pour reprendre la question de savoir comment définir le concept table. Il faut aller voir ce qu'est l'idée de table dans le nom et la comparer avec l'idée de table qu'on retrouve dans le verbe tabler et dans les nome tabulations, tabulateur et tablier par exemple. Il faut faire l'hypothèse que le signe commun à ces formes marque un même concept. Cette démarche permet notamment de se dégager de l'emprise du référent.
- WALTER HIRTLE: L'hypothèse n'est pas à rejetter, mais je trouve difficile d'analyser tout cela avant d'avoir une analyse du concept table.
- **JACQUES OUELLET:** Mais si vous essayez de définir le concept à partir du référent, il y a fort à parier que vous échouerez.
- WALTER HIRTLE: J'attends vos résultats....
- CLAUDE PARADIS: Mais la base de comparaison pour la définition du concept table inclut des éléments qui appartiennent à des époques différentes; alors que tabulation est probablement très récent, tables de la loi est probablement archaïque.
- JACQUES OUELLET: En phonétique/phonologie, quand vous étudiez un phonème, vous l'observez dans ses différents contextes d'emploi. En sémantique, il faut observer un signe dans ses contextes d'emploi pour voir ce qu'il y a de commun à tous ces emplois.
- RONALD Lowe: Je ne suis pas sûr que d'observer qu'un phonème se trouve uniquement en finale de syllabe par exemple permet de définir sa nature. La distribution et la nature sont deux choses.



- YVAN ROSE: La façon d'aborder le sujet devrait peut-être épouser le cheminement de l'enfant qui apprend le système.
- **JACQUES OUELLET:** L'enfant apprend vite et bien; ce qui indique la simplicité relative de ce système.
- PIERRE LARRIVÉE: L'enfant apprend vite; ce qui me frappe, c'est qu'il apprend le système par étapes. Comment tenir compte de ce fait dans la perspective d'une description qui épouse le cheminement de l'apprenant?
- YVAN Rose: De plus, apparemment, ces étapes sont ordonnées de façon semblable et apparaissent à des âges comparables. C'est très clair pour les structures phonologiques.
- RONALD LOWE: L'idée que l'enfant apprend par étapes peut se révéler trompeuse. Il est manifeste qu'il y a une progression dans l'apprentissage du langage. Mais à chacune des étapes, c'est tout le langage qui est présent. L'enfant n'est pas d'abord exposé au système phonologique, puis à la syntaxe, puis à la sémantique. Une même étape peut être représentative d'un acquis linguistique réparti sur plusieurs plans du langage.
- WALTER HIRTLE: Quant à la distinction concept/référent, en apprenant sa langue, l'enfant passe à l'aide des mots qu'il entend du référent au concept. C'est ce que la psychomécanique appelle le procès de représentation. On ne peut enseigner la façon de former un concept à un enfant; on ne sait pas ce que c'est et, avant d'avoir formé des concepts, l'enfant ne dispose pas du langage nécessaire pour qu'on puisse lui enseigner ces concepts.
- **JACQUES OUELLET:** Il serait intéressant de décrire le langage du point de vue de l'enfant. Le problème, c'est qu'on ne sait pas très bien comment il procède.
- CLAUDE PARADIS: L'enfant est confronté à tout le langage. La question est de savoir quelle portion il maîtrise à quel moment.



Les enfants ne sont réceptifs à une certaine époque qu'à une partie du langage selon le développement du cerveau ou, suivant Chomsky; selon l'ordre des choix paramètriques. Quant au lien concept/référent dans l'apprentissage, le sens me semble justement fait de relation; apprendre suppose l'établissement d'une relation entre X et Y. Ce qui me rappele la phrase de Jean-François Montreuil L'omelette est parti sans payer, qui est impossible à décoder pour les locuteurs n'ayant pas établi dans leur environnement le lien entre le client du restaurant et le plat qu'il consomme. Tout locuteur, tout enfant peut établir cette relation, mais quand, et comment....



L'Association des étudiant(es) diplômé(e)s inscrit(e)s en langues et linguistique (AÉDILL) de l'Université Laval organise chaque année, depuis neuf ans, un colloque permettant aux étudiant(e)s-chercheur(e)s de deuxième et troisième cycles de présenter l'état d'avancement de leurs travaux. Il s'agit du seul colloque linguistique organisé par et pour des étudiants au Canada. La diversité des communications et la provenance internationale des participants en font un instrument de diffusion de premier plan de la recherche actuelle en linguistique.